

**COMITE PERMANENT INTER-ETATS
DE LUTTE CONTRE
LA SECHERESSE DANS LE SAHEL**

**EVALUATION DECENNALE
ET AUDIT ORGANISATIONNEL DU
CILSS**

RAPPORT D'ETAPE PHASE 1

TOME 4 – ANNEXES

**4.1. ANNEXES
EVALUATION DECENNALE**

SOFRECO
92-98 Boulevard Victor Hugo
F-92115 Clichy Cedex
Téléphone: (33) (0) 1 41 27 95 95
Télécopie : (33) (0) 1 41 27 95 82
Courriel : gerard.vautier@sofreco.com

I 854 -Version finale
Décembre 2003

Le présent rapport d'étape se compose des 4 tomes suivants :

- **Tome 1 : Evaluation décennale**
- **Tome 2 : Audit organisationnel du CILSS et gestion des RH**
- **Tome 3 : Conclusions, recommandations, scenarii**
- **Tome 4 : Annexes**

4.1. Annexes évaluation décennale

4.2. Annexes audit organisationnel

ANNEXES EVALUATION DECENNALE

ANNEXE ED.01 : TERMES DE REFERENCE POUR L'EVALUATION DECENNAL ET L'AUDIT ORGANISATIONNEL

ANNEXE ED.02 : QUELQUES GRANDES DATES DU CILSS

ANNEXE ED.03 : CALENDRIER DES ACTIVITES ET DES EXPERTS

ANNEXE ED.04 : DOCUMENTS CONSULTES

ANNEXE ED.05 : PERSONNES RENCONTREES

ANNEXE ED.06 : SIGLES ET ACRONYMES

ANNEXE ED.07 : PROGRAMMES MAJEURS POLITIQUES SECURITE ALIMENTAIRE, CENTRE REGIONAL AGRHYMET : PROGRAMMATION 2002-2004

ANNEXE ED.08 : SITUATION DES CONVENTIONS DE FINANCEMENT AU CRA

ANNEXE ED.09 : LES FILIERES DE FORMATION DE BASE DU PROGRAMME MAJEUR FORMATION (PMF /CRA)

ANNEXE.ED.10 : RESUME DE L'EVALUATION EX-POST DU PROGRAMME REGIONAL DIAPER-III - RAPPORT FINAL 140 PAGES AVRIL 2001

ANNEXE.ED.11 : IMPACT DU DIAPER-III SELON LES PAYS

ANNEXE.ED.12 : CONFERENCE POLITIQUE POUR LA PROMOTION DES PRODUITS DU PROJET AP3A- OUAGADOUGOU 24/25 JUIN 2002

ANNEXE.ED.13 : HISTORIQUE DE L'INSAH

ANNEXE.ED.14 : EVALUATION CONJOINTE INSAH – USAID DU PROGRAMME MAJEUR SUR LA POPULATION ET LE DEVELOPPEMENT (CERPOD)

ANNEXE ED.01 :
TERMES DE REFERENCE POUR
L'EVALUATION DECENNALE ET L'AUDIT
ORGANISATIONNEL

**Termes de référence pour
l'évaluation décennale et l'audit organisationnel**

I. CONTEXTE

Le dernier plan décennal du CILSS a été adopté au début des années 90, dans un contexte de crise aiguë de l'institution. Le PRRD - le Plan de Redressement et de Relance Durable du CILSS - a permis de recentrer et de préciser le mandat de l'institution et de retrouver la confiance des pays d'une part, des partenaires au développement d'autre part.

Au cours des dix dernières années, le contexte d'intervention du CILSS a profondément évolué et l'institution est parvenue, globalement, à s'adapter à ces mutations en s'appuyant sur trois leviers essentiels :

- le dialogue avec les États ;
- le dialogue avec les acteurs de la société civile en voie de structuration à l'échelle sous-régionale ;
- le dialogue avec les partenaires de la Communauté internationale.

Si le CILSS a réussi d'une manière générale à s'adapter et à redéfinir son cadre d'intervention, subsistent encore des problèmes récurrents qui affectent négativement sa visibilité, sa crédibilité et son efficacité. En particulier, des interrogations subsistent quant à :

- l'organisation, la gestion et la communication interne ;
- le niveau des charges de structure par rapport aux fonds alloués aux opérations ;
- le degré de réalisation des programmes annuels, en terme d'activités et d'utilisation des budgets alloués ;
- la visibilité et l'impact des activités du CILSS.

Outre ces facteurs internes, les dernières années ont été marquées par la fin de la relation privilégiée du CILSS avec le Club du Sahel et la réduction des budgets alloués par les partenaires au CILSS.

Les responsables de l'institution ont largement conscience des problèmes rencontrés et ont engagé une série de réformes : réorganisation de l'INSAH, mise en place d'un système de suivi-évaluation, actualisation du manuel de procédures administratives, financières et comptables, coordination des programmes majeurs, etc.

Pour le CILSS, l'analyse du passé apparaît tout à fait nécessaire et utile, y compris pour identifier les « zones de fragilité » et poursuivre les réformes. Toutefois, l'objectif principal de l'évaluation est de disposer d'un outil pour anticiper, préparer et accompagner les changements que l'institution devra encore inévitablement réaliser. *Ces changements devront viser à renforcer sa capacité à assumer son mandat, répondre à la diversité et à l'évolution de la demande des « utilisateurs » de l'institution, contribuer de manière significative et décisive à relever les défis et à mettre en œuvre la vision du développement dont se sont dotées les sociétés sahéliennes.*

Ainsi le CILSS devra également s'adapter au contexte externe, régional et international. Si ce contexte a beaucoup changé au cours des dernières années, il n'en faut pas moins se préparer encore à d'importantes mutations et s'interroger de nouveau sur l'adéquation de l'organisation aux défis qu'elle doit relever au cours des 10-15 prochaines années.

Ces évolutions peuvent, sans prétendre à l'exhaustivité, se résumer dans les quelques points suivants :

- L'évolution des problématiques de développement et d'environnement dans la région sahélienne, ouest-africaine et internationale (intégration régionale, conventions internationales, NEPAD, accords multilatéraux, mondialisation) ;
- L'évolution du paysage institutionnel régional : rationalisation et coopération entre OIG, structuration des réseaux et organisations d'acteurs du secteur privé ou de la société civile ;
- La montée en puissance de la notion de préservation des biens publics globaux dans les préoccupations de la coopération internationale, notamment dans les domaines de l'environnement, la santé, et qui peut intégrer la satisfaction des besoins élémentaires tels que le droit à l'alimentation ;
- L'évolution des méthodes de gestion de l'aide, avec le passage progressif à une « approche programme » et à un système de décaissement fondé sur les résultats. Ceci implique le développement du dialogue sur les stratégies et les politiques, des systèmes de gouvernance transparents, des garanties en matière de bonne gestion, un rôle accru de pilotage et d'arbitrage par les bénéficiaires dans l'allocation des ressources, et enfin, nécessite des dispositifs de suivi-évaluation transparents, reconnus, fiables et efficaces.

II. OBJECTIFS ET RESULTATS

Cette étude répond aux besoins des Etats Membres et des partenaires au développement de disposer d'un audit organisationnel afin de mettre en œuvre les réformes nécessaires pour donner une nouvelle impulsion au CILSS, en s'appuyant sur le bilan des acquis des dix dernières années.

Ainsi, l'objectif global poursuivi par ce travail est de « *disposer des outils d'aide à la décision permettant à l'institution d'entreprendre les changements nécessaires pour s'adapter aux enjeux et répondre aux défis et priorités des sociétés sahéliennes à l'horizon 2015* ». Ces changements devront assurer une mobilisation soutenue des financements des partenaires au développement et des Etats membres et d'autres sources de revenu. Ils portent, potentiellement, sur sa structure, son mode d'organisation, ses thèmes de travail, ses fonctions, sa stratégie d'intervention et de partenariat avec la diversité de ses utilisateurs, ses produits, ses procédures de décision, de reporting, de suivi-évaluation, de gestion administrative et financière, de gestion des ressources humaines, etc.

Dans ce cadre, la partie rétrospective est principalement destinée à identifier les atouts de l'institution, mais aussi ses points faibles, qui devront être améliorés pour servir la stratégie de l'organisation pour les 10 ou 15 prochaines années, essentiellement traités dans la partie prospective.

L'évaluation devrait fournir des éclairages pertinents sur les questions suivantes, selon les critères d'évaluation habituels : pertinence, efficacité, efficience, impact et viabilité, en particulier :

- l'adéquation des orientations stratégiques de l'institution avec les enjeux agricoles, alimentaires et environnementaux qu'affrontent et que devront affronter d'ici 2015 les pays, les acteurs et les populations rurales ;
- l'évolution des attentes des dirigeants des pays membres et des principaux partenaires du CILSS, et les moyens de concilier les différents intérêts ;
- la pertinence de son positionnement et de son rôle en tant qu'organisme inter-étatique ;
- la clarté des objectifs et de la logique d'intervention, la cohérence entre objectifs et moyens mis en œuvre (financements, ressources humaines, principes d'intervention, etc.) ;
- la pertinence et l'efficacité de la logique d'intervention ;
- la pertinence des programmes politiques et techniques mis en œuvre, les synergies entre eux, les duplications et les « vides » ;
- les résultats obtenus par les programmes, le degré d'utilisation de ces résultats et l'impact au niveau des pays ;
- l'efficience des programmes (rapport coût/efficacité) ;
- la durabilité des résultats obtenus et leur répliquabilité ;
- l'impact des programmes par rapport aux résultats attendus ;
- la pertinence de l'organisation interne, son efficacité, sa fiabilité (y inclus « l'interface pays » : les CONACILSS) ;
- etc.

Par ailleurs, dans de multiples domaines, le CILSS ne peut à lui seul obtenir des résultats directement mesurables (sur la production agricole, le recul de l'insécurité alimentaire, la préservation des ressources naturelles, etc.) et imputables à ses programmes et activités. Il agit en coopération avec de multiples acteurs. De ce fait deux éléments doivent particulièrement retenir l'attention. Il s'agit d'une part du choix des indicateurs d'impacts, et d'autre part, des investigations qu'il conviendra de conduire pour juger la nature, la qualité et l'efficacité des partenariats mis en œuvre avec les différents acteurs : structures publiques nationales, des réseaux d'acteurs socioprofessionnels et du secteur privé et enfin, des autres OIG.

Dans ce cadre, les produits attendus de l'étude sont les suivants :

R1 Une évaluation décennale pour la période 1994-2003 ;

R2 Un audit organisationnel du système CILSS ;

R3 Des scénarios d'évolution du CILSS ;

R4 Un cadre d'orientation à l'horizon 2015.

III. ACTIVITES

La réalisation des résultats cités reposera sur la mise en œuvre des activités suivantes :

R1 Evaluation décennale :

A1 Evaluation de la mise en œuvre du PRRD :

- Aspects institutionnels, organisationnels, thématiques et techniques ;
- Degré de réalisation des mesures adoptées,
- Niveau de satisfaction des objectifs recherchés.

A2 Evaluation des programmes majeurs :

- thèmes,
- logique d'intervention,
- activités et résultats, effets, impacts, durabilité,
- performance,
- coordination et synergies entre programmes majeurs,
- compétences clés reconnues par les bénéficiaires, les Etats et les partenaires,
- rôle du Secrétariat Exécutif.

A3 Analyse du rôle du CILSS par rapport à son environnement :

- Etats membres : niveau de satisfaction des besoins des EM, relations avec les structures nationales, rôle des EM dans la définition des activités ;
- société civile : rôle du CILSS envers la société civile, satisfaction de ses besoins, place de la société civile dans le pilotage du CILSS ;
- autres OIGs et institutions internationales : mandats, coopération, recouvrements ;
- partenaires : évolution des sources de financement, des montants alloués, des modes d'intervention, et justification.

R2 Audit organisationnel :

A1 Structure et organisation générale

- structure et taille de l'institution : adéquation entre la taille et les ressources, coordination et niveau d'intégration entre les programmes majeurs ;
- mode d'organisation, adéquation du système de management hiérarchique, coordination générale entre sites ;

A2 Fonctions

- modalités de reporting et de suivi-évaluation,
- communication,
- relations avec les pays membres (instances politiques, CONACILSS, points focaux, relais nationaux) : contributions et intérêt des Etats membres, rôle dans le pilotage, organisation des CONACILSS,
- relations avec les OIG d'intégration, les OIG techniques et les organismes internationaux ; opportunité et modalités d'un élargissement à l'Afrique de l'Ouest ;

A3 Statuts et gestion des ressources humaines

- structuration du personnel ;
- rémunération (grille salariale et autres avantages) et motivation ;
- responsabilisation ;
- efficacité, évaluation, adaptation aux besoins du CILSS ;
- opportunité d'un service GRH ;

A4 Procédures administratives et financières

- gestion administrative et financière, procédures d'instruction et de décision, programmation ;
- modalités de financement : évolution des sources et des niveaux de financement, gestion et allocation des ressources, adéquation des financements à la structure, équilibre entre contributions des partenaires au développement, des Etats Membres et les ressources propres, difficultés liées à la diversité des modes de financement, rôle attendu de la Fondation pour le Développement Durable ;
- budgets : rôle et adéquation des CTG pour le CILSS, les donateurs et les Etats, transparence des budgets et facilité d'utilisation, adaptation aux besoins des donateurs ;

R3 Scénarios d'évolution du CILSS

Sur la base des conclusions des diagnostics précédents, la mission présentera des scénarios d'évolution du CILSS susceptibles d'assurer sa pérennité et son développement. Ces scénarios présenteront des options contrastées en matière de structure, de positionnement, de financement, etc. Le choix de scénario sera soumis aux instances du CILSS (Conseil des Ministres et Sommet des Chefs d'Etat).

R4 Mise en œuvre du scénario retenu et cadre d'orientation à l'horizon 2015 :

A1 Réformes à entreprendre pour la mise en œuvre du scénario retenu :

- définition de la structure organisationnelle adaptée aux objectifs, orientations et moyens du CILSS dans le cadre du scénario retenu,
- description des réformes à entreprendre et plan d'action à court terme pour les mettre en œuvre.

A2 Proposition d'un projet de cadre d'orientation à l'horizon 2015 pour le CILSS. Le cadre d'orientation sera un document concis (environ 10 pages) synthétisant les recommandations de la mission sur les réformes à mettre en œuvre et les orientations à adopter pour assurer le développement du CILSS :

- positionnement et rôle du CILSS,
- logique d'intervention,
- facteurs d'efficience et de qualité,...

IV. CALENDRIER DE REALISATION

L'étude pourra être réalisée en deux phases, séparées par la présentation d'un rapport d'étape comme suit :

Première phase : Evaluation décennale, diagnostic organisationnel et propositions de scénarios

La mission d'évaluation devra consulter les différents types de partenaires du CILSS, notamment :

- Les Etats Membres, et leurs représentants au plus haut niveau,
- Les représentants de la société civile,
- Les autres Organisations Inter-Gouvernementales,
- Les partenaires au développement (conseillers, agences de coopération dans les Etats membres, projets sur la sécurité alimentaire ou la GRN).

A ce titre, la mission devra prévoir des déplacements dans les trois pays abritant des démembrements du CILSS (Burkina Faso, Niger, Mali), ainsi que des visites du Chef de Mission dans certains autres pays membres.

La mission consultera la documentation pertinente sur le CILSS, dont une liste indicative est présentée ci-après.

L'évaluation décennale et l'audit organisationnel pourront être menés simultanément par deux équipes coordonnées par le Chef de Mission.

A l'issue de cette première phase, le bureau d'étude remettra un rapport provisoire comportant l'évaluation décennale, l'audit organisationnel et les propositions de scénarios d'évolution du CILSS. Ce rapport sera présenté et discuté lors d'une réunion du Comité de Pilotage de l'étude, avec les principaux experts de l'équipe. Les observations du Comité de Pilotage seront prises en comptes pour la rédaction du rapport définitif de phase I. Ses conclusions seront présentées aux instances dirigeantes du CILSS (Conseil des Ministres et Sommet des Chefs d'Etat), qui se tiendront du 7 au 15 décembre 2003 à Nouakchott , en Mauritanie.

Seconde phase : mise en œuvre du scénario retenu et projet de cadre d'orientation

La deuxième phase de l'étude sera consacrée à l'étude du scénario retenu par le Sommet des Chefs d'Etat, et à la préparation de sa mise en œuvre. Un rapport provisoire sera délivré dans un délai de un mois, et discuté lors d'une réunion du Comité de Pilotage. Un rapport final prenant en compte les observations du Comité de Pilotage sera délivré sous quinze jours

Les rapports seront délivrés en vingt exemplaires et en version électronique sur CD Rom (en 5 exemplaires).

V. ORGANISATION PRATIQUE

Pilotage de l'étude

Un Comité de Pilotage de l'étude sera mis en place. Il intégrera des représentants de la Direction du CILSS, des sites, des partenaires au développement, des réseaux d'acteurs et des États. Il pourra en outre intégrer des personnalités sahéliennes ou internationales reconnues pour leur connaissance des problématiques sahéliennes et leurs capacités de réflexion prospective.

Il assurera :

- le contrôle du respect des méthodologies retenues ;
- l'implication active de tous les acteurs dans le processus de l'évaluation et de validation du diagnostic et des recommandations ;
- la fonction d'interface entre l'équipe d'évaluateurs externes et l'institution (sites, personnel, instances et tutelle, etc.);
- la discussion des résultats au fur et à mesure des différentes phases d'investigation ;
- la validation du diagnostic et des recommandations.

Contribution du personnel et des acteurs

L'exercice a pour principale finalité « le changement ». A ce titre, la prise en compte de l'avis du personnel et de l'ensemble des acteurs qui gravitent dans le système CILSS est un élément déterminant pour la conduite des réformes à venir. L'équipe pourra s'appuyer sur la dynamique de réflexion en cours sur la stratégie et la résolution des insuffisances du CILSS. De plus, l'articulation de cette étude avec la mise en place du dispositif permanent de suivi-évaluation sera un élément important pour l'avenir. Le soumissionnaire devra préciser les modalités de consultation et de participation envisagées avec le personnel du CILSS et les acteurs associés.

ANNEXE ED.02 :
QUELQUES GRANDES DATES DU CILSS

QUELQUES GRANDES DATES DU CILSS

ANNEE	MOIS	DU	AU	EVENEMENT	LIEU	PAYS
2003	1	1	1	Un coordinateur des PMP est recruté	OUAGADOUGOU	Burkina Faso
2003	2	24	28	CILSS- Retraite des cadres du CILSS	BAMAKO	Mali
2003	3	18	18	CILSS/CONACILSS Mali- Réunion de préparation du Forum Régional "Praia+9" "foncier rural et développement durable au Sahel et en Afrique de l'ouest"	BAMAKO	Mali
2003	5	5	7	CILSS Forum sur le lancement du processus d'élaboration d'un cadre PAC pour l'Afrique de l'Ouest et le volet agricole du NEPAD	ACCRA	Ghana
2003	5	23	23	CILSS- NIAMEY (Groupe de)	NIAMEY	Niger
2003	5			NEPAD/ CEDEAO: préparation du volet agricole : élaboration du premier draft au Forum Régional d'Accra	ACCRA	Ghana
2003	5			NEPAD/ CEDEAO: préparation du volet agricole : élaboration du cadre de la PAC CEDEAO au Forum Régional d'Accra (TdR et processus discutés)	ACCRA	Ghana
2003	6	5	5	CILSS Groupe de OUAGADOUGOU Réunion 1°	OUAGADOUGOU	Burkina Faso
2003	9			Réseau International sur la Sécurité Humaine: appui du CILSS à la présidence malienne pour organiser en 2004 à Bamako une Conférence Internationale sur les liens entre le droit à l'alimentation et la sécurité humaine	NEW YORK	USA
2003	10	6	9	CILSS Comité Technique et de Gestion Unique des Programmes Majeurs: 1° réunion	DOUGUIA	Tchad
2003	10	1	1	Un chef de Cellule Suivi et Evaluation est recruté	OUAGADOUGOU	Burkina Faso
2003	11	6	6	CEDEAO: CILSS approché par BM pour contribuer à définir une stratégie régionale de LCP. Premiers débats à Accra	Accra	Ghana
2003	11	6	6	NEPAD/ CEDEAO: préparation du volet agricole : élaboration du cadre de la PAC CEDEAO au Forum Régional d'Accra (1° réunion de la Task Force-processus prévu durer 10 mois)	Accra	Ghana
2003	11	7	7	les procédures de recrutement de 4 postes de Conseillers du SE sont lancées par voie de presse (dépôt des dossiers 1/12/03)	OUAGADOUGOU	Burkina Faso
2003	11	17	21	CILSS/PMP GRN: Forum "Praia+9" sur le foncier	Bamako	Mali
2003	12	8	10	CILSS/ PMP/SA/ réunion du Réseau de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires au Sahel	Nouakchott	Mauritanie
2003	9	12	12	CILSS- accord de coopération entre CILSS et Autorité du Liptako Gourma	Ouagadougou	Burkina Faso
2003	12	11	12	CILSS- réunion du CPC, Comité des Partenaires du CILSS	Nouakchott	Mauritanie
2003	12	13	13	CILSS - réunion du Comité de Pilotage de la Fondation pour le Développement Durable au Sahel	Nouakchott	Mauritanie
2003	12	14	16	CILSS- X° réunion du Comité Régional de Programmation et de Suivi (CPRS)	Nouakchott	Mauritanie
2003	12	19	20	CILSS XXXVIII° Session ordinaire du Conseil des Ministres	Nouakchott	Mauritanie
2003	12	22	22	CILSS CONFERENCE des CHEFS d'ETAT et de GOUVERNEMENT 14°	NOUAKCHOTT	Mauritanie
2003	12	22	22	CILSS: les CHEFS d'ETAT et de GOUVERNEMENT entérinent le nouveau protocole d'accord de	NOUAKCHOTT	Mauritanie

2003	12	22	22	CILSS: les CHEFS d'ETAT et de GOUVERNEMENT entérinent le nouvel accord de coopération UEMOA/ CILSS	NOUAKCHOTT	Mauritanie
2003				voyage du CILSS pour présenter sa stratégie régionale et discuter des partenariats avec la FAO, au PAM, au FIDA, à la Coopération italienne	ROME	Italie
2002	2	8	8	CILSS - Concertation des partenaires techniques et financiers : représentation et mandats	OUAGADOUGOU	Burkina Faso
2002	6	1	1	CILSS- Lancement de la Fondation pour le Développement Durable au Sahel	BAMA KO	Mali
2002	8	12	16	CILSS Comités Techniques et de Gestion (CTG) des Programmes Majeurs Politiques Réunion 8°	OUAGADOUGOU	Burkina Faso
2002	8			Etude SOFIDEC relative au recrutement d'un coordonnateur général des programmes majeurs du CILSS. Ce rapport valide le besoin de créer un poste de Coordinateur des Programmes Majeurs.	OUAGADOUGOU	Burkina Faso
2002	10	29	29	CILSS Groupe de Ouagadougou - rencontre	OUAGADOUGOU	Burkina Faso
2002	10			CILSS DAG (refondation du) en marge du GOP du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest	PARIS	France
2002	11	19	21	CILSS Etude Suivi & Evaluation: finalisation étude MSI	OUAGADOUGOU	Burkina Faso
2002	11			CILSS FORUM des SOCIETES SAHELIENNES 2°	BANJUL	Gambie
2002	11			CILSS CONFERENCE des CHEFS d'ETAT et de GOUVERNEMENT	BANJUL	Gambie
2002	12	5	5	CILSS-CE Réunion	BRUXELLES	UE
2002	12	9	11	CILSS RESEAU de PREVENTION des CRISES au SAHEL 18° Réunion annuelle	BRUXELLES	UE
2002	12	10	10	CILSS -Bailleurs de fonds: réunion de coordination - CPC (début du)	BRUXELLES	UE
2002	12	10	10	CILSS DAG (fin du)	BRUXELLES	UE
2002	12	19	20	CILSS CONSEIL DES MINISTRES 37° Session: adoption, par résolution N°03/37/CM/2002, la stratégie régionale opérationnelle de Sécurité Alimentaire Durable à l'horizon 2015 et son premier programme quinquennal de mise en œuvre (2003-2007).	BANJUL	GAMBIE
2002	12	19	20	CILSS CONSEIL DES MINISTRES 37° Session: centre de liaison pour la mise en œuvre au Sahel de la Convention cadre ONU sur les changements climatiques et de la Convention ONU sur la diversité biologique	BANJUL	GAMBIE
2002	12	19	20	CILSS CONSEIL DES MINISTRES 37° Session: financement par le FEM de la mise en œuvre de la Convention ONU sur la LCD	BANJUL	GAMBIE
2002				NEPAD: préparation du volet agricole (CEDEAO mandatée par les Chefs d'Etats)		
2002				Sommet de Johannesburg: CILSS diffuse une plaquette de synthèse sur les liens entre les enjeux de la GRN au Sahel et la LCP	JOHANNESBURG	Afrique Sud
2001	1			CE EuropeAid Office de coopération (AIDCO) créé	BRUXELLES	UE
2001	7	13	13	CILSS Partenaires techniques et financiers Mémoire	PARIS	France
2001	8	17	17	CILSS réunion de concertation des SP/ CONACILSS	BAMA KO	Mali
2001	11	19	22	CILSS Comités Techniques et de Gestion (CTG) des Programmes Majeurs Politiques Réunion 7°	OUAGADOUGOU	Burkina Faso

2001	11	28	30	CILSS RESEAU de PREVENTION des CRISES au SAHEL 18° Réunion annuelle	FLORENCE	Italie
2001	12			UEMOA Acte additionnel N°3/2001 adopté		
2001				UEMOA P A U		
2000	5			CE Réforme de la gestion des aides extérieures adoptée	BRUXELLES	UE
2000	11	13	25	CILSS:réunions du 2° Forum des sociétés sahéniennes, du CRPS, du 35° Conseil des Ministres du Cilss, du Groupe de Ouaga, du Réseau de prévention des crises, de la réunion spéciale GMAP/agences de coopération et du sommet des chefs d'Etats du Cilss (Musa Mbenga nommé secrétaire exécutif)	BAMA KO	Mali
2000	11	21	22	CILSS: 35° Conseil ordinaire des Ministres du CILSS: Résolution n°5/CM/35/2000 suivi par le SE de la déclaration sur les migrations et urbanisation	BAMA KO	Mali
2000	11	25	25	CILSS: la 13 ^{ème} Conférence des Chefs d'Etat (Bamako) décide la création d'une fondation d'appui au CILSS, la « Fondation pour le Développement Durable du Sahel ». Résolution n°7/CM/35/2000 relative à la création d'un Comité de Parrainage pour conseiller et appuyer le Comité de Pilotage dans la constitution de la dotation initiale de la Fondation.	BAMA KO	Mali
2000	11	25	25	CILSS "Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire durable dans la perspective de lutte contre la pauvreté" adopté à la 13ème Conférence des Chefs d'Etat	BAMA KO	Mali
2000				UEMOA P A U		
1999				CILSS: Elaboration et adoption du PASR-AO		
1999				CILSS: Programme triennal 1999-2001 cadre global de stratégie d'intervention, présentation des programmes, estimation des besoins en financement		
1999				CEDEAO: Union douanière, marché commun, union monétaire: début	CEDEAO	
1999				CILSS Plan Triennal 1999- 2002: renforcement et approfondissement des acquis de 1995-98 et prise en charge des nouvelles problématiques (Sahel 21, CILSS/EM, CILSS/OIG)		
1998	1	14	15	Réunion à Ouagadougou des chefs de file des groupes thématiques du PASR.		
1998	3	2	6	Retraite des cadres du CILSS à Ouagadougou		
1998	3	9	13	Réunion à Ouagadougou des groupes thématiques du PASR.		
1998	3	16	21	Atelier de formation à la planification pour la plateforme des organisations paysannes du Sahel et le réseau des femmes sahéniennes. Processus de planification stratégique et outils.		
1998	3	23	26	Atelier régional tenu à Bissau pour la préparation du PREDAS		
1998	3			Atelier de relance du CNC en Côte d'Ivoire. Appui du CILSS- FERAP		
1998	3			Atelier régional tenu à Bamako sur décentralisation et renforcement des capacités locales au Sahel (Restitution Etude PADLOS Education)		

1998	3			Participation des représentants des ONG du Sénégal, du Burkina et du Mali au forum d'adoption du PAN du Cap Vert. Appui du CILSS-PASP Mali au forum d'adoption du PAN du Cap Vert. Appui du CILSS-PASP		
1998	4			Participation des représentants des ONG du Sénégal, du Burkina et du Mali au 1er forum du Niger. Appui du CILSS-PASP		
1998	5			Réunion tenue à Dakar pour la validation par le Comité national Sahel 1 d'une étude anticipative du phénomène " el nino " sur la sécurité alimentaire		
1998	5			Participation des représentants des ONG du Sénégal, du Burkina et du Niger au forum d'adoption du PAN du Mali (Appui du PASP)		
1998	5			Atelier d'évaluation du processus de mise en œuvre de la CCD au Sénégal		
1998	6	8	12	Atelier national tenu à N'Djaména pour le lancement de l'observatoire du foncier au Tchad (appui CILSS-PADLOS)		
1998	6	15	19	Rencontre régionale tenue à Niamey sur les stratégies de sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles au Sahel		
1998	6	24	28	Atelier tenu à Kaya pour la coordination des actions de du foncier au Tchad (appui CILSS-PADLOS)		
1998	6	25	26	33° Conseil des Ministres de tutelle tenu à Niamey Présentation du rapport final de synthèse régionale du phénomène El Nino		
1998	6			Atelier d'évaluation du processus de mise en œuvre de la CCD au Burkina Faso		
1998	6			Rencontre nationale tenue à N'Djaména pour la mise en place de l'observatoire du foncier au Tchad. Appui du CILSS-PADLOS		
1998	6			Forum constitutif de la plate forme paysanne du Niger Appui du CILSS PADLOS. Niamey		
1998	7	15	17	Atelier tenu à Tenkodogo (Burkina) pour la programmation du programme majeur politique sécurité alimentaire		
1998	7			Forum constitutif de la plate forme paysanne du Burkina Faso. Ouagadougou. Appui du CILSS-PADLOS		
1998	7			Rencontre nationale à Ouagadougou : lancement des actions de mise en place de l'observatoire du foncier au Burkina. CILSS-PADLOS		
1998	7			Atelier national tenu à Ouagadougou. Réflexion sur l'opportunité de création d'un CNC des filières " céréales, fruits et légumes " Appui du de mise en place de l'observatoire du foncier au Burkina.Appui du CILSS FERAP		
1998	8	3	4	Atelier national à Lomé pour la validation des études sur les filières d'origine, végétales et animales. Appui CILSS-FERAP		
1998	9	12	12	13° journée du CILSS Thème " Pour une protection intégrée des végétaux respectueuse de l'environnement"		
1998	9	21	24	:Réunion à Cotonou du CSRC pour la validation technique du PASR. CILSS/PASP-CEDEAO		
1998	9	25	25	Réunion sous régionale tenue à Cotonou " Afrique		

1998	10	12	14	Rencontre régionale à Ouagadougou des opérateurs économiques du secteur de l'agro-alimentaire du sous-espace Centre - Appui du CILSS- FERAP		
1998				CILSS: réflexion sur l'avenir: examen de l'avancement des projets en cours, prise en compte des changements dans les pays et des enseignements de l'exécution 1995/97; prise en compte des recommandations e SAHEL 21		
1997	1	30	31	Forum national tenu à Nouakchott pour le lancement de Sahel 21		
1997	1			Réunion régionale tenue à Ouagadougou avec les responsables des cellules de communication (préparation Sahel 21)		
1997	1,2			Mission de terrain du groupe de travail GRN CILSS/Club du Sahel Cap Vert, Burkina Faso, Niger		
1997	2,5			Missions de terrain dans les 9 pays du CILSS conduites par les experts du PASP.		
1997	3	12	12	Forum national tenu à Dakar (Hôtel Terranga) pour le lancement de Sahel 21 (sur base des ateliers régionaux tenus les 4 et 5 janvier)		
1997	3	27	28	Forum des ONG mauritaniennes tenu à Nouakchott sur la CCD (Organisé par ADD, DEAR, CCD, PNUD/UNSO et appui en amont du CILSS/PASP pour la formation des animateurs)		
1997	3			Rencontre nationale jeunesse Sahel 21 du Burkina. Koudougou. Appui du CILSS-PADLOS		
1997	3			Atelier national de restitution de l'étude diagnostic des organisations paysannes du Burkina Faso. Koudougou CILSS-PADLOS	Koudougou	Burkina Faso
1997	4	12	15	Rencontre régionale à Nouakchott (Hôtel Chingetti) sur les problématiques des systèmes de production, filières agro-alimentaires et sur la promotion de la lutte intégrée au Sahel. CILSS-PRORES		
1997	4	21	25	Colloque international sur le foncier au Sahel. Tenu à Saint Louis au Sénégal (80 participants) CILSS-PADLOS. Université Gaston BERGER/Saint Louis. Université de Ouagadougou.		
1997	4	28	30	Atelier régional tenu à Nouakchott " Femmes Sahel 21 "		
1997	4	28	2	Deuxième atelier sous-régional tenu à Lomé de réflexion sur les cadres nationaux de concertation (CNC) du sous-espace centre élargi à la Mauritanie et au Sénégal		
1997	5	20	22	Réunion à Dakar pour la validation du " document préparatoire Sénégal " du PREGEC		
1997	5	20	27	Atelier régional tenu à Ouagadougou des opérateurs économiques Préparation de " Sahel 21 "		
1997	5	21	23	Rencontre à Ouagadougou " Jeunesse sahélienne " et producteurs ruraux (une vingtaine de jeunes, absence de la Mauritanie)		
1997	5			Atelier régional tenu à Praia pour conclure et synthétiser les fora des Comités nationaux Sahel 21		
1997	5			Réunion régionale tenue à Dakar (Croix du Sud) pour l'examen des études nationales en matière de		

1997	6	6		" Femmes Sahel 21 "		
1997	6	11	12	Atelier national sur les normes de qualité et la réglementation sanitaire pour les produits des filières " céréales " et " bétail-viande " au Mali		
1997	6	15	16	Atelier national sur les normes de qualité et la réglementation sanitaire pour les produits des filières " céréales " et " bétail-viande " en Mauritanie		
1997	6	16	20	Atelier régional tenu à Niamey sur le foncier pastoral organisé par le PRASET/GTZ avec la collaboration du CILSS-PADLOS, le Club du Sahel, l'IIED et divers projets partenaires CILSS-PADLOS, le Club du Sahel, l'IIED et divers projets partenaires (75 participants)		
1997	6	22	23	Atelier national sur les normes de qualité et la réglementation sanitaire pour les produits des filières " céréales " et " bétail-viande " au Sénégal		
1997	6			Atelier national de restitution de l'étude diagnostic des organisations paysannes au Mali. Bamako. CILSS-PADLOS		
1997	7	9	11	Atelier national tenu à Nouakchott pour validation du document de la d'ajustement sectoriel agricole, échanges régionaux et sécurité alimentaire collective : les enjeux de la concertation ". FERAP		
1997	7	16	17	Atelier régional tenu à Bamako (Hôtel Mandé) sur le " programme concertation entre le CILSS, la CEDEAO, l'UEMOA et le REAO		
1997	7	21	23	Réunion régionale à Accra pour la mise en place d'un cadre de concertation entre le CILSS, la CEDEAO, l'UEMOA et le REAO		
1997	7	28	31	Forum tenu à Niamey pour le lancement du Programme d'action sous- régional Ouest africain (CCD/PASR). CILSS-PASP.		
1997	7	28	1	Atelier national tenu à Accra pour validation des études sur l'élevage, fruits et légumes. Appui du CILSS-FERAP (constitution d'un CNC)		
1997	7	28	1	Atelier régional tenu à N'Djaména sur la " Décentralisation et réformes foncières au Sahel ". CILSS/PADLOS		
1997	7			Atelier national tenu à Nouakchott pour validation du document de la Mauritanie pour la préparation du PREGEC		
1997	9	1	3	Comité régional de programmation et de suivi CRPS (du 1 au 3 / 9)- Banjul		
1997	9	4	5	CILSS FORUM des SOCIETES SAHELIENNES SAHEL 21	BANJUL	GAMBIE
1997	9	4	5	CILSS Club du Sahel - Table ronde sur le bilan et les perspectives du Club	BANJUL	GAMBIE
1997	9	4	5	CILSS CONSEIL DES MINISTRES 33° Session	BANJUL	GAMBIE
1997	9	4	5	Forum des Sociétés sahéliennes (du 4 au 5) (Banjul Sahel 21 - Transformation de l'agriculture)		
1997	9	5	5	Création à Banjul d'un réseau des femmes sahéliennes (REFESA)		
1997	9	8	9	Conseil des Ministres de tutelle (32 session ordinaire du 8 au 9/9)- Banjul		
1997	9	9	12	Atelier sous-régional tenu à Niamey sur le format, le contenu et le suivi d'impact du PAN		

1997	9	10	11	20 ^e anniversaire célébré à Banjul du Club du Sahel (du 10 au 11). Sahel 21, Coopération 21		
1997	9	11	12	CILSS CONFERENCE des CHEFS d'ETAT et de GOUVERNEMENT 14 ^e	BANJUL	GAMBIE
1997	9	11	12	Conférence au sommet des chefs d'Etats et de Gouvernement (12 ^e conférence du 11 au 12/9)-Banjul		
1997	9	12	12	12 ^e journée du CILSS. Thème " Décentralisation et développement local au Sahel "		
1997	10	13	17	1 ^o Conférence des Ministres du CILSS chargés de la population tenue à Ouagadougou Population et développement durable, quelles perspectives.		
1997	10	20	24	Rencontre régionale à N'Djaména sur le rôle et la place de la femme dans la gestion des ressources naturelles au Sahel. CILSS-PADLOS		
1997	11	4	7	Réunion de concertation sous-régionale à Dakar sur les Normes de qualité et la réglementation sanitaire pour les produits des filières " céréales " et " bétail-viande " avec la participation de l'ensemble des pays du Sous-espace Ouest .		
1997	11	18	20	Atelier régional tenu à Niamey sur la prévention et la gestion des crises alimentaires au Sahel (préparation du PREGEC)		
1997	11	20	21	Séminaire sous-régional tenu à Bamako sur l'emballage des produits agro-alimentaires locaux transformés (62 participants).		
1997	11	21	6	Voyage d'étude et de prospection commerciale en Mauritanie et au Sénégal pour les produits de la mer, avec la participation d'opérateurs économiques du Burkina Faso, du Mali et du Cap-Vert.		
1997	12	1	4	Première réunion tenue à Accra du Comité sous-régional de coordination du PASR (définition des chefs de file thématiques). CEDEAO-CILSS/PASP		
1997	12	10	12	Atelier méthodologique sur le suivi-évaluation des programmes et projet du CILSS. CILSS. Ouagadougou.		
1996	5	14	15	Séminaire régional tenu à Ouahigouya sur la coopération CILSS/ONG pour la mise en oeuvre de la CCD. CILSS-PASP		
1996	6	10	11	Atelier national sur les " entraves aux échanges " CILSS-FERAP à Nouakchott		
1996	6	12	13	Atelier national sur les " entraves aux échanges " CILSS-FERAP au Sénégal		
1996	6	13	13	Atelier national sur les " entraves aux échanges " CILSS-FERAP au Mali		
1996	6			Atelier régional tenu à Ouagadougou : méthodologie d'étude sur la dimension régionale du PASA FERAP		
1996	7	10	11	Atelier national tenu à Nouakchott sur la gestion alternative des conflits liés aux ressources naturelles en Mauritanie (PADLOS)		
1996	7	29	31	Atelier régional tenu à Abidjan de réflexion sur les cadres nationaux de concertation (CNC). CILSS-FERAP		

1996	8	6	8	Atelier régional tenu à Ouagadougou préparatoire au lancement des projets transfrontaliers de villages pilotes au Sahel et au Maghreb.		
1996	8	12	14	Rencontre sous-régionale tenue à Banjul (pays du Sahel et pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest) sur la méthodologie d'élaboration des PAN et le suivi-évaluation ; CILSS-CCD.		
1996	8	18	19	Atelier sous-régional CILSS/ FERAP tenu à Nouakchott sur le thème : concertation sur un plan commun d'actions pour la réduction des décentralisation et le développement local au Sahel " (56 p). " bétail-viande " dans l'espace constitué par le Mali, la Mauritanie et le Sénégal		
1996	9			Rencontre régionale tenue à Bamako sur "Femme et décentralisation" CILSS-PADLOS		
1996	9,1			Mission de terrain au Mali et au Sénégal du groupe de travail GRN. CILSS/Club du Sahel		
1996	10	7	8	Réunion à Dakar pour la validation technique des études faites au Sénégal dans la cadre du PRORES (Système de production, filières agro-alimentaires, protection intégrée des végétaux) (44 participants)		
1996	10	10	11	Atelier régional tenu à N'Djaména " Place et rôle de la presse dans la décentralisation et le développement local au Sahel " (56 p).CILSS-PADLOS-PRISME.		
1996	10	10	11	Atelier régional tenu à N'Djaména sur la Place et rôle de la presse dans la décentralisation et le développement local. CILSS-PADLOS-PRISME		
1996	10	28	31	Séminaire régional à Dakar (Hôtel Indépendance) pour le lancement de Sahel 21 (250 participants)		
1996	11			Réunion du groupe de travail GRN CILSS/Club du Sahel- Nouakchott		
1996				CE Conseil des ministres règlement Sécurité Alimentaire adopté	BRUXELLES	UE
1995	2	14	16	Rencontre régionale tenue à Thiès (Sénégal) des organisations paysannes du Cap Vert, de la Gambie, de la Mauritanie et du Sénégal (préparation de la rencontre de Koudougou)		
1995	2			Mogtéo Burkina. Rencontre nationale préparatoire des organisations paysannes du Burkina Faso		
1995	2			Réunion de Lomé. Identification des acteurs du PASR et adoption de la méthodologie d'élaboration. CEDEAO-CILSS/PASP		
1995	3			Rencontre régionale tenue à Sélingué (Mali) préparatoire des organisations paysannes du Burkina, Mali, Niger et Tchad		
1995	3			Comité de réflexion femme et GRN Bobo Dioulasso. Burkina Faso		
1995	4	10	12	Forum tenu à Koudougou constitutif de la plate - forme des organisations paysannes du Sahel		
1995	4	15	17	Rencontre régionale à Bamako sur les rôles respectifs des ONC et du CILSS dans la mise en œuvre de la CCD		
1995	4			CILSS CONSEIL DES MINISTRES 30° Session: Sahel 21 début du processus	NOUAKCHOTT	MAURITANIE

1995	5	27	28	Réunion à Dakar du groupe de travail GRN CILSS/Club du Sahel		
1995	7	24	28	Conférence régionale tenue à Dakar sur la mise en oeuvre de la CCD en Afrique de l'Ouest (organisée par le CILSS)		
1995	9	12	12	10° Journée du CILSS. Les énergies nouvelles et renouvelables pour un développement durable au Sahel		
1995	12	4	8	La gestion alternative des conflits liés aux ressources naturelles. Synthèse régionale. CILSS-PADLOS/FAO-FTPP. Niamey Niger		
1995				CILSS: institution dans un souci de transparence d'un contrôle externe effectué par un Commissaire aux Comptes		
1994	1	1	1	CILSS: début du nouveau CILSS avec cadre d'orientation décennale (1994-2004)		
1994	4			CILSS CONFERENCE des CHEFS d'ETAT et de GOUVERNEMENT 11°. Plan de Restructuration et de Relance Durable PRRD	PRAIA	Cap Vert
1994	4			CILSS: création de la Plate -forme paysanne à Praia; extension du concept aux femmes, aux jeunes et aux entreprises du secteur agro-alimentaire	PRAIA	Cap Vert
1994	5			UEMOA CONFERENCE des CHEFS d'ETAT et de GOUVERNEMENT 1°		
1994	6			Conférence régionale tenue à Praia sur la problématique foncière et la décentralisation au Sahel.		
1994				CE Conseil des ministres résolution Sécurité Alimentaire adoptée	BRUXELLES	UE
1993	1	7	8	CILSS CONSEIL EXTRAORDINAIRE DES MINISTRES Session: PRRD : Adoption moyennant certains amendements des rapports d'audit, mandat au Sec Exé pour mettre en œuvre les recommandations des auditeurs	OUAGADOUGOU	Burkina Faso
1993	4			CILSS CONSEIL DES MINISTRES 28° Session:		
1992	4	6	7	CILSS CONSEIL DES MINISTRES 27° Session: adoption du plan d'opération pour parachever le PRRD, engage le Sec Exé à élaborer effectivement un PRRD	OUAGADOUGOU	Burkina Faso
1992						
1992						
1991	2	1	2	CILSS CONSEIL DES MINISTRES 26° Session: mandat au Sec Exé de proposer un Plan de redressement financier du système CILSS	BAMAKO	Mali
1991	6			CILSS CONSEIL EXTRAORDINAIRE DES MINISTRES Session: Plan de redressement financier: mesures d'urgence, déflation du personnel, arriérés des EM, mandat au Sec Exé d'entreprendre un audit, appel aux bailleurs	BISSAU	Guinée Bissau
1991				CILSS: Plan de redressement et de Relance Durable (PRRD) 1991-93: nlle structure (noyau central+PM), Schéma Directeur Décennal, plan Triennal		
1991				CILSS: l'harmonisation des plans nationaux de lutte contre la désertification	NIAMEY	Niger
1989				CILSS: Forum de Ségou sur la gestion des terroirs	SEGOU	Niger
1988				CILSS: forum de Ni'Diamena : Plan d'action de la	NI'DIAMENA	Tchad

1984				CILSS: stratégie de lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification: l'Homme moteur du Développement	NOUAKCHOTT	Mauritanie
1976				CILSS: programme de 1° génération 1976-1982: 612 projets d'intérêt national - coût 2,5 milliards US\$		
1976				Création à l'initiative des pays membres de l'OCDE du Club du Sahel		
1973	9	12	12	CILSS : Création		
1973				CILSS: phase de l'aide d'urgence (1973-1976)		
1968				periode de grande sécheresse (1968-73) au Sahel		

ANNEXE ED.03 :
CALENDRIER DES ACTIVITES ET DES
EXPERTS

Evaluation décennale et audit organisationnel du CILSS

Calendrier indicatif des activités :

Désignation	mois	44							45							46							47							48							49							50							51						
		octobre							novembre							décembre							décembre																																		
		L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
Phase 1																																																									
Evaluation décennale	FDU																																																								
Evaluation PRRD																																																									
Evaluation Programmes Majeurs																																																									
- PM Sécurité Alimentaire	ADU,BAG																																																								
- PM GRN	PMA,MSE																																																								
- AGRHYMET	ADU,BAG																																																								
- INSAH	PMA,MSE																																																								
Rôle du CILSS	FDU																																																								
Audit organisationnel	PPI, POU																																																								
Elaboration scénarios d'évolution	FDU,HDU																																																								
Rédaction Rapport d'étape	FDU,HDU																																																								
Phase 2																																																									
Conception Plan d'action et Cadre d'orientation	FDU,HDU																																																								
Rédaction rapport final	FDU																																																								
Réunions et atelier																																																									
Réunions avec le Comité de Pilotage	FDU+mission																																																								
Atelier de hiérarchisation	FDU+mission																																																								
Réunion à mi parcours	FDU+mission																																																								
Remises de rapports :																																																									
Aide mémoire d'étape	FDU																																																								
Rapport d'étape provisoire	FDU																																																								
Rapport d'étape définitif pour mémoire, événements marquants de CILSS-NOUAKCHOTT 2003	FDU																																																								

NOUAKCHOTT, décembre 2003
 05 XIV^e conférence des Chefs d'Etat du CILSS le 22/12/03
 38^e Conseil ordinaire des Ministres de l'Agriculture du CILSS (19-20/12)
 04 Comité Régional de Programmation et de Suivi (CRPS) (14-16/12)
 03 Comité des bailleurs du système CILSS,(11-12/12)
 02 3^e Forum des Stés Sahéliennes (9-10/12)

activités d'investigations
 activités de réflexion, conception, synthèse

Calendrier indicatif des experts :

Désignation	mois	44							45							46							47							48							49							50							51						
semaine année 2003		octobre							novembre							décembre							décembre																																		
		L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
Experts internationaux :																																																									
Chef de mission, agro-économiste	DUPRAT Francis	FDU																																																							
Expert en réflexion stratégique	DUCROQUET Hubert	HDU																																																							
Expert évaluation, spécialiste en sécurité alimentaire	DURAND Augustin	ADU																																																							
Expert évaluation, spécialiste en gestion des ressources naturelles	MAURANGES Patrice	PMA																																																							
Expert en audit organisationnel	PIDAULT Patrick	PPI																																																							
Experts locaux :																																																									
Expert en sécurité alimentaire	ALPHA GADO Boureima	BAG																																																							
Expert en gestion des ressources naturelles	SEDOGO Michel	MSE																																																							
Auditeur	OUEDRAOGO Paulin	POU																																																							

au Burkina Faso (CILSS)
 au Niger (AGRHYMET)
 au Mali (INSAH)
 dans les états membres
 en France
 en Mauritanie
 au Sénégal

ANNEXE ED.04 :
DOCUMENTS CONSULTES

DOCUMENTS CONSULTES (

(Classement par organisme/activité et par ordre chronologique)

CILSS :

1994 :

CILSS, 1994 :
« Convention révisée du CILSS »,
22 avril 1994, 14 p.

CILSS, 1994 (?) :
« Le CILSS...plus d'un quart de siècle de lutte contre la sécurité alimentaire, contre la sécheresse et la désertification au Sahel »,
Plaquette à onglets, 1994 (?), 8 p.

CILSS, 1994 :
« Résolutions relatives au cadre d'orientation général du plan triennal du CILSS »,
XI^{ème} Conférence des Chefs d'Etats de Praia du 21 au 22 avril 1994, in Reflet Sahéliens n°
21, juin 1994, 51 p.

1995 :

CILSS/SE, 1995 :
« Plan Triennal 1995 – 1997 – Fiches des projets des Programmes Majeurs Politiques »,
CILSS/SE, novembre 1995, 78 p.

KABORE Béléko Pierre, 1995 :
« Rapport de consultation juridique sur les institutions du CILSS avec lesquelles l'USAID a des accords de subventions »,
USAID, Bamako, novembre 1995, 19 p.

1996 :

CILSS, IGAD ; SADC and UMA, 1996 (?) :
« Implementing the Convention to Combat Desertification at the Subregional - Level The subregional Action Programme (SRAP) Process : Elements of an Approach »,
in collaboration with UNSO, 1996 (?), 4 p.

1997 :

ACDI, 1997 :
« Accord de contribution pour un projet d'action convergente. Articles de convention »,
ACDI/CILSS/SE, 22mars 1997, 5p. + document de projet « Appui au CILSS – Phase V – et annexes.

1998 :

CILSS, 1998 :

« SAHEL 21 – Les sahéliens au 21^{ème} siècle »,
in 'Reflets sahéliens', numéro spécial n° 28, mars 1998, 11 p.

1999 :

CILSS/SE, 1999 :

« Plan triennal, 1999-2001 »
Version finale, CILSS/SE, janvier 1999, 148 p.

C2G Conseil, 1999 :

« Evaluation externe des programmes majeurs politiques du CILSS – Rapport Final »,
C2G CONSEIL, mars 1999, 75 p. + annexes.

2000 :

SE-MBENGA Musa S. (?), 2000 :

« 13^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et / ou de Gouvernement des pays membres du CILSS (Mali, Bamako, 13-26 novembre 2000) »,
CILSS/SE, Rapport du Secrétaire Exécutif, août 2000, 34 p.

CILSS-SE, 2000 :

« Les actes de la 13^{ème} Conférence au Sommet des Chefs d'Etat et / ou de Gouvernement (Mali, Bamako, 16-25 novembre 2000) »,
CILSS/SE, Rapport du Secrétaire Exécutif, novembre 2000, 15 + 29 + 9 p.

CILSS, 2000 :

« Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté au Sahel
Tome I : Processus Sahel 21 & résumé du cadre stratégique
Tome II : Document principal »,
CILSS, novembre 2000, 45 p. et 125 p.

CILSS, 2000 (?) :

« SAHEL 21 : la vision de l'avenir du Sahel par les Sahélien(ne)s – Bilan, vision, ambitions et priorités pour l'agriculture sahélienne »,
CILSS, 2000 (?), 56 p.

2001 :

ACDI, 2001 :

« Aide mémoire de la rencontre de concertation entre les partenaires techniques et financiers du groupe de Ouagadougou et le CILSS »,
ACDI/CILSS, juillet 2001, 4 p.

CILSS (?), 2001 :

« Rapport général du Système-CILSS 2000 et 1^{ère} Semestre 2001 »,
CILSS/SE, décembre 2001, 39 p. + annexes 47 p.

2002 :

CILSS/SE, 2002 :

« Plan triennal 2002-2004 », Document de travail, Huitième réunion du Comité Régional de Programmation et de Suivi (CRPS), Ouagadougou, 21-23 janvier 2002, janvier 2002, 94 p.

CILSS/SE, 2002 :

« Rapport du Secrétariat Exécutif – 36^{ème} session du Conseil des Ministres – Ouagadougou, 24-25 janvier 2002 », CILSS/SE, janvier 2002, 25 p.

CILSS/SE, 2002 :

« Les actes de la 36^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres – Ouagadougou, 20-24 janvier 2002 », CILSS/SE, janvier 2002, 21 + 23 p.

CILSS, 2002 :

« Rapport annuel 2000-2001 », Ouagadougou, 2002, 49 p.

CILSS, 2002 :

« Sahel 21 : le refus de la misère, le choix du développement durable », Notice bibliographique, CILSS-Ouagadougou, version d'avril 2002, 37 p.

CILSS, 2002 :

« Sahel 21 : le refus de la misère, le choix du développement durable », Notice bibliographique, CILSS-Ouagadougou, version de décembre 2002, 61 p.

NEPAD/FAO, 2002 :

« Comprehensive Africa Agriculture Development Programme (CAADP) », NEPAD/FAO, juin 2002, 76 p.

NEPAD, 2002 :

« Compte-rendu des Organisations Intergouvernementales (OIG) sur le volet agricole du NEPAD », NEPAD, 30-31 juillet 2002, Somone, Sénégal, 11 p.

ACDI, 2002 :

« Aide mémoire des partenaires techniques et financiers du CILSS participant à la 8^{ème} réunion des Comités Techniques et de Gestion (CTG) des programmes majeurs politiques à Ouagadougou, du 12 au 16 août 2002 », ACDI/CILSS, août 2002, 3 p.

CILSS, 2002 :

« Sahel : les ressources naturelles, clés du développement ! », Sommet mondial pour le développement durable – 2002 – Johannesburg, 27 p.

CILSS, 2002 :

« La gestion concertée des pesticides, un moyen de protéger la santé humaine, animale et l'environnement au Sahel », 17^{ème} journée du CILSS, 12 septembre 2002, plaquette recto verso de 6 p.

MBENGA Musa S., 2002 :

« 37^{ème} session du Conseil des Ministres, Banjul, 19 au 20 décembre 2002 », CILSS/SE, novembre 2002, 31 p.

NEPAD, 2002 :

« Rôle des Organisations économiques régionales (OER) dans la mise en œuvre des programmes de sécurité alimentaire dans le contexte du NEPAD »,
Réunion conjointe du Comité de Pilotage du NEPAD, de la banque Africaine de Développement et de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, 11-12 décembre 2002, Abuja (Nigeria), 60 p.

CILSS/SE, 2002 :

« Actes de la 37^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres – Banjul, 19-20 décembre 2002 »,

CILSS/SE, décembre 2002, 24p.

CILSS/SE, 2002 :

« Neuvième session du Comité Régional de Programmation et de Suivi (CRPS) – Banjul, 16-18 décembre 2002 »,

Compte rendu, décembre 2002, 15 p.

Management Systems International, 2002 :

« Manuel de Suivi-Evaluation – Guide de Suivi-Evaluation et Manuel des Procédures »,

MSI/CILSS, décembre 2002, 68 p.

2003 :

CILSS, 2003 :

« Projet de document cadre sur le volet agricole du NEPAD Afrique de l'Ouest »,

CILSS/CEDEAO/Cadre de concertation inter-OIG, avril 2003, 46 p.

CILSS/SE, 2003 :

« Avis de vacance de poste d'un expert en suivi-évaluation »,

CILSS/SE, juin 2003, 4 p.

CILSS/SE, 2003 :

« Activités de réflexions stratégiques : bilan 2002, bilan 2003, programme de travail 2004-2007, plan d'opération 2004 »,

CILSS/SE, septembre 2003, 13 p.

CILSS/Groupe de Niamey, 2003 :

« Déclaration de la Concertation des partenaires techniques et financiers du Centre Régional d'AGRHYMET (Groupe de Niamey) au Comité Technique et de Gestion des Programmes Majeurs 'Formation' et 'Information' 2002-2003 »,

CILSS, 25 septembre 2003, 2 p.

MILLOGO Laurent, 2003 :

« Mise en œuvre du Suivi-évaluation – Proposition de Calendrier des Evénements »,

CILSS/Cellule de Suivi-Evaluation, octobre 2003, 8 p.

CILSS, 2003 :

« Flash CILSS »,

Bimensuel d'information interne du CILSS, n° 20, septembre 2003, 2 p.

CILSS, 2003 :

« Flash CILSS »,

Bimensuel d'information interne du CILSS, n° 21, octobre 2003, 2 p.

CILSS, 2003 (?) :

« Convention portant création d'une fondation pour le développement durable du Sahel »,

2003 (?), 8 p.

CILSS, 2003 (?) :

« Exposé des motifs à la ratification de la Convention portant création d'une fondation pour le développement durable du Sahel »,

2003 (?), 5 p.

CILSS, 2003 (?) :

« Note de synthèse sur la fondation pour le développement durable du Sahel »,

2003 (?), 5 p.

PMP :

1997 :

CILSS/SE, 1997 :

« Rapport de synthèse des comités de pilotages des projets du PMP GRN », CILSS, janvier 1997, 18 p.

1998 :

CILSS/SE, 1998 :

« 5^{ème} Comités techniques et de gestion des programmes majeurs politiques – Ouagadougou, 11-15 octobre 1999 », Rapport de synthèse, octobre 1999, 94 p.

1999 :

C2G Conseil, 1999 :

« Evaluation externe des programmes majeurs politiques du CILSS », Rapport final, mars 1999, 75 p.

2000 :

CILSS/SE, 2000 :

« Comptes-rendus des Comités Techniques et de Gestion des Programmes Majeurs – 4-22 septembre 2000 », CILSS/SE, 2000,

2001 :

UNION EUROPEENNE, 2001 : (confidentiel)

« 7^{ème} réunion des Comités Techniques et de Gestion (CTG) des programmes majeurs politiques sécurité alimentaire et gestion des ressources naturelles, Ouagadougou, 19-22 novembre 2001 »

Note de dossier, Union Européenne, 12 septembre 2001, 2 p.

CNRST (?), 2001 :

« Science and technology and competitiveness of natural resources in Africa – an issues paper » ,

Addis Abeba, 30 octobre – 1^{er} novembre 2001, 32 p.

UNION EUROPEENNE, 2001 : (confidentiel)

« Rapport de mission de M. BAULAIN à Florence, du 27/11 au 01/12/01 »,

Note à l'attention de M. BONACCI, DG AIDCO, 29 novembre 2001, 10 p.

UNION EUROPEENNE, 2001 : (confidentiel)

« 7^e réunion du CTG 2001 des PMP du CILSS »

Aide-mémoire des partenaires du CILSS, 20 décembre 2001, 6 p.

UNION EUROPEENNE, 2001 : (confidentiel)

« Réunion annuelle du réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel (Florence, 28-30 novembre 2001) – Rapport de mission de Monsieur Stéphane DEVAUX »

EuropeAid Office de Coopération, Mme Chantal HEBBERECHT – Chef d'unité AIDCO/F5, 17 janvier 2002, 6 p.

2002 :

CILSS/UDL-PADLOS, 2002 (?) :

« Note synthétique du rapport annuel de l'UDL-PADLOS 2000-2001 »,
CILSS, 2002 (?), 4 p.

LANG Harald, 2002 :

« Atelier de programmation du PMP GRN / CILSS – 14-17 janvier 2002 – Processus de travail et résultats atteints »,
Planung Organisation Management vont Entwicklungsprozessen, janvier 2002, 9 p.

GRELL Hermann (?), 2002 :

« Aide-mémoire de la mission de contrôle d'avancement du projet « Mission allemande d'Appui au CILSS »,
GTZ, 5 février 2002, 9 p.

CILSS/SE, 2002 :

« Programme Majeur Politique de Gestion des Ressources Naturelles – Rapport annuel 2001 »,
CILSS/SE, avril 2002, 67 p.

IRG, 2002 :

« Investir dans la forêt demain : vers un Programme d'Action pour la Revitalisation de la Foresterie en Afrique de l'Ouest »,
CILSS/ISAID/IRG, août 2002, 35 p.

UNION EUROPEENNE, 2002 : (confidentiel)

« 8^{ème} réunion des CTG des PMP – Ouagadougou, du 12 au 16 août 2002 – Aide-mémoire des partenaires techniques et financiers du CILSS »,
UE/Délégation de la Commission Européenne au Burkina Faso, 04 novembre 2002, 4 p.

UNION EUROPEENNE, 2002 : (confidentiel)

« SAHEL 21 - Sécurité alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté au Sahel »,
CILSS/SE, Note pour la rencontre avec les services de la Commission européenne, 20 novembre 2002, 12 p.

EXA-DEVELOPPEMENT, AEDES : IRAM : SOLAGRAL, 2002 : (confidentiel)

« SAHEL 21 – Sécurité alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté au Sahel – Stratégie opérationnelle Régionale 2003 – 2015 – Programme quinquennal 2003 - 2007 »,
CILSS/SE – UE/USAID, Programme d'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies nationales et régionale de sécurité alimentaire, novembre 2002, 81 p. + annexes.

BAULAIN Pierre Yves, 2002 : (confidentiel)

« Rapport de mission de M. BAULAIN en Gambie du 17 au 19 décembre 2002 »,
UE/Office de coopération EuropeAid, Note à l'attention de M. BONACCI, DG AIDCO, 9 p.

CILSS/SE, 2002 :

« 37^{ème} Session du Conseil des Ministres – 19-20 décembre 2002 – Communiqué Final »,
CILSS/SE, Banjul (Gambie), 23 p.

COMMISSION EUROPEENNE, 2002 : (confidentiel)

« Compte rendu de la 18^{ème} réunion annuelle du réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel (Bruxelles, 9-11 décembre 2002) »

CE, décembre 2002, 15 p.

CILSS, 2002 :

« Résolution n° 3/37/CM/2002 relative à l'adoption de la stratégie régionale de sécurité alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté au Sahel et à son premier programme quinquennal 2003-2007 de mise en œuvre »,

CILSS, Banjul, 20 décembre 2002, 3 p.

2003 :

MBENGA Musa S., 2003 : (confidentiel)

« Remerciements et suite à donner aux rencontres de Bruxelles »,

lettre du 13 janvier 2003 à Madame HEBBERECHT, Chef Unité Sécurité Alimentaire de l'UE, 3 p.

CILSS/SE, 2003 :

« Programme Majeur Politique de Gestion des Ressources Naturelles – Rapport annuel 2002 »,

CILSS/SE, février 2003, 48 p.

GTZ, 2003 :

« Convention d'exécution du projet d'appui au CILSS dans la lutte contre la désertification entre le CILSS et la GTZ »,

GTZ/CILSS, 6 mars 2003, 6 p.

GO, 2003 :

« Compte rendu de la première réunion du groupe de Ouaga – jeudi 5 juin 2003 »,

CILSS/SE, juin 2003, 6 p.

CILSS, 2003 :

« Praïa + 9 Régional Forum – Rural land tenure and sustainable développement in the Sahel and in West Africa – Novembre 17 – 21, 2003, Bamako (Républic of Mali) »,

CILSS, 2003, plaquette, 1p. recto verso.

CILSS/SE, 2003 :

« Projet de plan d'opération 2004, de budget 2004 et de programme de travail 2004-2007 des Programmes Majeurs Politiques »,

Document élaboré pour la réunion de concertation avec les partenaires du Groupe de Ouagadougou du 22 septembre 2003, septembre 2003, 76 p.

CILSS/SE, 2003 :

« Coordination des Programmes Majeurs Politiques : Plan d'opération 2004, Budget 2004 et Programme de travail 2004-2007 des Programmes Majeurs Politiques »,

Document élaboré pour la réunion du Comité Technique de Gestion (CTG) unique du 6 au 9 octobre à N'Djaména (TCHAD), septembre 2003, 70 p.

CILSS/SE, 2003 :

« Sixième Session du Comité Technique et de Gestion des Programmes Majeurs Formation et Information, 23-25 septembre 2003 »,

CILSS/SE, septembre 2003, 10 p.

CILSS/SE, 2003 :

« Compte rendu de la première réunion du Comité Technique et de Gestion unique des Programmes majeurs, Douguia, Tchad, 6 au 9 octobre 2003 »,

CILSS/SE, octobre 2003, 10 p.

CILSS/SE, 2003 :

« Discours au nom des PTF à l'occasion du CTG conjoint du CILSS à N'djaména, 6 au 8 octobre 2003 »,

CILSS/SE, draft, octobre 2003, 2 p.

GRELL Hermann, 2003 :

« Tableau synoptique de planification du projet »,

GTZ/CILSS, version du 04 novembre 2003, 3 p.

CILSS/SE, 2003 :

« Décision n° 026/SE/2003 portant création d'une Coordination des Programmes Majeurs Politiques au sein du Secrétariat Exécutif »,

CILSS/SE, 19 août 2003, 1 p.

CILSS/SE, 2003 :

« Décision n° 027/SE/2003 portant organisation, attributions et fonctionnement de la Coordination des Programmes Majeurs Politiques du Secrétariat Exécutif »,

CILSS/SE, 19 août 2003, 5 p.

CILSS/PMP, 2003 :

« Contribution des programmes majeurs politiques à la mise en œuvre du cadre stratégique de sécurité alimentaire durable »,

CILSS/SE, Coordination des PMP, octobre 2003, 71 p.

Unité LCD-UASP :

CILSS-PASP, 1995 :

« Fiche signalétique Projet d'Appui aux Stratégies et Politiques (PASP) », PMP/GRN/LCD, mars 1995, 14p. + annexes.

PASP, 1997 :

« PASP, documents de synthèse – Comité de pilotage, Ouaga, 13-17 janvier 1997 », CILSS/SE/PASP, janvier 1997, 37 p.

PASP, 1998 :

« Etat d'exécution du programme annuel du PASP au 31 juillet 1998 », CILSS/SE/PASP en GRN/LCD, 10p

CONAGES (?), 1999 :

« Programme d'Action National de Lutte Contre la Désertification – Résumé », CONAGES (?), octobre 1999, 58 p.

CILSS/PASP, 1999 (?) :

« National action plan for desertification control program definition process (NAP) – Elements of approach for monitoring and evaluation in the Sahel », Plaquette de 4 p.

CILSS/PAN/LCD, 2000 :

« Burkina Faso : Opérationnalisation du système de suivi-évaluation du PAN-LCD », Rapport final. Ateliers de Tenkodogo et Ouagadougou (13-17 septembre 1999, 3-4 mars 2000, 113 p.

ZIDA Bertrand, TAPSOBA François, GOUMANDKOYE Mounkaïla, NONGUIERMA André, 2000 :

« Programme d'Action Sous-Régional de lutte contre la désertification en Afrique de l'Ouest et au Tchad – PASR / AO », CCD, juin 2000, 75 p.

SP/CONAGESE, 2000 :

« Lancement officiel du Programme d'Action National de Lutte contre la désertification (PAN-LCD) – 30 juin 2000 à Gonse », MEE/BF, 2000.

ZIDA Bertrand, 2000 :

« Rapport annuel d'activités 1999 », SE/PMP-UASP en GRN/LCD, 2000, 12 p.

PASP, 2000 (?) :

« PASP – Projet d'Appui aux Stratégies et Politiques de Gestion des Ressources Naturelles / Lutte Contre la Désertification », CILSS/PMP/PASP, 2000 (?), 31 p.

UASP, 2001 :

« Rapport d'activités 2000 de l'Unité d'Appui aux Stratégies et Politiques GRN/LCD & programme de travail du 1^{er} semestre 2001 », SE/PMP-UASP en GRN, 2001, 9 p.

UASP, 2001 :

« Rapport d'activités du 1^{er} semestre 2001 & plan d'opérations du 2^{èmes} semestre 2001 », SE/PMP-UASP/GRN/LCD, 2001, 15 p.

SP/CONAGESE :

« Stratégie Nationale de mise en œuvre de la Convention sur les Changements climatiques »,

UNFCCC, SPCONAGESE – Burkina Faso, décembre 2001, 80 p.

ZIDA Bertrand, DANSO Abdoulie, ROCHA Charles Yvon, 2002 :

« Rapport d'activités 2001 et programme de travail du premier trimestre 2002 »,

CILSS-SE-UASP en GRN, février 2002, 23 p.

UASP, 2002 :

« Rapport d'activités annuel 2002 et programme de travail 2003 »,

SE-UASP en GRN, décembre 2002, 23 p.

IFIS, 2003 :

« Etude relative à l'élaboration d'une stratégie de mobilisation de ressources financières pour le programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification en Afrique de l'Ouest »,

Rapport final, version 1.2, IFIS,, 28 juillet 2003, 65 p.

CILSS/UASP (?), 2003 :

« Programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification (PASR) en Afrique de l'Ouest et au Tchad – Document cadre d'orientation – Coopération scientifique et technique »,

CILSS, juillet 2003, 72 p.

CILSS, CEDEAO, 2003 :

« Programmes de lutte contre la désertification dans le cadre du NEPAD »,

2003, 72 p.

CILSS, (?) :

« Convention contre la désertification »,

Version simplifiée et illustrée, 24 p.

SP/CONAGESE, (?) :

« Convention sur la lutte contre la désertification »,

Version simplifiée et illustrée burkinabé 20 p.

Unité IREM LCD :

AFD, 2000 :

« Convention de financement (IREM LCD), concours n° CZZ 1228.01A »
AFD/CILSS, 23 novembre 2000, 13 p.

ROCHA Yvon, 2000 ? :

« Initiative Régionale Environnement Mondial et Lutte Contre la Désertification en Afrique Sahélienne (IREMLCD) »,
CILSS/Cellule Technique Régionale (CTR), Plaquette de présentation, 1p.

IREM/LCD, ? :

« Initiative Régionale Environnement Mondial et Lutte Contre la Désertification en Afrique Sahélienne »,
Document de Projet (partiel) 24 p.

IREM LCD/CILSS, ? :

« Documents de travail soumis à l'approbation du CILSS et du Comité de Pilotage »,
CILSS/SE/IREM LCD, ?, 2003 ?.

MEE, 2003 :

« En sa voir plus sur L'IREM/LCD »,
in 'Notre Environnement', bulletin trimestriel de la DGE, juin 2003, n° 20, p. 10, 1 p.

Unité PRS :

ITW, 1995 :

« Evaluation du Programme Régional Solaire – Rapport principal »,
ITW, juillet 1995, 168 p. + Annexes.

CIVEL Yves-Bruno (?), 1999 :

« Hydraulique villageoise et pompage solaires au service du développement durable dans les pays du Sahel - Programme Régional Solaire – Enseignements et perspectives »,
CE/DGVIII –CILSS, décembre 1999, 56 p.

JBG/GAUFF Ingenieure, COWI, 2000 :

« Etude de définition de la phase II du Programme Régional Solaire (PRS) »,
FED.REG.7163, Document de programme régional, janvier 2000, 74 p. + annexes.

UNION EUROPEENNE, 2002 :

« Convention de financement entre la Commission des Communautés Européennes et les Etats Membres du CILSS (Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel) » ?

Programme Régional Solaire, phase II (PRS II), VIIIe FED, 2002, 30 p.

TRAORE Seydou, 2003 :

« Données synoptiques sur le programme régional solaire (PRS) »,
CILSS/SE/PMP/PRSII, avril 2003.

Unité PREDAS :

LOUIS BERGER SA, 2000 :

« Programme Régional de Promotion des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel (PREDAS) : Etude de faisabilité, Phase II – Rapport définitif »,
CILSS/UE, novembre 2000, 63 p.

CILSS/PREDAS, 2002 (?) :

« Résumé des activités réalisées »,
Coordination régionale du PREDAS, 2002 (?), document 'Powerpoint, 16 p.

CILSS/PREDAS, 2003 :

« Programme d'activités 2004 »,
CILSS/SE/PREDAS, juillet 2003, 14 p.

CILSS/PREDAS, 2003 :

« Première réunion du Comité Régional de Pilotage – Ouagadougou, 23-25 juillet 2003 »,
CILSS/SE/PREDAS, Rapport de synthèse, août 2003, 29 p.

CILSS/PREDAS ; 2003 :

« Devis-Programme n°1 du Programme Régional de Promotion des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel – PREDAS / CILSS »,
CILSS/SE/PREDAS, 09 septembre 2003, 37 p. + annexes.

Unité PADLOS / UDL :

CILSS, 1994 :

« Conférence régionale sur la problématique foncière et la décentralisation au Sahel – Praia (Cap-Vert) – Actes de la Conférence »,

Club du Sahel-OCDE/CILSS, septembre 1994, 165 p.

CILSS/PADLOS, 1997 :

« La gestion décentralisée des ressources naturelles dans trois pays du Sahel : Sénégal, Mali et Burkina-Faso »,

Document publié par le PADLOS, septembre 1997, 350 p.

CILSS/PADLOS, 1998 :

« Promouvoir la recherche et la formation sur le foncier pour le développement durable au Sahel »,

CILSS, Actes du colloque international sur le Foncier au Sahel, Saint-Louis du Sénégal, 21-25 avril 1997, 268 p.

CILSS/PADLOS, 1998 :

« Atelier national de lancement de l'observatoire du foncier au Tchad »,

Rapport de synthèse, N'Djamena du 8 au 11 juin 1998, 10 p.

RTI, 1999 :

« Décentralisation et mobilisation des ressources locales au Sahel : Rapport de l'atelier d'experts, Bamako, Mali, 9 au 11 juin 1999 »,

RTI/CILSS/USAID, juin 1999.

ABERG ROBISON Julie, REYNOLDS Eileen, KHELLAF-EYUBOGLU Assai, 1999 :

« Décentralisation et mobilisation des ressources locales au Sahel : volume 1 : examen de la littérature »,

RTI/CILSS/USAID, 30 novembre 1999, 87 p.

TOURE Mahamane Dédéou, 2000 :

« Forum régional sur la Gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles renouvelables et des services publics au Sahel – Actes du Forum Bobo 2000 – Bobo-Dioulasso, 16-20 octobre 2000 »,

CILSS/PADLOS-UDL, 2000, 89 p.

TOURE Mahamane Dédéou, 2001 :

« Note de synthèse analytique sur les activités de l'Unité d'Appui au Développement Local (UDL-PADLOS) »,

CILSS/SE/UDL-PADLOS, novembre 2001, 14 p.

CILSS/PADLOS-UDL, 2003 (?) :

« Rapport d'activité UDL 2002 et plan d'opération du 1er trimestre 2003 »,

CILSS, 2003 (?), 14 p.

CILSS/UDL, 2003 :

« Rapport d'activité période avril – juin 2003, plan d'opération période juillet – septembre 2003 »,

CILSS, 2003, 7 p.

AGRHYMET :

ACMAD, 2002 :

« Présentation de l'ACMAD »,

ACMAD, juin 2002, 2 p.

DIVERS :

ALG, 1999 :

« Stratégie de développement pour la région du Liptako-Gourma adoptée par le Conseil des Ministres en sa 36^{ème} Session Ordinaire tenue à Ouagadougou les 13 et 14 décembre 1999 »,

ALG/DG, décembre 1999, 68 p. + annexes.

CCE, ? :

« L'évaluation à la Commission Européenne – Guide des procédures et structures d'évaluation actuellement en vigueur dans les programmes de coopération externes de la Commission »,

CCE/EuropAid, ?, 23 p.

SPCONAGESE, 2001 :

« Stratégie nationale d'éducation environnementale »,

MEE, Burkina Faso, juin 2001, 60 p.

SPCONAGESE, 2002 (?) :

« Stratégie nationale et plan d'action du Burkina Faso en matière de diversité biologique »,

MEE, Burkina Faso, 2002 (?), 163 p.

REIJ Chris, Thiambiano Taladidia, 2003 :

« Développement rural et environnement au Burkina Faso : la réhabilitation de la capacité productive des terroirs sur la partie nord du Plateau Central entre 1980 et 2001 »,

GTZ/NL/USAID, Rapport de synthèse, mai 2003, 82 p.

NEPAD, 2003 :

« Développement d'un plan d'action sur l'environnement du NEPAD »

- « Pauvreté et environnement », 44 p.,

- « Domaines d'intervention 1 et 6 : lutte contre la dégradation des sols, la sécheresse et la désertification et gestion transfrontalière des ressources naturelles », 36 p.,

- « Domaine d'intervention 2 : Conservation des zones humides en Afrique », 76 p.,

- « Domaine d'intervention 4 : Conservation et utilisation durable des ressources côtières, marines et en eaux douces », 44 p.

- « Domaine d'intervention 3 : prévention et contrôle des espèces alloènes envahissantes », 65 p.,

- « Domaine d'intervention 5 : lutte contre les changements climatiques en Afrique », 42 p.,

- « Réunion consultative avec les ONG », 16 p.,

- « Santé et environnement », 32 p.,

- « Forêts », 46 p.

NEPAD, 2003, 12 documents en français et en anglais.

PROCELOS :

CILSS-UPPME/PROCELOS, 2002 :

« UPPME/PROCELOS : une dynamique régionale pour la promotion de la transformation de la consommation des produits agro-alimentaires locaux au Sahel »,

CILSS, 2002, plaquette de 6 p.

UA-PADS :

CILSS/UA-PADS, 2003 :

« Atelier régional sur la promotion de la petite irrigation au Sahel (Bamako, 27 au 29 octobre 2003) »

Note d'information générales aux participants, octobre 2003, 9 p.

CILSS/UA-PADS, 2003 :

« Programme Régional d'Appui au Développement de la Petite Irrigation dans une perspective de réduction de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté au Sahel (PRADPIS) », CILSS, août 2003, 40 p.

INSAH :

1/ Protocoles et Conventions :

INSAH/Pays-Bas, 1995 :

« Contrat entre l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas et l'Institut du Sahel pour le projet 'Documentation-Information sur les projets et programmes de recherches agricoles en cours au Sahel »,

INSAH/Pays-Bas, 01 février 1995, 13 p.

INSAH/CSE, 1997 :

« Protocole d'accord de coopération entre le CSE et l'INSAH »,

Dakar, 5 mars 1997, 3 p.

INSAH/Pays-Bas, 1998 :

« Contrat entre l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas et l'Institut du Sahel concernant la prolongation d'un an du projet 'Documentation-Information sur les projets et programmes de recherches agricoles en cours au Sahel »,

Bamako, 06 juin 1999, 11 p.

INSAH/USAID, 1998 :

« Limited scope grant agreement (n°625-G-00-98-LSGA02) between the USAID and the INSAH to support AGROSOC and CERPOD »,

Bamako, 29 septembre 1998, 30 p.

INSAH/VIRGINIA TECH, 1999 :

« (Potential Biodiversity Project / Program Data Capture Survey) »,

INSAH/Virginia Polytechnic Institute and State University, Bamako, 6 septembre 1999, 25 p.

INSAH/CORAF, 1999 :

« Protocole d'accord cadre de coopération entre le CORAF et l'INSAH »,

Bamako, octobre 1999, 6 p.

INSAH/CIRAD, 1999 :

« Convention CIRAD/APCAM/INSAH concernant l'appui à la mise en place du Réseau Riz au Mali »,

Montpellier, le 10 novembre 1999, 5 p.

INSAH/DDC, 1999 :

« Contrat entre la DDC et l'INSAH pour 'l'Etude sur l'utilisation des pesticides au Mali »,

INSAH/Coopération Suisse au Développement, Bamako, 09 décembre 1999, 13 p.

INSAH/TAES-TAMUS, 2000 :

« Memorandum of understanding between INSAH and TAES/TAMUS on collaboration on research, développement, and capacity building to improve food security and natural resources management for sustainable development in the Sahel »,

26 avril 2000, 5 p.

INSAH/IRD/CIRAD, 2000 :

« Convention de consortium entre l'IRD, l'INSAH et le CIRAD pour la participation en tant qu'opérateur régional au projet ROSELT/OSS »,

Bamako, le 17 juillet 2000, 13 p.

INSAH/SCAC-Mali, 2000 :

« Convention particulière n° 2000 0084 'Etude sur la disponibilité en eau du fleuve Niger – Enjeux et perspectives pour les aménagements hydro-agricoles – le cas du Niger' »,

Bamako, 22 août 2000, 10 p.

CILSS/UE, 2000 :

« Convention de financement entre la Commission des Communautés Européennes et les 16 Etats d'Afrique Occidentale – Programme d'Appui à la Recherche Agricole en Afrique de l'Ouest (PARAO) »,

(REG/7168/000, VIII^{ème} FED, 19 novembre 2000, 28 p.

INSAH/SCAC, 2001 :

« Convention de Subvention n°20020019 relative à l'exécution de la composante 'Appui au site de Bamako' du projet 99 0007 00 intitulé 'Appui au Comité Inter-Etats de lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS)' et Avenant n° 1 à la Convention »,

Bamako, 03 mai 2001, 10 p.

INSAH/ICRAF, 2002 :

« Protocole d'accord de coopération scientifique et technique entre l'ICRAF et l'INSAH »,

Bamako, 18 février 2002.

INSAH/SCAC-Mali, 2002 :

« Convention de subvention entre le SCAC à Bamako et l'INSAH pour l'appui du programme majeur AGROSOC »,

Bamako, 25 février 2002, 5 p.

INSAH/USAID, 2002 :

« Limited scope grant agreement (LSGA 624.005.02-01) between the CILSS represented by the INSAH and the government of the United States of America represented by the USAID », USAID-WARP/INSAH, Bamako, 24 septembre 2002, 17 p.

INSAH/CNCR, 2002 :

« Convention de subvention n° 004/IS-DG entre le CNCR et l'INSAH pour une 'Initiative de renforcement des capacités des institutions agricoles sur le transfert de technologies »,

Bamako, 14 octobre 2002, 6 p.

2/ Rapports annuels et CTG :

INSAH :

INSAH, 2001 :

« Compte-rendu de la sixième session du Comité Technique et de Gestion du Programme majeur Recherches agro-socio-économiques (AGROSOC) et Population/Développement (CERPOD) »

CILSS/INSAH, Bamako, 22 - 26 octobre 2001, 25 p.

INSAH, 2002 :

« Compte-rendu de la septième session du Comité Technique et de Gestion du Programme majeur Recherches agro-socio-économiques (AGROSOC) et Population/Développement (CERPOD) »

CILSS/INSAH, Bamako, 29 juillet – 1^{er} août 2002, 24 p.

INSAH, 2003 :

« Compte-rendu de la huitième session du Comité Technique et de Gestion du Programme majeur Recherches agro-socio-économiques (AGROSOC) et Population/Développement (CERPOD) de l'Institut du Sahel »

CILSS/INSAH, Bamako, 29 septembre – 02 octobre 2003, 23 p.

CERPOD :

Rapports d'activité :

CERPOD, 1996 :

« Rapport d'activités 1996 »,
CILSS/INSAH, décembre 1996, 79 p.

CERPOD, 1997 :

« Rapport d'activités 1997 »,
CILSS/INSAH, décembre 1997, 44 p + Annexes 25 p.

CERPOD, 1998 :

« Rapport d'activités 1998 »,
CILSS/INSAH, 31 décembre 1998, 49 p.

CERPOD, 1999 :

« Rapport d'activités du 1^{er} semestre 1999 »,
CILSS/INSAH, 30 juin 1999, 40 p.

CERPOD, 2000 :

« Rapport d'activités 2000 »,
CILSS/INSAH, 31 décembre 2000, 74 p.

CERPOD, 2001 :

« Rapport d'activités 2001 »,
CILSS/INSAH, 31 décembre 2001, 73 p.

Autres documents :

AGROSOC :

AGROSOC, 1999 :

« Institut du Sahel - Rapport annuel 1997 – Programme Majeur « Recherche Agro-Socio-Economiques » - Des options pour lever les contraintes socio-économiques au développement durable au Sahel sont proposées »

CILSS/INSAH, Bamako, novembre 1999, 51 p.

AGROSOC, 2000 :

« Compte-rendu de la cinquième session du Comité Technique et de Gestion du Programme majeur Recherches agro-socio-économiques »

CILSS/INSAH, Bamako, du 11 au 13 septembre 2000, 20 p.

AGROSOC, 2000 :

« Institut du Sahel - Rapport annuel 1998 – Programme Majeur « Recherche Agro-Socio-Economiques » - Des options pour lever les contraintes socio-économiques au développement durable au Sahel sont proposées »

CILSS/INSAH, Bamako, octobre 2000, 65 p.

AGROSOC, 2002 :

« Institut du Sahel - Rapport annuel 1999 – Des options pour lever les contraintes socio-économiques au développement durable au Sahel sont proposées »

CILSS/INSAH, Bamako, février 2002, 32 p.

GRN/SP :

CRC, 1999 :

« Rapport général des travaux de la deuxième réunion du Comité Régional de Coordination (CRC) du Pôle de Recherche sur la Gestion des Ressources Naturelles / Systèmes de Production (GRN/SP) »,

CRC, Tarrafal (Cap Vert), 25 mars 1999, 13 p.

INERA/INSAH, 2001 :

« Rapport annuel d'activités du Pôle GRN/SP – 2000 »,
MESSRS/INERA/INSAH, 2000.

INSAH, 2002 :

« Institut du Sahel - Rapport annuel 1999 – Le pôle régional de recherche sur la gestion des ressources naturelles et systèmes de production (Pôle GRN/SP) »

Bamako, mai 2002, 35 p.

3/ Publications :

Plaquettes de communication :

INSAH, (?) :

« Etudes et Recherches Sahéliennes : une revue scientifique de l'Institut du Sahel »,
date (?), plaquette de 4 p.

CILSS/INSAH, (?) :

« Comité Sahélien des Pesticides (CSP) »,
date (?), plaquette de 6 p.

Publication 'Etudes et recherches sahéliennes' :

SALL Papa Ndiengou, MAIGA Abdou Yehiya, PODA Jean-Noël, 1997 :

« Agro-sylvo-pastoralisme : L'expérience du projet RCS-SAHEL »,
INSAH, 'Etudes et recherches sahéliennes', mars 1997, 196 p.

INSAH, 1997 :

« La dévaluation du franc cfa en Afrique de l'Ouest. Quel bilan trois ans après ? »,
INSAH, 'Etudes et recherches sahéliennes', numéro spécial, décembre 1997, 100 p.

INSAH, 1998 :

« La recherche agricole en Afrique est-elle viable économiquement ? Eléments de réponse »,
INSAH, 'Etudes et recherches sahéliennes', juin 1998, 76 p.

INSAH, 2000 :

« Les pesticides au Sahel : utilisation, impact et alternatives »,
INSAH, 'Etudes et recherches sahéliennes', décembre 2000, 124 p.

INSAH, 2002 :

« Socio-économie et agro-sylvo-pastoralisme au Sahel »,
INSAH, 'Etudes et recherches sahéliennes', décembre 2002, 74 p.

Collection 'Recherche & Développement' :

Dr. SECK Pape Abdoulaye, 2001 :
« Gestion de la recherche agricole dans les SNRA en Afrique »
INSAH, Collection Recherche & Développement, 2001, 154 p.

Collection 'Les monographies sahéliennes' :

Auteur (?), date (?) :

« Pratiques d'utilisation des ressources naturelles au Sahel – Etat des lieux en Guinée-Bissau »,
INSAH/AGROSOC/GRN, Les monographies sahéliennes n° 1, Bamako, 38 p.

BADIANE Aminata Niane, Fall Safiétou Touré, DIA Ibrahim, KEBE Moustapha, GAYE Abibou, N'DIAYE Aly, ANOMOSA Paul, (date ?) :

« Pratiques d'utilisation des ressources naturelles au Sahel – Etat des lieux au Sénégal »,
INSAH/AGROSOC/GRN, Les monographies sahéliennes n° 2, Bamako, 73 p.

IN.E.R.A., (date ?) :

« Pratiques d'utilisation des ressources naturelles au Sahel – Etat des lieux au Burkina-Faso »,
INSAH/AGROSOC/GRN, Les monographies sahéliennes n° 3, Bamako, 76 p.

FOFANA Makan, HAÏDARA Fadima, TRAORE Lassana B., (date ?) :

« Pratiques d'utilisation des ressources naturelles au Sahel – Etat des lieux au Mali »,
INSAH/AGROSOC/GRN, Les monographies sahéliennes n° 5, Bamako, 116 p.

de CARVALHO João O.M., QUERIDO Antônio E., FERNANDES Samuel G., MONTEIRO Carlos A., LEVY José G.V., (date ?) :

« Pratiques d'utilisation des ressources naturelles au Sahel – Etat des lieux au Cap-Vert »,
INSAH/AGROSOC/GRN, Les monographies sahéliennes n° 6, Bamako, 35 p.

INRAN, (date ?) :

« Pratiques d'utilisation des ressources naturelles au Sahel – Etat des lieux au Niger »,
INSAH/AGROSOC/GRN, Les monographies sahéliennes n° 7, Bamako, 67 p.

DIBLEY David Leland, 1997 (?) :

« Exchange rate arrangements in the Cfa Franc zone. Alternative to fixed parity »,
INSAH/AGROSOC/GRN, Les monographies sahéliennes n° 8, Bamako, 1997 (?), 35 p.

BEDINGAR Touba, MASTERS William A., 1997 (?) :

« The impact of agricultural research – A synthesis of findings and policy implications for the Sahel »,
INSAH/AGROSOC/GRN, Les monographies sahéliennes n° 9, Bamako, 1997 (?) 36 p.

BANKOUNGOU Edouard G., DJIMDE Mamadou, AYUK Elias T., ZOUNGRANA Issiaka, TCHOUNDJEU Zacharie, NIANG Amadou, N'DIAYE Samba, MAYAKI Alassane, OUEDRAOGO Jean Sibiri, YOSSI Harouna, 2002 :

« L'agroforesterie, un outil performant pour la gestion des ressources naturelles et la lutte contre la désertification au Sahel : bilan de dix années d'expérience en recherche développement et perspectives »,
INSAH/AGROSOC/GRN-SA, Les monographies sahéliennes n° 11, Bamako, 2002, 88 p.

CAMARA Mamadou, HAÏDARA Fadimata, TRAORE Abdramane, 2001 :

« Etude socio-économique de l'utilisation des pesticides au Mali »,
INSAH/GRN-SA, Les monographies sahéliennes n° 12, Bamako, 2001, 104 p.

HASSANE Adamou, HAMADOU Seyni, KUPER Marcel, KUPER Anne, 2002 :
« Les disponibilités en eau du fleuve Niger : enjeux et perspectives pour les aménagements hydro-agricoles – Le cas du Niger »,
INSAH/GRN/SA, Les monographies sahéliennes n° 13, Bamako, décembre 2002, 79 p.

HASSANE Adamou, KUPER Marcel, 2002 :
« Impact de la disponibilité en eau du fleuve Niger sur la gestion de l'eau dans le périmètre irrigué de l'Office du Niger au Mali. Le cas de l'étiage 1999. Aspects hydrauliques »,
INSAH/GRN/SA, Les monographies sahéliennes n° 14, Bamako, décembre 2002, 70 p.

Autres publications :

Publications socio-économiques :

MASTERS William A., COULIBALY Bakary, SANOGO Diakalia, SIDIBE Mamadou, WILLIAMS Anne, 1996 (?) :
« L'impact économique de la recherche agricole – Un guide pratique »,
INSAH/AGROSOC/GRA, 1996 (?), 70 p.

INSAH, 2001 :
« Indicateurs démographiques et socio-économiques du Mali 2001 »,
CILSS/INSAH, Tableau sous forme d'affiche pliée, 2001, 1 p.

Aspects 'Education environnementale' :

BA Moussa Batchily, Wane Oumar (sous la direction de), 1999 :
« Education environnementale au Sahel – Second degré de l'Enseignement »,
CILSS/INSAH/UNSO 'Guide pratique du Formateur'/PFIE, Bamako, 3^e trimestre 1999, 247 p.

BA Moussa Batchily, HALILOU Ibrahima (sous la direction de), 2000 :
« Recueil de techniques et pratiques de pédagogie active »,
INSAH, Bamako, 2000, 158 p.

Aspects de SA :

INSAH (ouvrage collectif), 2002 :
« Catalogue régional des variétés de semences vulgarisées dans les pays membres du CILSS - Identification, caractères agronomiques, morphologiques, spécifiques, organoleptiques, technologiques, vulgarisation – arachide, mil, oignon, riz, sorgho, tomate, »,
CILSS/INSAH, décembre 2002, 8 feuillets,

Aspects de GRN :

CILSS/INSAH, 199- :
« Bibliographie spécialisée sur la gestion des ressources naturelles au Sahel »,
IST-RESADOC, PADRES (USAID), INSAH (CILSS), janvier 1996, 218 p.

INSAH, date (?) :
« Gestion des ressources naturelles au Sahel - Pratiques vulgarisées »,
INSAH, date (?) 25 p.

OSS, 1998 :
« La recherche-développement pour la lutte contre la désertification et l'atténuation de la sécheresse dans les pays du CILSS et de l'UMA »,

Rapport et recommandations de l'atelier conjoint UMA-CILSS-OSS, 29-31 octobre 1998.

4/ Rapports :

sur les aspects institutionnels :

INSAH (?), 1999 :

« Synthèse des travaux de la réunion des directeurs généraux et des directeurs des SNRA responsables des programmes thématiques régionaux (PTR) du pôle GRN/SP », INSAH (?), 10 juin 1999, 8 p.

CILSS, 1999 :

« Résolution n° 7/34/CM/99 relative à la poursuite de la mise en place des pôles de recherche », Conseil des Ministres du CILSS, 16 décembre 1999, 1 p.

CILSS-INSAH, 2000 :

« Le Pôle régional de recherche sur la gestion des ressources naturelles – systèmes de production (GRN/SP) – Un programme de coopération scientifique sous-régionale », INSAH, juillet 2000, 103 p.

CILSS-INSAH, 2000 :

« Le Pôle régional de recherche sur la gestion des ressources naturelles et systèmes de production (PÔLE GRN/SP) – Organisation et Fonctionnement », INSAH, 2000, 36 p.

INSAH, 2002 :

« Programme majeur 'Recherches agro-socio-économiques (AGROSOC)' : plan d'opération 2003 », CILSS/INSAH, juin 2002, 26 p.

NEPAD (?), 2002 (?) :

« Plan of action to implement NEPAD at regional level by the regional economic organisations », 2002 (?), 56 p.

CILSS/INSAH, 2002 :

« Récapitulatif des recommandations de la 7^{ème} session du CTG », Août 2002, 2 p.

FARA, 2003 :

« Stratégie du FARA pour la recherche agricole pour le développement en Afrique – 2002-2012 », FARA, avril 2003, 27 p.

FARA, 2003 :

« Cadre de fonctionnement du FARA – 2002-2006 », Version provisoire, FARA, mai 2003, 20 p.

NKUHLU Wiseman, 2003 :

« Emerging global issues in sustainable development and the response of the New Partnership for Africa's development (NEPAD) », GFAR 2003 Conférence, 2003, 10 p.

Autres rapports :

CERPOD :

CERPOD, 1994 (?) :

« Plan triennal 1995-1997 du Programme Majeur « Population et Développement », CILSS/INSAH, Bamako, 1994 (?), 9 p.

DIAGNE Papa Syr, janvier 1995 :

« Résumé - Diagnostic et perspectives institutionnelles du CERPOD, Bamako, janvier 1995 »,

CILSS/INSAH/CERPOD, réunion de concertation des donateurs, Bamako, les 29 et 30 mai 1995, janvier 1995, 17 p.

CERPOD, 1995 :

« Rapport final de la 3^{ème} réunion de concertation des donateurs du CERPOD », CILSS/INSAH, Bamako, les 29 et 30 mai 1995, 29 p.

CERPOD, 1997 :

« Population et développement durable au Sahel : Programme d'Action de Ouagadougou », CILSS/INSAH/CERPOD, 1^{ère} conférence des ministres du CILSS chargés de la population, 17 octobre 1997, réédition mars 2002, 40 p.

CERPOD, 2000 :

« Déclaration de Bamako – Conférence ministérielle sur les migrations et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest, Bamako, 01-05 novembre 1999 », CILSS/INSAH/CERPOD, janvier 2000, 14 p.

CERPOD, 2000 (?) :

« Programme majeur Population et Développement (CERPOD) – Synthèse du plan triennal 2001-2003 », CILSS/INSAH, Bamako, 2000 (?), 37 p.

CERPOD, 2001 (?) :

« Programme Majeur Population et Développement (CERPOD) - Plan triennal 2002-2004 », CILSS/INSAH, Bamako, 2001 (?), 45 p.

CERPOD, 2001 :

« Programme Majeur Population et Développement (CERPOD) – Stratégie régionale et Programme quinquennal 2003-2007 pour la sécurité alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté », CILSS/INSAH, décembre 2001, 48 p.

CERPOD, 2002 (?) :

« Programme Majeur Population et Développement (CERPOD) - Bilan du plan triennal 1999-2001 », CILSS/INSAH, Bamako, 2000 (?), 30 p.

CERPOD, 2003 :

« Réunion des experts sur l'évaluation du Programme d'Action de Ouagadougou (PAO) concernant la Population et le développement durable au Sahel après cinq ans d'application (PAO+5) – Dakar, Sénégal, 09-13 juin 2003 », Rapport final, Bamako, le 19 juin 2003, 75 p.

CERPOD, 2003 :

« Programme Majeur Population et Développement (CERPOD) : Esquisse Programme quinquennal 2004-2008 et plan d'opération 2004 »,
CILSS/INSAH, Bamako, octobre 2003, 39 p.

TRAORE Baba, 2003 :

« Faisons connaissance avec le CERPOD »,
INSAH/CERPOD, Présentation à l'équipe d'évaluation du cadre décennal d'orientation du CILSS, Bamako, le 13/11/03, 24 p.

ANNEXE ED.05 :
PERSONNES RENCONTREES

« EVALUATION DECENNALE ET AUDIT ORGANISATIONNEL DU CILSS »

**PERSONNES RENCONTREES PAR LE CHEF DE MISSION et L'AUDITEUR (27/10-22/11/03)
Burkina Faso, Niger, Mali, Mauritanie, Sénégal**

Entité	Nom	Adresse	position
AEMP Nouakchott	TRUTAT Jean Marie	BP 2624- Nouakchott	Conseiller technique CE à AEMP
Agence Liptako Gourma	GADO Seyni Ali	01 BP 619 Ouagadougou 01	DG
AGRHYMET	DIALLO Alhassane Adama	BP11011 NIAMEY	DG
Amb Canada	HEBERT Louise	01BP548' Ouagadougou	1° Conseiller
Amb Canada	OUEDRAOGO Benoît	01BP548' Ouagadougou	agent suivi CILSS/ ACDI
Amb Canada	ZEMBO Daniel	01BP548' Ouagadougou	agent suivi CILSS/ ACDI
Amb France/ SCAC	PRADELLE Jean Marc	BP 203- Nouakchott	Conseiller adjoint SCAC
Amb France/SCAC Dakar	REMY Philippe	1 rue Amadou Assane Ndoye, BP2014, Dakar	conseiller régional DR/ Env't
Amb NL	BOUE	415, Ave K N'Krumah, BP1302, Ouagadougou	
Amb NL	NOORT Leender F.	415, Ave K N'Krumah, BP1302, Ouagadougou	1° Conseiller
Amb RFA	SIMANDL	399 Ave J. Badoua, 01BP600 Ouagadougou 01	1° Conseiller
Ambre CA/ SPONG	MAIOA Daouda	Ouagadougou	participant à réunion points focaux CONACILSS
Assemblée nationale Dakar (ex député)	LO Momar	Dakar	coordonnateur Régional des Réseaux parlementaires
Canada	LEWIS Chantal		MAECI/ACDI Ottawa
CAT/CNCR	FALL Dr Ousmane	Dakar	spécialiste politiques agricoles
Centre Régional AGRHYMET	ALFARI Issoufou	BP11011 NIAMEY	Resp Unité GRN
Centre Régional AGRHYMET	ANDIGUE Job	BP11011 NIAMEY	SIG Télédétection
Centre Régional AGRHYMET	BAL Amadou Bocar	BP11011 NIAMEY	entomologiste
Centre Régional AGRHYMET	BISSON Patrick	BP11011 NIAMEY	AT MIFRAC auprès du DG
Centre Régional AGRHYMET	DIASSO Jean Ludovic	BP11011 NIAMEY	Responsable Unité CRP
Centre Régional AGRHYMET	DJABY Bakary	BP11011 NIAMEY	Resp Unité Méthodo et applic
Centre Régional AGRHYMET	GNOUMOU Faustin	BP11011 NIAMEY	Resp Unité Formation continue
Centre Régional AGRHYMET	KABA Ali Baba	BP11011 NIAMEY	Resp Unité BRIL
Centre Régional AGRHYMET	MOUMINE Zikarkeini	BP11011 NIAMEY	Resp Centre Gestion
Centre Régional AGRHYMET	SARR Etienne	BP11011 NIAMEY	Resp Unité Formation de base
Centre Régional AGRHYMET	SIDIBE Brahim	BP11011 NIAMEY	Resp PMI, DG p.i
Centre Régional AGRHYMET	SOW Abou Samba	BP11011 NIAMEY	Resp IMI

Centre Régional AGRHYMET	YACOUBA Issaka	BP11011 NIAMEY	Documentation et imprimerie
CGIAR/ ICRAF Sahel	NIANG Amadou	BP320 Bamako	coordinateur régional
CILSS	DIOUF Mamadou	03 BP 7049 Ouagadougou 03	Chef de l'unité de promotion des PME (PROCELOS)
CILSS	FAROUK Maman Oumar	03 BP 7049 Ouagadougou 03	expert en communication
CILSS	KONATE Amadou Moctar	03 BP 7049 Ouagadougou 03	Chef d'Unité PREGEC
CILSS	MAMANE DAOUDA	03 BP 7049 Ouagadougou 03	contrôleur interne
CILSS	MBODJ Yamar	03 BP 7049 Ouagadougou 03	conseiller en SECAL et réflexion stratégique
CILSS	MILLOGO	03 BP 7049 Ouagadougou 03	responsable de la cellule Suivi et Evaluation
CILSS	Mme COMPAORE	03 BP 7049 Ouagadougou 03	documentaliste
CILSS	BANA Idé	03BP 7049 Ouagadougou 03	conseiller en GRN, coordonnateur général des programmes
CILSS	BIKIENGA Issa Martin	03BP 7049 Ouagadougou 03	coordonnateur programmes politiques majeurs
CILSS	BLAMSIA Braoussala	03BP 7049 Ouagadougou 03	conseiller en planification
CILSS	KONSEIGA Théophile	03BP 7049 Ouagadougou 03	responsable administratif et financier
CILSS	MBENGA Musa	03BP 7049 Ouagadougou 03	secrétaire exécutif
CILSS	MEDELLAH Ould BELLAL	03BP 7049 Ouagadougou 03	conseiller en communication
CILSS	PARE Elie	03BP 7049 Ouagadougou 03	responsable du centre de gestion des programmes majeurs politiques
CILSS	ROCHA charles Yvon	03BP 7049 Ouagadougou 03	coordonnateur IREMLCD/CTR
CILSS	COULIBALY Dramane	03BP 7049 Ouagadougou 04	responsable PMPSA
CILSS	TOURE Mahamane	03BP 7049 Ouagadougou 05	responsable UDL
CILSS	DIALLO Alahouri Amadou	4 BP 7049 Ouagadougou 03	chef d'unité d'appui à la promotion d'une agriculture durable au Sahel
CONACILSS Mali	CISSE Sekou Abba	MDR/BP61, Bamako	Conacilss, Conseiller ministre DR
CONACILSS BF	KADEOUA Marie Claire	Ouagadougou	MAHRF
Conacilss NIGER	MOROU Allassane	BP12091 NIAMEY	Secrétaire du CONACILSS/MDR
CONACILSS RIM	LIMAM Ould ABDAWA	Nouakchott	Secrétaire général MDRE
CONACILSS Sénégal	DIEDHIOU Abdoul Aziz	Rue Parchappe & Silva, Dakar RP	Ministère de l'Agriculture & de l'Hydraulique
CONGAD	NGALANE Mamour	Dakar	personne ressource, point focal ONG
Cooperazione Italiana	BRUZZONE Domenico	Ouagadougou	Conseiller régional
CPF(Conf Paysanne Faso)	NOMBRE Eloi	Ouagadougou	participant à réunion points focaux CONACILSS
CSA RIM	Isselmou O/ CHEIKH	Nouakchott	directeur adjoint Observatoire SA au CSA
CSA RIM	Med Ahmed O/DIDI	Nouakchott	conseiller Commissaire

CSA RIM	Mohameden O/ZEIN	Nouakchott	directeur Observatoire SA au CSA
CSA RIM	ROUILLARD Xavier	Nouakchott	AT CE au CSA
CSA RIM	Sidaty O/TAR	Nouakchott	Commissaire adjoint
CSA Sénégal	Cel DIABONG Biram	rue Parchappe & Silva, BP170 Dakar RP	Commissaire
DAT/ PADLOS	SANE Ousmane rep. SADIB Mamadou	Dakar	point focal PADLOS (PM plateformes)
DCE au BF	DEVAUX Stéphane	01BP352 Ouagadougou 01	expert régional aide et sécurité alimentaire
DCE Dakar	CARREIRO Geraldo	12 avenue A. Sarraut, BP3345, Dakar	chargé de programmes
DEP/MRA	HARO Jean	Ouagadougou	participant à réunion points focaux CONACILSS
DGEPMFDEV	GANFENTORE Karime	Ouagadougou	participant à réunion points focaux CONACILSS
Direction Agriculture/ PREGEC	MANGAJOHNSON Agnès	Dakar	représentant FAYE Mamadou, DA/PREGEC
DM/PRS	SALL Baye Ndiade	Dakar	point focal PRS II, coordinateur national
DPV/MAHRH	KOROGHO Sana	Ouagadougou	participant à réunion points focaux CONACILSS
Entité	Nom	Adresse	position
ex Conacilss RIM	Ahmed Salem Ould Salem	MDRE/BP180, Nouakchott	
FIAB	OUEDRAOGO J. Antoine	Ouagadougou	participant à réunion points focaux CONACILSS
Fond Dévlpmt Durable		Ouagadougou	DAF Ministère Agriculture
GTZ	JACOBI-SAMBOU Carola	01BP1485 Ouagadougou 01	Directrice Coop Tech RFA
GTZ	COULIBALY Sanadou	Dakar	assistante de projet
GTZ environmental conventions synergy project	Dr Dirk Florent THIES	Nouakchott	principal technical adviser
GTZ/MACILSS	Dr Herrmann GRELL	01BP 4400 Ouagadougou 01	conseiller technique principal
IER	TEME Bino	BP 258 Bamako	DG
INERA	BONZI Marcel	Ouagadougou	participant à réunion points focaux CONACILSS
INERA	MILLOGO SORGHO Marie Claire	Ouagadougou	participant à réunion points focaux CONACILSS
INSAH	Administration	BP1530 Bamako	
INSAH	ALFAROUKH Idriss O.	BP1530 Bamako	DG InsaH
INSAH	standard	BP1530 Bamako	
INSAH	TRAORE Baba	BP1530 Bamako	RPM/CERPOD
INSAH/ AGROSOC	ASCOFARE Oumou B.	BP1530 Bamako	
INSAH/ AGROSOC	DIALLO Boubacar	BP1530 Bamako	recherche SA, AGROSOC
INSAH/ AGROSOC	DIARRA Amadou	BP1530 Bamako	
INSAH/ AGROSOC	DIARRA Fadima Diarra	BP1530 Bamako	chargée banque de données et documentation
INSAH/ AGROSOC	DIEYE Khassoum	BP1530 Bamako	
INSAH/ AGROSOC	GUINDO Fatoumata	BP1530 Bamako	
INSAH/ AGROSOC	KEITA Daouda	BP1530 Bamako	
INSAH/ AGROSOC	LAOMAIBAO Netoyo	BP1530 Bamako	RPM AGROSOC, INSAH
INSAH/ AGROSOC	MAIGA Salimata/ MSU	BP1530 Bamako	

INSAH/ AGROSOC	OUADRAOGO SIBIRI Jean	BP1530 Bamako	coordinateur ROSELT
INSAH/ AGROSOC	SANOKO Fatoumata	BP1530 Bamako	
INSAH/ AGROSOC	YADE Mbaye	BP1530 Bamako	
INSAH/ Centre Gestion	COULIBALY Gaoussou	BP1530 Bamako	
INSAH/ Centre Gestion	DAGNON Ali Baba	BP1530 Bamako	resp section adm/finances INSAH
INSAH/ Centre Gestion	KEITA Souleymane	BP1530 Bamako	logisticien CG INSAH
INSAH/ Centre Gestion	SANGARE Kalifa	BP1530 Bamako	caissier au CG INSAH
INSAH/ Centre Gestion	SANGARE Rosalie	BP1530 Bamako	
INSAH/ Centre Gestion	SOUMAORO Hamari	BP1530 Bamako	
INSAH/ Centre Gestion	ZOMBRE André	BP1530 Bamako	resp centre gestion INSAH
INSAH/ CERPOD	COULIBALY Salimata	BP1530 Bamako	
INSAH/ CERPOD	DABO Keffing	BP1530 Bamako	PMPD/ CERPOD
INSAH/ CERPOD	TRAORE Baba	BP1530 Bamako	
INSAH/ CERPOD	TRAORE Sadio	BP1530 Bamako	specialiste en recherche PD (CERPOD)
INSAH/ DG	TRAORE Fanta	BP1530 Bamako	
INSAH/ UNIVAT	BAGAYOKO Souleymane	BP1530 Bamako	
INSAH/ UNIVAT	COULIBALY Aguibou	BP1530 Bamako	chargé informatique UVAT/ INSAH
INSAH/ UNIVAT	DJITEYE Mahalmadane	BP1530 Bamako	consultant USAID (éditeur scientifique)
INSAH/ UNIVAT	SANKARE Ahmadou	BP1530 Bamako	chargé communication
INSAH/ UNIVAT	SY Madina	BP1530 Bamako	
INSAH/ UNIVAT	TRAORE Raby	BP1530 Bamako	
INTERFACE	ALMEIDA (d') Mme Gisèle Lopes	Dakar	présidente
MAE	YABRE T. Maxime	Ouagadougou	participant à réunion points focaux CONACILSS
MAE/Amb/ SCAC	BESACIER Christophe	Niamey	Conseiller
MAE/Amb/ SCAC	DE SEZE Philippe	Ouagadougou	AT à l'UEMOA
MAE/Amb/ SCAC	DELSOL Hervé	Ouagadougou	AT à Sec Gén SECAL -Min Agr
MAE/Amb/ SCAC	LOSPITAL Philippe	Ouagadougou	Conseller
MAE/Dir Dév & Coop Tech	BONNEAU Laurent	20 rue Monsieur 75007 Paris	Chef du bureau GRN & Environnement
MAH/ Dir Génie Rural	BIAYE Malamine	Dakar	études & évaluation
MCPEA	OUATTARA Seriba	Ouagadougou	participant à réunion points focaux CONACILSS
MDR/ CNRA	TRAORE Adama	Bamako	directeur
MDRE	Med FADEL O/AGHDHAFNA	Nouakchott	Inspecteur général, ex résident réseau RESAL
MDRE agrométéorologie Dir Stats Agricoles	GANDEGA Yelli	Nouakchott	interface AGRHYMET en RIM

MDRE/ Centre Natl Rech Vét CNREV	Dr Diallo Boubacar CISSE	BP167 Nouakchott	chef de centre
MDRE-Centre Lutte Antiacridienne	Med Abdallahi O/ BABA	BP180- Nouakchott	chef du centre
Météorologie Nationale	NDIAYE Mamadou	Dakar	chef division agrométéo, point focal AGRHYMET
Météorologie Nationale	OUATTARA	Ouagadougou	DG
MIFRAC	THEVENOUX Philippe	01BP72 Ouagadougou	coordonnateur mission FSEE d'appui au CILSS
MIFRAC	BISSON Patrick	Niamey	AT auprès du DG AGRHYMET
Min Agr/DSAP	ZOUNGARA Mamane & Zoungara	Ouagadougou	Directeur et Directeur adjoint
Min Agr/Sec Gén SECAL	SOME Ignace	Ouagadougou	Secrétaire Général
Ministère de l'Agriculture & de l'Hydraulique	LO GUEYE Mme Maïmouna	BP 4005 DAKAR	1° Conseiller, Dir Cab p.i., point focal AGROSOC
Ministère de l'Agriculture & de l'Hydraulique	SY Habib	BP 4005 DAKAR	Ministre
Ministère de l'Agriculture du Burkina Faso	Mr le Ministre d'Etat DIALLO Salif	03BP 7005- Ouagadougou 03	Mr le Ministre
Ministère de l'Environnement du Burkina Faso	Mr le Ministre Djibrill	Ouagadougou	Mr le Ministre
Ministère du Développement Agricole	Chaibou ABDOU	BP12091 NIAMEY	Secrétaire général
Ministère du Développement Rural	TRAORE Seydou	Bamako	Ministre, coordinateur CILSS
Ministère Environnement	MACINA Mme Gogo Ndiaye	Dakar	CT/MEA, SP/CONSERE, point focal PMP GRN
Ministre délégué, chargé de la Sécurité Alimentaire	TOURE Omar Ibrahim	Bamako	Ministre délégué
PANAPRESS	SEYE Chérif Elvalide	Agence BourguibaxSodida, BP4056 Dakar	Dir Dévlpmt & Stratégie (ex CILSS, ex conseiller communication Pdt Wade)
PROCELOS	SENGUE BADA Mamadou Ndiaye	Dakar	animateur
REFESA	NIGNAN Marie Louise	Ouagadougou	participant à réunion points focaux CONACILSS
SCAC Nouakchott	PAVARD Mme Dominique	Nouakchott	Chef de délégation CE
Sofreco	DEHEM gérard	01BP3624 Ouagadougou 01	coordinateur régional
SONAGESS	TAMINI Mme	Ouagadougou	
UEMOA	DANSOU Félix Essou	01 BP 543 Ouagadougou 01	Commissaire en charge du Développement
UEMOA	DARE Issoufou	01 BP 543 Ouagadougou 01	directeur des ressources animales
UEMOA	DIALLO Malick	01 BP 543 Ouagadougou 01	directeur de l'environnement
USAID	ANDERSON Rolf	BP 34, Bamako	TL, Regional FS, NRM & Environment Team
USAID/ WARP	OLIVEIRA Jorge	BP34, Bamako	food security/ NRM advisor WARP

PERSONNES RENCONTREES PAR LES EVALUATEURS GRN+INSAH

(par P MAURANGES et M SEDOGO)
(au Burkina Faso et au Mali, du 29 octobre au 22 novembre 2003)

CILSS :

NOYAU CENTRAL :

M. MBENGA Musa, Secrétaire Exécutif du CILSS,
M. DAOUDA Mahamane, Contrôleur Interne,
M. MBODJ Yamar, Conseiller en Sécurité Alimentaire et Stratégie,
M. OULD BELLAL Meddelah, Conseiller en Communication,
M. FAROUK Mahamane, Expert en Communication,
M. BIKIENGA Issa, Coordinateur des Programmes Majeurs Politiques,
Mme COMPAORE, Responsable du Centre de Documentation,
M. MILLOGO Laurent, responsable de la Cellule de Suvi-évaluation des PM,

PMP GRN :

M. TAPSOBA François, Coordinateur du Programme Majeur Politique GRN,
Dr GRELL Hermann, Conseiller technique principal de la GTZ au PMP GRN,
M. ZIDA Bertrand, Chef de l'Unité LCD-UASP,
M. TOURE Mahamane, Chef de l'Unité UDL/PADLOS,
Mme TOURE, Chef de l'Unité transversale 'Genre' /UDL/PADLOS,
M. TRAORE Seydou, Chef de l'Unité PRS II,
M. COMBALIER Michel, Consultant PRS II,
M. ROCHA Yvon, Coordonnateur régional IREM-LCD/CTR,
M. KONANDJI Hamadi, Expert en Energie Domestique au PREDAS,

PMP SA :

COULIBALY Dramane, Responsable du PMP SA,

CONACILSS :

Mme KADEOUA Marie-Claire, Secrétaire Permanent du CONACILSS Burkina Faso,
M. CISSE Cheikh Abba, Secrétaire Permanent du CONACILSS Mali,
M. TOURE, Adjoint CONACILSS Mali,

AGRHYMET :

Pr. GOURO Abdoulaye, Directeur Général du CIRDES et membre du Conseil Scientifique,
M. BISSON Patrick, Conseiller Technique,

INSAH :

Dr. ALFAROUKH Idriss O., Directeur général,

CENTRE DE GESTION :

M. ZOMBRE André, Responsable du Centre,

CERPOD :

M. TRAORE Baba, Responsable du PM CERPOD,
M. DABO Keffing, spécialiste politiques démographiques,
M. TRAORE Sadio, Spécialiste recherche sur les populations,

AGROSOC :

Dr. LAOMAÏBAO Netoyo, Responsable du PM AGROSOC,
M. DIALLO Aboubacar, Spécialiste en SA,
M. YADE M'Baye, Spécialiste en SA et AT du MSU,
M. DIEYE Khassoum, Responsable de l'unité GRN ;
Dr. BONFOH Bassirou, Coordinateur scientifique du programme « lait sain pour le Sahel »,
M. DIARRA Amadou, secrétaire du Centre sur les Pesticides (CSP),
M. BA Moussa Bathily, ex coordinateur du PFIE,

UNITE TRANSVERSALE DE VALORISATION ET D'APPUI TECHNIQUE (UNVAT) :

M. COULIBALY Aguibou, Responsable de l'Unité,
M. SANKARE Amadou, Chargé de communication,
Mme DIARRA Fatima, Responsable de la documentation et de la base de données,
M. DJITEYE Mahamadane, Responsable Edition,

BAILLEURS DE FONDS :

UNION EUROPEENNE :

M. DEVAUX Stéphane, Coordinateur régional en sécurité alimentaire, à Ouagadougou,
Mme PELTIER Sophie, Conseiller Environnement et Développement à Ouagadougou,
M. DEKENS J.P., Conseiller pour le Projet Energie Solaire II (PRS II) à Ouagadougou,

COOPERATION FRANCAISE :

M. LHOSPITAL Michel, Chef MIFRAC au Burkina Faso,
M. THEVENOUX Philippe, Assistant technique MIFRAC au CILSS à Ouagadougou,
M. BONNEAU Laurent, chef du Bureau GRN au MAE à Paris,
M. BESACIER, Conseiller Environnement au SCAC au Niger,

USAID :

M. OLIVEIRA Jorge, Conseiller en développement rural (?), ex-directeur d'AGRHYMET ;

RECHERCHE :

CIRAD (Burkina Faso) :

M. SUBREVILLE Georges, Délégué régional,

INERA (Burkina Faso) :

Dr.BOLY Hamidou, Directeur Général,
M. SOME Léopold, Directeur Adjoint,
M. LOMPO François, agro-pédologue, Coordinateur régional Pôle GRN/SP,
M. OUATTARA Badiar, Responsable du Programme Eau & Sol,
M. OUEDRAOGO Jérémy, Chef CREAM de Kamboinse,
Dr.. ZOUNDI Jean Sibiri, zootechnicien, Chef Service Liaison Recherche-Développement,

IER (Mali) :

Dr TEME Bino, Directeur Général,
M. ?, Coordinateur du PCP (représentant par intérim du coordinateur scientifique) ;

ICRAF (Burkina Faso) :

NIANG Amadou, Coordinateur régional,

CNRA (Mali) :

Dr. TRAORE Adama, Secrétaire Exécutif,

MINISTERES :

M. DJIRI Daka, Ministre du MECV, Burkina Faso,
Mme OUEDRAOGO Delphine, Coordinateur de la LCD au MECV, Burkina Faso,
M. BANCE Soumayila, Secrétaire Permanent du CONEDD, Burkina Faso,
M. TRAORE Seydou, Ministre du MAEP, Mali,

OIG / ONG :

UEMOA :

M. DANSOU Félix Essou, Commissaire chargé du Département du Développement Rural et de l'Environnement,
M. ?, Chef de Cabinet du Commissaire,
M. DARE Issoufou, Directeur des ressources animales,
M. DIALLO Malick, Directeur de l'environnement,
M. DE CEZE, Conseiller Technique au Département du Développement Rural et de l'Environnement.

UICN :

M. THIAW Ibrahim, Directeur régional de l'UICN,
M. PEARCE Richard, Chargé de programme Désertification à l'UICN,

PERSONNES RENCONTREES PAR LES EVALUATEURS SA+GRA

(par A DURAND et B A GADO
(au Burkina Faso et au Niger, du 29 octobre au 22 novembre 2003)

A Ouagadougou

1°) CILSS/SE

Yamar Mbodj Conseiller en Sécurité alimentaire et Chargé des réflexions stratégiques
Issa Martin Bikienga Coordonnateur des Programmes majeures politiques. CILSS
Amadou Mactar Konaté Chef d'Unité PREGEC. CILSS/Ouagadougou
Diouf Chef de l'unité de promotion des petites et moyennes entreprises. (CILSS/UPPME)
Diallo Allahouri Amadou Chef de l'Unité Appui à la promotion d'une agriculture productive et durable au Sahel (CILSS/PMP/SA/UA-PADS)
Keffing Sissoko Expert agro-économiste (CILSS/PMP/SA/UA-PADS)

2°) Burkina Etat membre

Salif Diallo Ministre de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques
Marie Claire Kadéoua Secrétaire permanent du CONACILSS
Jean Bosco Ilboudo Direction de la météorologie. Chef de service Météorologie agricole (Directeur a.i)
Garané Ali Jacques Direction de la météorologie. Chef de service climatologie
Ouermi Zambéné Directeur de la Coordination des aménagements hydro-agricoles
Direction générale de l'hydraulique agricole. Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques.
Mahama Zoungrana. Directeur Général. Direction générale des prévisions et des statistiques agricoles (MAHRH/DGPASA)
Terimfar Ignace SOME Secrétaire permanent. Secrétariat permanent de coordination de la politique céréalière et de la sécurité alimentaire (SP/CPC-SA)
Pascaline TAMINI Directrice générale. SONAGESS
Alain Houyoux Assistant technique. Programme d'appui à la Sécurité alimentaire (Burkina)

3°) Divers

Milan Simandi Premier Secrétaire. Chef adjoint de la mission. Ambassade de la République fédérale d'Allemagne à Ouagadougou.
Hermann Grell Conseiller technique principal. Mission allemande d'appui au CILSS
Stephane Devaux Expert régional Aide et sécurité alimentaire. Commissioj européenne. Délégation de la Commission européenne au Burkina Faso.
Philippe Thévenaux Conseiller technique à la Mission française d'appui au CILSS (MIFRAC)
Mr.Daouda Kontongomde

Assistant au Représentant FAOR
Abdoulaye S.GOURO
Président du Comité scientifique d'AGRHYMET. Directeur général du CIRDES.

A Niamey

Mme. Maria Helena Nobre de Morais Querido Semedo
Représentante de la FAO au Niger
Anciennement Ministre de l'agriculture au Cap Vert et Ministre
coordinatrice du CILSS jusqu'en 1997.
Besacier Conseiller régional développement (Ambassade de France/SCAC)
Conseiller à la Délégation de l'Union Européenne
Chantal Lewis Chargée du suivi du CILSS à l'ACDI

1°) Centre régional Agrhymet

Diallo Allassane Adama
Directeur Général Agrhymet (entretien téléphonique)
Brahima Sidibé Responsable du Programme majeur information (PMI) (DG a.i)
Samba Abdallah Responsable de l'Unité Sécurité alimentaire, agrométéorologue (PMI)
Alfary Issoufou Responsable de l'Unité FRMP (PMI)
Papa Oumar Dieye Responsable Unité communication et relations publiques
Sow Abou Samba Responsable de l'Unité Infrastructure et maintenance informatique
(IMI)
Kaba Ali Badara Responsable de l'Unité Banque de données régionales et ingénierie
logiciel (BRIL)
Koné Brahima Agrométéorologue (BRIL) (Ancien chef de projet Ap3a)
Etienne Sarr Responsable Unité formation de bases
Faustin Gnomou Responsable Unité formation continue
Nguetora Mdjyara Formateur (PMF)
Issoufou Thiemoko Responsable du Centre de documentation
Dieye Papa Omar Responsable de l'Unité Communication et relations publiques
Dan Koulou Abdoukarin
Unité Communication et relations publiques
Amani Abou Hydrologue UMA/PMI/UMA
Laouali Ibrahim Mahamadou
Economiste en sécurité alimentaire (PMI)
André Nonguierma Expert en SIG/TDT (PMI/Unité GRN)
Hubert N'Djafa Ouaga
Expert, projets pilotes (PMI, Unité GRN. Projet changement
climatique)
Dr Ly Abdoulaye Samba
Chercheur en économie rurale (INRAN) (ancien de l'INSAH)
Patrick Bisson Assistant technique Coopération française. Conseiller du Directeur
général).
Isabelle Rivière Assistante technique, Coopération française (PMI)

2°) Niger Etat membre

Abdou Chaïbou Secrétaire Général du Ministère du développement agricole (MDA)
Adamou Danguioua Directeur des études et de la programmation (MDA)
Azara Malam Sully Directeur des études et de la programmation (MHE)
Abdou Hima Conseiller principal. Chargé des questions de développement.

Cabinet du Premier Ministre.

Alhassane Morou	Secrétaire permanent du CONACILSS
Labo Moussa	Directeur de la météorologie nationale. Coordonnateur du GTP/CILSS
Dan Bakoye Daddy	Chef de service Statistiques agricoles (MDA)
Bakari Seïdou	Coordonnateur de la Cellule crise alimentaire '(Primature)
David Sadoulet	Assistant technique. Cellule crise alimentaire (Primature)
Abdoukarim Mamalo	Secrétaire permanent du Code rural.
Jean Michel Bretel	Assistant technique. Secrétariat permanent du Code rural
Abdoulaye Nomaou	Ancien secrétaire du relais Procelos
Paraiso Zongo	Membre de l'Association ASTRAN, ex animatrice du relais Procelos
Fatchima Konaté	Trésorière ASTRAN. Transformatrice.
Mahamadou Abdou	Transformateur agro-artisanal (membre ASTRAN)
Alfidja Hadji	Chef de service promotion des échanges. Chambre de commerce (membre du CNC)
Hassan Sambo	Exportateur bétail et viande (membre du CNC)
Amadou Issoufou	Conseil nigérien des utilisateurs des transports public – CNUT (membre du CNC)
Ouatta Issoufou	Coordonnateur national du Projet d'appui à la mise en place d'un réseau d'observatoires de surveillance écologique à long terme (ROSELT)
Toulou	Coordonnateur adjoint du CRESA

3°) Divers

Chantal Lewis	En charge du suivi du CILSS à l'ACDI
Idé Bana	Conseiller technique GRN (CILSS/SE)
Besacier	Conseiller développement rural (Ambassade de France/SCAC) Conseiller développement rural Délégation de l'UE

ANNEXE ED.06 :
SIGLES ET ACRONYMES

ABN	Autorité du bassin du Niger (siège Niamey)
ACDI	Agence canadienne de développement international
ACMAD	African Center of Meteorological Applications for Développement (Siège à Niamey)
ACP	Analyse des composantes principales (des marchés céréalières)
ADRAO	Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (siège à Bouaké).
AEP	Approvisionnement en eau potable
AFRISOL	Association africaine des industriels et installateurs solaires
AGRHYMET	Centre régional de formation et d'application en agrométéorologie et hydrologie opérationnelle (CILSS/Niamey)
AGROSOC	Programme majeur de recherche agro-socio-économique (CILSS/INSAH)
AGRTA	Association générale des groupements d'exploitants et éleveurs pour l'étude et l'emploi des techniques améliorées agricoles et animales.
ALG	Autorité du Liptako Gourma (siège à Ouagadougou)
AMBF	Association des Municipalités du Burkina Faso
AMMA	Analyse multidimensionnelle de la mousson africaine (avec PMI/UMA)
AMPPF	Association Malienne pour la Protection et la Promotion de la Femme (Bamako)
AO	Afrique de l'Ouest
AP3A	Projet d'alerte précoce et de prévision des productions agricoles/Agrhymet/Coopération italienne (Ap3a)
AP3E	Alerte précoce et prévision des productions agricoles (CILSS/Agrhymet/Financement de l'Italie) (1995-2002)
APD	Aide publique au Développement
APE	Accord de partenariat économique (avec l'UE)
APIVA	Appui aux initiatives locales de valorisation des produits pastoraux et capital bétail dans la zone pastorale de la région de Tahoua/Niger (participation du CRA/PMI)
APZT	Association des Pasteurs et des Zootechniciens de Tahoua (?) (Niger)
ARD	Associated Rural Development, Inc
ARIPO	Organisation régionale africaine de propriété industrielle
ASTRAN	Association des transformateurs agro-alimentaires du Niger (à l'initiative de CILSS/Procelos)
AT	Assistants Techniques
BAA	Bulletin agro-alimentaire (Bulletin d'information du PROCELOS)
BM	Banque Mondiale (constituée par une banque BIRD et une agence AID)
BNF	Bourse nationale de fret
BRF	Bourse régionale de fret
BRIL	Banque de données régionales et ingénierie logiciels (CILSS/Agrhymet)
BTI	Bureau technique d'installation (partenaire technique du PRS en Mauritanie)
CAC	Réseau sur le développement rural et la sécurité alimentaire (créé dans la suite du sommet mondial sur l'alimentation ; FAO))
CAMES	Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur
CASAGC	Prégec ?
CASPAR	Cellule agro-pastorale pour la sécurité alimentaire (Sénégal)
CBC	Conseil burkinabé des chargeurs
CC SAP	Cellule de coordination du Système d'alerte précoce
CCA	Cellule crise alimentaire (assure secrétariat de la "Commission mixte de concertation" présidée par le Premier Ministre au Niger)
CCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (Convention to combat desertification)
CCD-AO	Convention (des Nations Unies) de lutte Contre la Désertification en Afrique de l'Ouest
CCST	Comité consultatif scientifique et technique (S/E du PASR)
CDB	Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique
CDC	Comité des directeurs du CILSS (ex DAC Deser edicatory group)

CEBV	Communauté économique du bétail et de la viande
CEDEAO	Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAS)
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale
CENACOPP	CELLule NAtionale de COordination des Politiques de Population (Bamako)
CEN-SAD	Community of Sahel- Saharan States
CERAAS	Centre d'étude régional pour l'amélioration de l'adaptation à la sécheresse dans le Sahel (Thiès/Sénégal)
CERMES	Centre de recherche médicales et sanitaires (Niamey)
CERPOD	Centre d'étude et de recherche en population et développement (unité de l'INSAH avant 1994)
CESD	(DIAPER)
CGEM	Confédération générale des employeurs de Mauritanie
CIC	Cellule d'Information et de Communication
CILSS	Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CIND	Comité inter-gouvernemental de négociation de la CCD
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Montpellier/France)
CIRDES	Centre international de recherche-développement sur l'élevage en zone subhumide (Bobo-Dioulasso)
CM	Conseil des ministres (CILSS)
CMA/AOC	Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre
CMAE	Conférence Ministérielle Africain pour l'Environnement
CN2D	Conseil National du Développement Durable (Niamey)
CNA	Composantes nationales Agrhyet
CNC	Comité national de concertation (CILSS-FERAP)
CNCOD	Comité national de coordination et de suivi de la convention (Mauritanie)
CNCR	Conseil National de Concertation des Ruraux (Sénégal)
CNED	Conseil national pour l'environnement et le développement (Mauritanie)
CNEDD	Conseil national pour l'environnement et le développement durable (Niger/primature)
CNJS	Conseil national de la jeunesse du Sénégal
CNPGCA	Comité national de prévention et de gestion des crises aliementaire (Niger/Primature)
CNRA	Conseil National de la Recherche Agronomique (Burkina Faso)
CNRDA	Centre national de recherche pour le développement agricole
CNRST	Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (Ouagadougou)
CNUED	Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (tenue à Rio en juin 1992)
COMESA	Communauté économique de l'Afrique orientale et méridionale
CONACILSS	Comité national du CILSS (dans chacun de 9 états membres)
CONAGESE	Conseil national pour la gestion de l'environnement (Burkina Faso)
CONAMAF	Coordination nationale du mouvement associatif féminin (Mauritanie)
CONEDD	COncil NAtional pour l'Environnement et le Développement Durable (Burkina)
CONGAD	Comité des ONG d'appui au développement (Sénégal)
CONSERE	Conseil supérieur de l'environnement et des ressources naturelles (Sénégal) depuis 1995)
COP 6	COncférence des Parties (UE)
CORAF	Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles
CPC	Comité des partenaires du CILSS
CPMP	Coordonnateur des Programmes Majeurs Politiques
CR	Croix Rouge
CRA	Centre régional Agrhyet
CRAT	Centre Régional Africain de Technologie
CRC	Comité Régional de Coordination (du GRN/SP de l'INSAH, Ouagadougou)
CRDI	Centre de Recherche et de Développement International
CRISA	Centre régional d'enseignement spécialisé en agriculture (Niamey)

CRS	Coordonnateur réflexion stratégique
CRSP	Collaboration Research Support Programme (INSAH-Pôle GRN/SA, Ouagadougou)
CSA	Commissariat à la sécurité alimentaire (Sénégal et Mauritanie)
CSAO	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
CSCR	Comité Sous Régional de Coordination (PASR)
CSFD	Comité Scientifique Français sur la Désertification
CSLCP	Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
CSP	Comité scientifique et pédagogique (AGRHYMET).
CSRC	Comité sous-régional de coordination
CSSA	Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire (CILSS)
CSSA	Cadre stratégique de Sécurité Alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté
CTA	Centre Technique de coopération Agricole et rurale (Mali)
CTE	Comité Technique des Experts (CILSS)
CTED	Comité technique pour l'environnement et le développement (Mauritanie)
CTG	Comité technique et de gestion (pour chacun des sites du CILSS)
CTG	Comité Technique et de Gestion (CILSS)
CTR	Cellule Technique Régionale (de l'IREM LCD, Ouagadougou)
DAG	Donor advisory group (Groupe des donateurs du CILSS ou GDC)
DANIDA	Danish international development association
DECA	unité opérationnelle DEveloppement des CAPacités institutionnelles INSAH AGROSOC, Bamako)
DECOS	unité opérationnelle DEveloppement de la COopération Scientifique (INSAH /AGROSOC, Bamako)
DES	Diplôme d'études supérieures (Belgique)
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées (France)
DFPV	Département de formation en protection des végétaux (Programmes CILSS/Agrhyment/Pays Bas 1981-1998).
DHC	Diagnostic hydrique des cultures (logiciel utilisé par Agrhyment)
DIAPER	Projet d'amélioration des instruments de diagnostic permanent pour la sécurité alimentaire régionale (CILSS/Agrhyment/UE)
DMI	Danish meterological institute (convention en cours de préparation avec CRA)
DNSI	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (Bamako)
EAC	Enquête agricole de conjoncture (Mali)
EAMAC	Ecole africaine de la météorologie et de l'aviation civile (Niamey)
ECA	Equipe centrale d'animation (DIAPER/CRA)
ECOPOL	programme ECONomie, POLitique et marchés (CIRAD)
ECOWAS	Economic Community of West African States (CEDEAO)
ED	Energie domestique
EIER	Ecole inter états de l'équipement rural (Ouagadougou)
EISMV	Ecole inter-états des sciences et médecines vétérinaires (Dakar)
EM	Etats Membres
ENR	Energies nouvelles et renouvelables
EPA	Enquête permanente agricole (Burkina)
ETN	Equipe Technique Nationale (PREDAS, Ouagadougou)
FAFS	Fédération des associations féminines du Sénégal
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FARA	Forum Africain pour la Recherche Agricole
FDD	Fondation pour le Développement Durable (CILSS, Ouagadougou)
FED	Fonds Européen de Développement
FEM	Fonds pour l'environnement Mondial (GEF)
FERAP	Projet régional de fluidification des échanges et de rapprochement des politiques agricoles et alimentaires (CILSS)

FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FIVIMS	Food insecurity ans vulnerability information and mapping system (SICIAV)
FMI	Fonds Monétaire International
FNAEM	Fédération nationale des agriculteurs et éleveurs de Mauritanie (Plate-forme nationale)
FND	Fonds Nationaux de lutte contre la Désertification
FNEM	Fédération nationale des éleveurs de Mauritanie
FNSA	Fonds nationaux de sécurité alimentaire
FNUAP	Organisation des Nations Unies pour la population
FOA	Forum Ouest africain (observatoire des pratiques anormales au franchissement des frontières ('CILSS, UEMOA, CEDEAO)
FODEDUS	Fonds pour le Développement Durable du Sahel
FRSIT	Forum de Recherche Scientifique et d'Innovation Technique (Burkina Faso)
FUL	Fondation universitaire luxembourgeoise (Arlon en Belgique)
GAC	Gestion alternative des conflits
GMAP	Groupement Ministériel d'Animation et de Proposition
GN	Groupe de Niamey (AGRHYMET)
GNAM	Groupement national des associations agro-sylvo-pastorales en Mauritanie
GO :	Groupe de Ouagadougou (CILSS)
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
GRN/SA	unité opérationnelle Gestion des Ressources Naturelles et Systèmes Agraires (INSAH /AGROSOC, Bamako)
GRN/SP	Pôle de Recherche sur la Gestion des Ressources Naturelles / Systèmes de Production (INSAH/INERA, Ouagadougou)
GT	Groupe Thématique (dans le cadre du PASR)
GTI	Groupe technique interdisciplinaire (dénomination nationale au Niger du GTP).
GTP	Groupe technique pluridisciplinaire (dispositif CILSS/CRA/CNA)
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Coopération technique allemande au développement)
ICRAF	International Centre for Research in AgroForestry (Nairobi)
ICRISAT	International centre for research in the semi-arid tropics (Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales et semi-arides) (centre à Niamey-Sadoré).
IEC	Information, Education, Communication (CERPOD, Bamako)
IED	Innovation, énergie, développement (assistance technique au PRS)
IER	Institut d'Economie Rurale (Bamako)
IFDC	International fertilizer development center (Centre international pour la fertilité des sols et le développement agricole)
IFS/CER	Initiative pour la fertilité des sols/Conservation des eaux de ruissellement (Niger)
IGAD	Intergovernmental authority on development
IGB :	Institut Géographique Burkinabe (Ouagadougou)
IMS	Initiative mil-sorgho
INERA	Institut national de l'environnement et de la recherche agricole (Burkina Faso)
INRAN	Institut de recherche agronomique (Niger)
INSAH	Institut du Sahel (institution du CILSS, Bamako)
IOV	Indicateur objectivement vérifiable
IRA	Institut des Régions Arides
IRD	Institut de recherche pour le développement (ex ORSTOM, France)
IREM LCD	Initiative Régionale l'Environnement Mondial Lutte Contre la Désertification
IREMLCD	Initiative régionale environnement mondial et lutte contre la désertification
IRENE	Programme régional d'inventaire et de suivi des ressources naturelles
ISFRA	Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée
ISRA	Institut sénégalais de recherche agricole.
ISRA	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
IST	Information Scientifique et Technique (unité opérationnelle sur l') (AGROSOC /INSAH Bamako)

LCP	Lutte Contre la Pauvreté
LCV	Laboratoire Central Vétérinaire (Bamako)
LIP	Lignes d'Intervention Prioritaires (CILSS)
LTC	Land tenure center
LULC	Land Use Land Cover (programme commun AGRHYMET/INSAH)
MAE	Ministère des Affaires Etrangères
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Environnement et de la Pêche (Bamako)
MDRE	Ministère du développement rural et de l'environnement (Mauritanie)
ME	Maîtrise de l'Eau (CILSS)
MECD	Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie (Ouagadougou)
MESSRS	Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique (Ouagadougou)
MIFRAC	Mission française d'appui au CILSS (Ouagadougou)
MM	Mécanisme mondial (Mécanisme de facilitation de la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la CCD)
MSU	Michigan State University (USA)
NDVI	Normalized difference vegetation index (Indice de végétation)
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NOAA	National oceanographic and atmospheric administration
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
OAPI	Organisation africaine de propriété intellectuelle
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OCLALAV	Organisation commune de lutte anti-acridienne et de lutte anti-aviaire
OECD	(OECD : organisation for economic co-operation and development)
OER	Organisation Economique régionale
OIG	Organisation inter gouvernementale (CILSS, CEDEAO, UEMOA,..)
OMC	ex Office mauritanien des céréales
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OMVG	Organisation de Mise en Valeur du fleuve Gambie (Dakar)
OMVS	Organisation de Mise en Valeur du fleuve Sénégal (Saint-Louis)
ONC	Organisme national de coordination (pour la mise en oeuvre de la CCD : CONAGESE, CONSERE,.....)
ONG	Organisation non gouvernementale
OP	Organisations paysannes
OPAM	Office des produits alimentaire malien ????? (Mali)
OPRAF	l'Observatoire des pratiques anormales au franchissement des frontières
OS	Objectif Spécifique (CILSS)
OSS	Observatoire du Sahara et du Sahel
PAC	Politique Agricole Commune (CEDEAO)
PACR	Politique Agricole Commune Régionale (NEPAD)
PADLOS	Projet d'appui au développement local au Sahel (CILSS)
PADPAS	Programme d'appui au développement de la pêche et de l'aquaculture sahéliennes (2003-2007) (CILSS)
PAFN	Plan d'Action Forestier National (dans les pays)
PAGIFS	Plan d'action de gestion intégrée de la fertilité des sols (Burkina)
PAL	Programmes d'Actions Locaux (UASP-LCD)
PAM	Programme alimentaire mondial
PAN	Plan d'Action de N'Djaména (CERPOD)
PAN ou PANLCD	Programme d'action national de lutte contre la désertification (CCD)
PAC	Programme d'Action de Ouagadougou (CERPOD)

PAROC	Programme d'appui régional aux organismes céréaliers (CILSS/GTZ)
PASP	Projet d'appui aux stratégies et politiques de gestion des ressources naturelles/Lutte contre la désertification (PASP/CILSS).
PASR LCD	Programme d'Action Sous-Régional de Lutte Contre la Désertification (CILSS/LCD)
PASR-AO	Plan d'action sous-régional de l'Afrique de l'Ouest (CDD)
PAU	Politique Agricole de l'Union
PCP	Pôle de Compétence en Partenariat (IER, Bamako)
PDIAM	Programme de développement intégré de l'agriculture irriguée en Mauritanie
PED	Projet Energie Domestique (PREDAS)
PESED	Réseau de Professionnels Sahéliens en Energies Domestiques (PREDAS)
PF/CCD ou PFN/CCD	Points focaux nationaux de la CCD
PFIE	Programme formation, information pour l'environnement (CILSS/INSAH)
PFN/CCD	Points focaux nationaux de la CCD
PFP	Plate forme des paysans du Sahel
PGRN	Programme national de gestion des ressources naturelles (Mauritanie)
PIR	Projet d'informations rurales (PNUD/FAO en Mauritanie)
PIREM	Plate forme des institutions régionales pour l'environnement et la météorologie (ICRISAT, AGRHYMET, ABN, ACMAD, CRESA, EAMAC)
PLED	PLan Energie Domestique
PMF	Programme majeur formation (CILSS/CRA)
PMI	Programme majeur information (CILSS/CRA)
PMP	Programme majeur politique (CILSS/SE)
PMPGRN ou PMGRN	Programme majeur politique de gestion des ressources naturelles (CILSS/CRA)
PMPSA	Programme majeur politique de Sécurité alimentaire " (CILSS/SE)
PMT	Programme majeur technique (Programmes du Centre AGRHYMET et de l'INSAH)
PMU	Programme Migrations et Urbanisation (CERPOD, Bamako)
PNGIM	Programme National de Gestion de l'Information sur le Milieu (AGRHYMET)
PNGT	Programme National de Gestion des Terroirs (Burkina Faso)
PNP	Politique Nationale de Population (CERPOD, Bamako)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE/UNEP	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PPCL	Projet de promotion des céréales locales (Sénégal, financement UE)
PPED	Programme Population, Environnement et Développement (CERPOD, Bamako)
PPFD	Programme Femme, sFamille et Développement (CERPOD, Bamako)
PPTE	Programme pour les Pays Très Endettés
PRADPIS	Programme régional d'appui au développement de la petite irrigation dans une perspective de réduction de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté au Sahel (CILSS/PMPSA, oct 2003)
PRASAC	
	Programme de Recherche en Aménagement sur les Savanes d'Afrique Centrale (?) (N'Djamena)
PRASET	Projet régional d'appui au secteur de l'élevage transhumant (GTZ)
PRECONS	Programme régional de REboisement et de CONservation des Sols
PREDAS	Programme régional de promotion des énergies domestiques et alternatives au Sahel
PREGEC	Projet régional de prévention et de gestion des crises alimentaires (CILSS)
PRELISS	Programme régional de lutte contre les sauteriaux au Sahel
PRESAO	Prévisions climatique saisonnière en Afrique de l'Ouest (depuis 1998 ACMAD/Agrhymet)
PRG	Programme Régional Gaz Butane
PRISAS	Programme régional de Renforcement Institutionnel en matière de recherche
PRISME	Programme régional d'information et de sensibilisation multimédia sur l'environnement (CILSS)
PRMC	Projet de reconstruction du marché céréalière (Mali)

PRPPF	Programme de Renforcement des Programme de Planification Familiale au Sahel (CERPOD, Bamako)
PRRD	Programme de restructuration et de relance durable du CILSS
PRS	Programme régional solaire (CILSS/UE)
PSEE	unité opérationnelle Education Environnementale (INSAH/AGROSOC, Bamako)
PSO	Plan stratégique opérationnel
PTR	Programmes Thématiques Régionaux (Pôle GRN/SP de l'INSAH, pays)
PUMA	Projet Agrhymet ??
R3S	Réseau de Recherche sur la Résistance à la Sécheresse (INSAH, Bamako)
RANET	Réseau de radio satellitaire utilisé par CRA/PMI (utilise le satellite Worldspace)
REAO	Réseau de l'entreprise en Afrique de l'Ouest (regroupe 300 chefs d'entreprise PME/PMI, siège à Accra).
REFESA	Réseau des femmes sahéniennes (suite à Sahel 21, Banjul)
REMUAO	Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (CERPOD, Bamako)
REPA	Réseau d'Expertise sur les Politiques Agricoles (CORAF)
RESADOC	REseau SAhélien de DOCumentation (INSAH/IST, Bamako)
RFD	Réseau femmes développement (Mauritanie)
RIOD	Réseau international des ONG sur la désertification
RNP	Relais national PROCELOS
RO	Recherche Opérationnelle
ROCAFREMI	Réseau Ouest et Centre africain de recherche sur le mil
ROCARS	Réseau Ouest et Centre africain de recherche sur le sorgho
ROPPIA	Réseau des organisations paysannes et de producteurs africains (Observateur au Conseil des ministres du CILSS)
ROSELT	Réseau d'observatoires de surveillance écologique à long terme (OSS)
ROSELT	Réseau d'Observatoires de Surveillance Ecologique à Long Terme (INSAH/IRD, Bamako)
RPMP	Responsable de Programme Majeur Politique
RPTES	Revue des politiques et programmes dans les secteurs des énergétiques traditionnelles (sigle anglais) (Banque Mondiale/Pays bas. Gambie, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger)
SA	Sécurité alimentaire
SADC	Communauté pour le développement de l'Afrique australe
SALWA	Semi-Arid Lowland in West Africa (ICRAF)
SAP	Système d'alerte précoce
SAV	Service après vente
SE	Secrétaire exécutif
SE/CCD	Secrétariat exécutif de la CCD
SECF	Secrétariat d'Etat à la condition féminine (Mauritanie)
SED	Stratégie d'énergie domestique
SICIAV	Système d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire (Coordination FAO) (FIVIMS)
SIM	Système d'information sur les marchés
SISAAR	Système d'information sur la sécurité alimentaire et d'alerte rapide (FAO)
SITE	Système d'Information Technologique en Energies (PRDAS)
SMC	Stratégie Mondiale de Conservation (dans les pays)
SMIAR	Système mondial d'information et d'alerte rapide (FAO)
SNGIFS	Stratégie nationale de gestion intégrée de la fertilité des sols
SNRA	Services Nationaux de la Recherche Agronomique (dans les pays)
SNS	Stock nationaux de sécurité
SOMIA	Société mauritanienne des industries alimentaires
SONADER	Société nationale de développement rural (Mauritanie)
SONAGESS	Société nationale de gestion des stock de sécurité (Burkina Faso)
SONIMEX	Société nationale d'import export
SOSAP	Stratégie régionale de sécurité alimentaire durable

SRGBD	Système régional de gestion de base de données (CILSS/CRA)
STD	Sciences et Techniques pour le Développement (Union Européenne)
SVS	Suivi de la vulnérabilité au Sahel (Projet sur financement italien mise en œuvre par Agrhymet dans la suite du projet AP3A)
TDR	Termes de référence
TEC	Tarif extérieur commun
UA	Union Africaine (ex Organisation de l'Unité Africaine- OUA)
UAPADS	Unité d'appui à la promotion de l'agriculture productive et durable au Sahel (CILSS)
UASP	Unité d'appui aux stratégies et politiques de sécurité alimentaire (CILSS)
UCR	Unité de coordination régionale
UDL	Unité de développement local (CILSS/PMPGRN)
UEMOA	Union économique et monétaire Ouest-Africaine
UGFS	Unité de gestion de la fertilité des sols (Sénégal)
UICN	Union mondiale pour la nature
UMA	Unité méthodes et application (PMI/Agrhymet)
UN CDD	Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification
UNCACEM	Union nationale des coopératives agricoles de crédit et d'épargne de Mauritanie
UNCCD ou CCD	Convention to combat désertification
UNICEF	Organisation des Nations Unies pour l'enfance
UNSO	Bureau de lutte contre la désertification et la sécheresse (Nations unies)
UNVAT	Unité Transversale de Valorisation et d'Appui Technique
UO	Unité opérationnelle
UPEM	Union des professionnels de l'élevage en Mauritanie (créée en 1997)
UPPME	Unité de promotion des petites et moyennes entreprises (CILSS/PMPSA)
USAID	Agence des Etats Unis pour le développement international (United States Agency for International Development)
USE	Unité de suivi-évaluation
USED	Unité Socio-Economie et Développement (?) (INSAH/CERPOD, Bamako)
VI	Volontaire International
WARP	West African Research Program
ZAR	Zone à risque (Logiciel CILSS/Agrhymet/AP3A)

**ANNEXE ED.07 :
PROGRAMMES MAJEURS POLITIQUES
SECURITE ALIMENTAIRE, CENTRE
REGIONAL AGRHYMET : PROGRAMMATION
2002-2004**

PMPSA - UASP

Objectif stratégique : Assurer l'accès à tous, à tout moment, aux aliments nécessaires pour mener une vie saine et active à l'horizon 2015.				
Objectif opérationnel : Créer les conditions d'une sécurité alimentaire durable fondée prioritairement sur la mobilisation systématique des ressources alimentaires de la sous-région.				
Résultat 1 attendu (parmi 4) dans le cadre du PMPSA : Les marchés nationaux sont plus dynamiques, les marchés régionaux plus fluides et mieux intégrés et les échanges fortement accrus				
Hypothèse formulée pour pouvoir réaliser le résultat attendu : l'adhésion des acteurs nationaux et régionaux est effective au programme, les financements sont disponibles.				
Activités principales de l'Unité d'appui aux stratégies et politiques de sécurité alimentaire - UASP (ex FERAP)		Sous-activités de UASP (FERAP)		Indicateurs objectivement vérifiables
A 11	Proposer des outils pratiques de rapprochement/harmonisation des politiques agricoles et alimentaires.	1	Opérationnaliser la grille des paramètres et indicateurs de suivi des politiques nationales.	Des outils de rapprochement et de mise en cohérence des politiques agricoles et agroalimentaires sont utilisés dans tous les pays en fin 2004.
		2	Elaborer et adapter un plan d'action régional de rapprochement/harmonisation des politiques agricoles nationales.	
A 12	Réduire les entraves au bon fonctionnement des marchés nationaux et à l'intégration des marchés régionaux.	1	Mettre en place et animer une bourse régionale de frêt .	Entre 2002 et 2004, au moins 80% des entraves tarifaires et non-tarifaires, répertoriées par le CILSS sont effectivement levées.
		2	Mettre en place l' observatoire des pratiques anormales .	
		3	Réactualiser les plans d'actions nationaux et régionaux existants.	
		4	Appuyer la mise en œuvre des plans d'actions, le suivi et évaluation.	
A 13	Appuyer et accompagner les opportunités d'affaires à l'échelle régionale	1	Appuyer l'organisation de voyages d'études, de foire et bourse de produits (céréales et autres).	En 2004, les opportunités d'affaires et les occasions de contacts directs intra et inter état entre les opérateurs économiques de la sous-région se sont multipliés.
		2	Promouvoir des marchés frontaliers et des marchés de gros.	
A 14	Mieux structurer la concertation et la coordination du dialogue intra et inter-états	1	Renforcer les capacités organisationnelles, techniques et institutionnelles des cadres nationaux de concertation (CNC).	
		2	Appuyer la création et l'animation des réseaux d'opérateurs économiques privés.	
		3	Suivre les initiatives et négociations régionales et internationales en cours.	

Source : Programmation PMPSA 2002 - 2004

PMPSA - Unité PREGEC

Objectif stratégique : Assurer l'accès à tous, à tout moment, aux aliments nécessaires pour mener une vie saine et active à l'horizon 2015.				
Objectif opérationnel : Créer les conditions d'une sécurité alimentaire durable fondée prioritairement sur la mobilisation systématique des ressources alimentaires de la sous-région.				
Résultat 2 attendu (parmi 4) dans le cadre du PMPSA : Les mécanismes et les capacités de prévention et de gestion des crises alimentaires sont améliorés et renforcés				
Hypothèse formulée pour pouvoir réaliser le résultat attendu : les mécanismes et les capacités de prévention et de gestion des crises alimentaires sont améliorés et renforcés.				
Activités principales de l'Unité PREGEC		Sous-activités de l'Unité PREGEC		Indicateurs objectivement vérifiables
A21	Améliorer les outils relatifs à la prévention et à la gestion de crises alimentaires.	1	Mettre au point et valider une approche des déficits localisés dans les pays aux bilans alimentaires excédentaires.	L'alerte précoce est donnée dans chaque pays au plus tard fin septembre de chaque année.
		2	Mettre au point et valider une approche de sécurité alimentaire pour les populations urbaines pauvres.	
		3	Engager des réflexions sur la mise en place d'un fonds et/ou stock régionaux de sécurité alimentaire.	
A 22	Appuyer et renforcer les dispositifs nationaux de prévention et de gestion des crises alimentaires.	1	Appuyer la mise en œuvre du dispositif type.	La disponibilité alimentaire dans chaque pays est connue au plus tard fin mars de chaque année à partir de 2003.
		2	Suivre et évaluer la mise en œuvre du dispositif type.	
A 23	Animer les dispositifs de veille et de suivi de la sécurité alimentaire.	1	Animer un cadre de concertation sous-régional.	Un état sur l'évolution de vulnérabilité des populations est établi annuellement dans chaque pays et au niveau régional.
		2	Mettre en place un dispositif d'actions humanitaires dans les zones vulnérables.	
		3	Implanter et animer un dispositif de veille décentralisé.	

Source : Programmation PMPSA 2002 - 2004

PMPSA - UA-PADS

Objectif stratégique : Assurer l'accès à tous, à tout moment, aux aliments nécessaires pour mener une vie saine et active à l'horizon 2015.				
Objectif opérationnel : : Créer les conditions d'une sécurité alimentaire durable fondée prioritairement sur la mobilisation systématique des ressources alimentaires de la sous-région.				
Résultat 3 attendu (parmi 4) dans le cadre du PMPSA : les conditions d'une agriculture productive, diversifiée, durable et régionalement intégrée sont connues et mises en œuvre aux niveaux national et régional.				
Hypothèse formulée pour pouvoir réaliser le résultat attendu : les conditions d'une agriculture productive, diversifiée, durable et régionalement intégrée sont connues et mises en œuvre dans les Etats.				
Activités principales de l'Unité d'appui à la promotion d'une agriculture productive et durable au Sahel (UA-PADS) (ex PRORES)		Sous-activités de UA-PADS		Indicateurs objectivement vérifiables
A 31	Elaborer et proposer des programmes d'investissement prioritaires dans les domaines : . Maîtrise de l'eau, Fertilité des sols, Productions animales.	1	Proposer et valider des PIP en matière de maîtrise de l'eau	En 2002, un programme régional régional d'appui en matière de maîtrise de l'eau est adopté.
		2	Elaborer, proposer et valider des programmes d'investissement prioritaires sur la problématique de la fertilité des sols et du développement des productions animales (élevage, pêche,...).	En 2004, chaque pays membre du CILSS dispose de programme d'investissements prioritaires (PIP) adoptés et conformes aux priorités de Sahel 21.
		3	Suivre et évaluer les programmes d'investissement prioritaires.	En 2004, tous les plans d'actions (nationaux et régional) sont en cours d'exécution.
A 32	Elaborer, proposer et valider une stratégie plus adaptée de financement de l'agriculture.	1	Diffuser et valoriser les acquis de la réunion régionale sur le crédit/épargne.	
		2	Identifier les éléments d'une stratégie d'extension des systèmes financiers décentralisés	
		3	Identifier les conditions d'incitation du système bancaire formel à participer au	
A 33	Développer la professionnalisation du secteur rural en matière agricole et agro alimentaire.	1	Renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles et techniques des organisations paysannes (OP)	
		2	Améliorer l'efficacité des services de vulgarisation agricole (implication des OP, actions IEC, etc....).	
		3	Encourager la coopération et l'échange d'expériences au niveau régional dans le domaine de la pêche, de la santé animale et de la fertilité des sols.	

Source : Programmation PMPSA 2002 - 2004

PMPSA - UPPME

Objectif stratégique : Assurer l'accès à tous, à tout moment, aux aliments nécessaires pour mener une vie saine et active à l'horizon 2015.				
Objectif opérationnel : Créer les conditions d'une sécurité alimentaire durable fondée prioritairement sur la mobilisation systématique des ressources alimentaires de la sous-région.				
Résultat 4 attendu (parmi 4) dans le cadre du PMPSA : Des stratégies de promotion/développement des PME locales sont élaborées et mises en œuvre dans le secteur de la transformation agro-alimentaire				
Hypothèse formulée pour pouvoir réaliser le résultat attendu : les engagements politiques soutenus et la volonté concrète des acteurs sont réels, les conditions d'accès des structures de crédit sont favorables et adaptées aux réalités des micro-petites entreprises de transformation agro-alimentaire, les financements sont disponibles.				
Activités principales de l'Unité de promotion des petites et moyennes entreprises UPPME - (PROCELOS)		Sous-activités de UPPME (PROCELOS)		Indicateurs objectivement vérifiables
A 41	Capitaliser les acquis du Projet régional de promotion des produits locaux au Sahel (PROCELOS).	1	Transférer les acquis organisationnels des relais nationaux (RNP) et de la coordination régionale.	En 2002 tous les relais nationaux PROCELOS sont devenus des structures de type privé autonomes vis à vis du CILSS. Une structure autonome de coordination sous-régionale des activités est mise en place par les organisations professionnelles.
		2	Améliorer l'information des acteurs.	
		3	Appuyer les initiatives d'amélioration de la qualité des produits transformés.	Entre 2002 et 2004, un plan d'action régional sur la qualité des produits transformés est adopté et mis en œuvre.
A 42	Renforcer les capacités entrepreneuriales des acteurs du secteur.	1	Appuyer la création et renforcement d'organisation professionnelles et interprofessionnelles.	
		2	Diversifier et développer les marchés des produits agro-alimentaires transformés (PAAT).	
A 43	Promouvoir un environnement institutionnel et économique favorable au développement du secteur de la transformation agro-alimentaire.	1	Appuyer l'élaboration de stratégies et programmes nationaux de promotion des PME de la transformation agro-alimentaire.	Un cadre de référence pour la promotion des micro, PME de transformation des produits agro-alimentaires est disponible en 2002.
		2	Mettre en place et animer un dispositif de veille sur l'environnement du secteur et ses capacités à satisfaire la demande, notamment celles des villes.	

Source : Programmation PMPSA 2002 - 2004

CRA - PMI

Objectif stratégique : Créer les conditions d'une sécurité alimentaire durable et d'une gestion rationnelle des ressources naturelles au Sahel (objectif opérationnel du CILSS)				
Objectif opérationnel : Produire régulièrement des informations pertinentes et les mettre à disposition des décideurs et des autres acteurs, comme support fiable de prise de décisions rationnelles sur les question relatives à la sécurité alimentaire et à la GRN				
Résultat 1 Des systèmes d'information pour la sécurité alimentaire sont renforcés dans tous les pays membres du CILSS et au niveau sous-régional (Sahel).				
Hypothèse : - les systèmes d'alerte précoce des différents états sont opérationnels et leur ancrage institutionnel bien défini et stable. - les producteurs, les services agricoles et ceux chargés de la vulgarisation participent effectivement à la mise en oeuvre des activités du PMI et acceptent d'utiliser les produits de l'information mis à leur disposition - l'ensemble des				
Activités principales du PMI		Sous-activités du PMI	Indicateurs objectivement vérifiables	
A 1.1	Renforcer les systèmes d'alerte précoce des Etats membres du CILSS et du niveau sous-régional (Sahel).	A 1.1.1	Renforcer les réseaux d'observations météorologiques, hydrologiques, agrométéorologiques, phytosanitaires, agricoles et pastorales.	<ul style="list-style-type: none"> - 100% des bulletins sont disponibles sur internet tous les 10 jours d'avril à novembre de chaque année - Tous les bilans céréaliers des neufs pays du CILSS sont établis sur la base des données prévisionnelles produites en fin novembre chaque année - Au moins 9 personnes ont bénéficié chaque année d'une formation de corte durée sur la mpaintenance des équipements - PMI produit chaque nnaée au moins 2 bulletins sur la situation agricole aux périodes spécifiées (Mai/jui, juillet/août, aût/sept.) - Au moins une réunion de travail sur la standardisation des données et des approches est organisée chaque année avec les principaux acteurs du Sahel (FEWS, FAO, CRA,...) - Au moins une réunion de travail sur la standardisation des données et des approches est organisée chaque année avec les services techniques du ministère chargé de l'agriculture dans chaque pays du CILSS
		A 1.1.2	Renforcer les systèmes informatiques et de télécommunication	
		A 1.1.3	Assurer la collecte, la réception, le traitement, l'analyse, l'archivage des données de base et spatiales (satellites et cartographique)	
		A 1.1.4	Mettre au point des méthodologies adaptées d'investigation des ressources agricoles	
		A 1.1.5	Assurer le suivi régulier de la situation alimentaire dans les Etats membres du CILSS	
		A 1.1.6	Etablir les bilans céréaliers annuels des pays du CILSS	
		A 1.1.7	Fournir aux Etats membres une méthodologie d'établissement du bilan alimentaire	
		A 1.1.8	Diffuser les informations au moment opportun	
A 1.2	Promouvoir l'utilisation des informations agro-hydro-météorologiques auprès des	A 1.2.1	Valoriser les banques de données par la production d'atlas agroclimatiques et d'études de synthèse permettant une meilleure définition du zonage pédo-climatique spécifique à chaque pays	

CRA - PMI

	producteurs.	A 1.2.2	Développer des études sur les potentialités hydro-agricoles au sahel	
		A 1.2.3	Diffuser au niveau national les conseils et avis agrométéorologiques et hydrologiques au niveau des producteurs	
		A 1.2.4	Promouvoir les échanges d'expériences en matière de conseil agrométéorologiques et de diffusion d'information en direction des producteurs	
A 1.3	Améliorer les analyses sur la situation alimentaire et nutritionnelle dans les pays membres du CILSS et au niveau sous-régional (Sahel).	A 1.3.1	Poursuivre et parachever le processus d'harmonisation des systèmes et des dispositifs d'information sur la sécurité alimentaire	
		A 1.3.2	Assurer la pérennisation des dispositifs d'information sur la sécurité alimentaire au Sahel	
		A 1.3.3	Développer une approche intégrée de la sécurité alimentaire au niveau des Etats du CILSS et au niveau sous-régional	
		A 1.3.4	Promouvoir l'application de cette approche intégrée de la sécurité alimentaire au niveau des Etats membres du CILSS et au niveau sous-régional	
<p>Résultat 2 L'état et l'évolution des ressources naturelles et de l'environnement au Sahel et en Afrique de l'Ouest côtière, sont mieux connus.</p>				
<p>Hypothèse : - les composantes nationales sont financées - les pays contribuent effectivement à la mise en œuvre des activités des programmes - l'ensemble des partenaires collabore objectivement et adhèrent à la réalisation du programme d'activités</p>				
A 2.1	A.2.1. Réaliser un bilan exhaustif de l'état des ressources naturelles et de l'environnement au Sahel et en Afrique de l'Ouest côtière.	A 2.1.1	Réaliser un inventaire des données existantes sur les ressources naturelles au Sahel et en Zafrique de l'Ouest côtière	
		A 2.1.2	Mettre en place des bases de données fonctionnelles sur les ressources naturelles au Sahel et en Afrique de l'Ouest côtière	
		A 2.1.3		
		A 2.1.4	Acquérir des images haute résolution pour assurer une couverture totale du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest côtière	
		A 2.1.5	Diffuser régulièrement les résultats de l'analyse des données	
A 2.2	A.2.2. Mettre en place un observatoire permanent de suivi et de surveillance des	A 2.2.1	Choisir les sites d'observations écologiques en complément de ceux existant dans la sous-région	

CRA - PMI

	de surveillance des différents écosystèmes.	A 2.2 2	Définir les protocoles d'observation	
		A 2.2 3	Définir et quantifier les facteurs d'identification des différentes aires écologiques (littoral zone de cultures, zones salinisées, parcours,...)	
		A 2.2 4	Harmoniser les normes et règles en matière de suivi des évolutions des écosystèmes sahéliens et ouest africain côtier	
		A 2.2 5	Mettre en place et/ou renforcer les dispositifs de suivi des évolutions des écosystèmes sahéliens et ouest africains côtiers	
		A 2.2 6	Collecter régulièrement les données et les analyser	
		A 2.2 7	Diffuser régulièrement les résultats de l'analyse des données effectuées	
		A 2.3	A.2.3. Renforcer les capacités institutionnelles et humaines en matière de gestion des ressources naturelles, dans les différents Etats du CILSS et de l'Afrique de l'Ouest côtière.	A 2.3.1
		A 2.3.2	Faciliter et rendre fluide l'échange d'information sur l'état des ressources naturelles et de l'environnement entre Etats et au niveau sous-régional	
		A 2.3.3	Renforcer et valoriser l'expertise nationale et sous-régionale (sahélienne) en matière de gestion de l'information environnementale/	

CRA - PMF

<p>Objectif stratégique : Créer les conditions d'une sécurité alimentaire durable et d'une gestion rationnelle des ressources naturelles au Sahel (objectif opérationnel du CILSS)</p>			
<p>Objectif opérationnel : accroître et renforcer les capacités techniques des ressources humaines sahéniennes, intervenant dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la GRN à travers des formations professionnelles adaptées au contexte sahéni</p>			
<p>Résultat 1 : Les compétences nationales et régionales dans les domaines de l'agrométéorologie, de l'hydrologie, de la protection des végétaux et de l'environnement et de la maintenance des instruments sont accrues</p>			
<p>Hypothèse : - la disponibilité de moyens financiers et matériels au sein des structures cibles des composantes nationales bénéficiant des activités de formation, - la présence d'une volonté politique et de moyens financiers pour la mise en œuvre des stratégies (lutte intégrée, conseils agrométéorologique, formation des femmes,...), - la disponibilité des candidats et leur insertion après la formation.</p>			
	Activités principales du PMF	Sous-activité du PMF	Indicateurs objectivement vérifiables
A 1.1	Assurer les formations de base dans les domaines suivants : protection des végétaux, hydrologie, agrométéorologie, agrométéorologie, maintenance des instruments.		<p>72 ingénieurs et 72 techniciens supérieurs formés (suivant répartition)</p> <p>2 sessions de formations continues organisées par an, avec 20 participants par session.</p> <p>Au moins 75% des formateurs et des assistants du PMF ont bénéficié au moins une mise à jour de leurs connaissances</p>
A 1.2	Organiser des ateliers, des séminaires et des stages de perfectionnement et de formation de formateurs dans les domianes		
A 1.3	Assurer les formations de base dans les domaines suivants : protection des végétaux, hydrologie, agrométéorologie, agrométéorologie, maintenance des instruments.		
A 1.4	Assurer les formation identifiées dans le cadre des autres programmes majeurs		
A 1.5	Exécuter le programme de spécialisation en protection des végétaux		
A 1.6	Exécuter un programme de recherche d'appui à la formation		

CRA - PMF

<p>Résultat 2 : Les formations dispensées sont adaptées aux besoins des structures intervenant dans les domaines de l'agrométéorologie, de l'hydrologie, de la protection des végétaux et de l'environnement et de la maintenance des instruments prennent en compte l'aspect genre</p>		
<p>Hypothèses : - la disponibilité des moyens financiers et matériels au sein des structures cibles des composantes nationales bénéficiant des activités de formation, - la présence d'une volonté politique et de moyens financiers pour la mise en œuvre des stratégies.(lutte intégrée, conseils agrométéorologiques, formation des femmes,..)</p>		
A 2.1	Analyser et chiffrer les besoins en formation des services étatiques des ONG, des associations et du secteur privé	<p>Au moins 80% des cadres diplômés du PMF occupent des postes de responsabilité dans les structures chargées de l'élaboration et de mise en œuvre des politiques SA/GRN dans les Etats du CILSS en 2004</p> <p>% des femmes formées par le PMF et par domaines</p>
A 2.3	Réaliser une étude de marché après des divers utilisateurs des formations CRA	
A 2.4	Elargir l'expérience en matière de genre à l'agrométéorologie, à l'hydrologie et à la maintenance" des instruments et micro-informatique	
A 2.5	Poursuivre la promotion de la participation des femmes dans les formations du PMF	
A 2.6	Expérimenter les modules de formation retenus et dont le contenu est en cours d'élaboration	
A 2.7	Elaborer et diffuser des supports de formation, de sensibilisation et de vulgarisation en protection des végétaux sur différents thèmes d'intérêt aux femmes rurales en particulier et aux agriculteurs en général	

CRA - PMF

Résultat 3 Les structures intervenant dans les domaines de l'agrométéorologie, de l'hydrologie, de la protection de l'environnement et de la maintenance des instruments disposent régulièrement des informations scientifiques et techniques de qualité			
Hypothèses : - la disponibilité des moyens financiers et matériels au sein des structures cibles des composantes nationales bénéficiant des activités de formation, - la présence d'une volonté politique et de moyens financiers pour la mise en œuvre des stratégies.(lutte intégrée, conseils agrométéorologiques, formation des femmes,..)			
A 3.1	Renforcer et diversifier le fonds documentaire du CRA		
A 3.2	Diffuser sélectivement l'information documentaire aux destinataires		
A 3.3	Poursuivre l'utilisation des nouvelles technologies de l'information		
A 3.4	Améliorer le contenu et la gestion des différentes bases de données		
A 3.5	Renforcer les capacités des services de documentation des services nationaux à travers la formation		
A 3.6	Publier et diffuser des produits documentaires		

ANNEXE ED.08 :
SITUATION DES CONVENTIONS DE
FINANCEMENT AU CRA

Situation des conventions de financement au CRA

Contributions des différents bailleurs au PMF					
BAILLEURS	Réf. Convention	Montant en devise	Montant en FCFA	Début convention	Fin convention
USAID Appui au PMF	624-G-00-98-LSGA03	\$330 000	231 000 000	28-sept-98	31-mars-03
France Formation TS Instruments	7/CD/99	FRF 2 160 000	216 000 000	12-mai-99	31-déc-03
ITALY Spécialisation en GRN	Protocollo 004602	L. 1 800 648 000	600 336 043	09-juin-00	09-juin-04
PAYS BAS Appui au PMF	RF17309		148 809 524	01-juil-99	31-déc-02
FUL-Belgique Appui formation agrometeo		13 261 000 FB	214 922 353	02-sept-99	31-mars-04
BADEA Deux séminaires	39/DAJ	\$210 000	147 000 000	02-janv-00	31-déc-00
DANEMARK Appui au PMF	104.Sahel.8	kr 19 500 000	1 706 000 000	18-déc-98	30-sept-02
DANEMARK Appui au PMF	104.Sahel.8- Phase II	kr 45 158 470	3 973 945 395	25-sept-02	25-sept-07
Total			7 238 013 315		

Contributions des différents bailleurs au PMI					
BAILLEURS	Réf. Convention	Montant en devise	Montant en FCFA	Début convention	Fin convention
USAID	624-G-00-98-LSGA03	\$3 840 000	2 688 000 000	28-sept-98	31-mars-03
France	7/CD/99	FRF 6 170 000	617 000 000	12-mai-99	31-déc-03
ITALY	AP3A-Phase 2	\$2 198 460	1 538 922 000	22-juin-98	30-juin-03
ITALY	SVS (suite du Ap3e)	2 734 351,00 €	1 790 999 905	20-déc-02	20-déc-04
ACDI	Changement climatique	\$4 200 000	2 105 801 197	14-févr-02	31-mars-05
Total			8 740 723 102		

Source : CRZA/CG

NB : Pour ACDI montant en \$ canadien

ANNEXE ED.09 :
LES FILIERES DE FORMATION DE BASE DU
PROGRAMME MAJEUR FORMATION
(PMF /CRA)

**Les filières de formation de base du
Programme majeur formation (PMF/CRA)**

1 CYCLES DES TECHNICIENS SUPERIEURS

Organisation générale

Suite aux différentes réflexions menées en 1997, 1998 et 2001 au sein du Programme Majeur Formation, les programmes de formation des différentes filières au Centre Régional AGRHYMET (CRA) ont été actualisés et recentrés de manière à instaurer une plus grande cohérence entre eux. C'est dans ce contexte que des tronc communs ont été institués en première et deuxième année entre les différentes filières aussi bien pour les enseignements de base (mathématique, physique, anglais) que pour certains enseignements spécialisés.

Le TC1 (tronc commun général) regroupe toutes les quatre filières et portent sur 6 matières pour un volume horaire de 312 heures. Les autres tronc communs sont spécifiques à certaines filières avec 4 matières pour le TC2 (Agro-Hydro-PV), 4 matières pour le TC3 (Agro-PV) et 2 matières pour le TC4 (Agro-Hydro-PV). Le voyage d'études est organisé en commun pour les étudiants des trois filières Agrométéorologie, Hydrologie et Protection des Végétaux en 1^{ère} année de formation.

Technicien Supérieur en Hydrologie (TSH)

L'objectif visé est de former des techniciens supérieurs qui soient capables d'effectuer les tâches relatives à l'installation et à l'exploitation de réseaux hydrométriques, à la constitution et à la mise à jour de banques de données hydrologiques, à la production et à la diffusion de données sur les ressources en eau utiles à tous les secteurs de l'activité socio-économique.

Les Techniciens Supérieurs en Hydrologie sont chargés de l'installation, l'exploitation et de l'entretien des stations de mesure des réseaux de suivi des ressources en eau (hydrométrie, piézométrie et qualité), de la collecte des données hydrologiques, de leur traitement et archivage, et du suivi de la campagne agricole.

Technicien Supérieur Protection des Végétaux (TSPV)

A travers la formation de techniciens supérieurs en protection des végétaux, le Centre AGRHYMET contribue au développement des compétences sahéliennes et africaines dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la gestion des ressources naturelles par la formation de cadres qualifiés et par la dissémination de l'information scientifique et technique en matière de protection des végétaux, tout en mettant l'accent sur la mise en œuvre de l'approche lutte intégrée en milieu paysan.

Les Techniciens Supérieurs en Protection des Végétaux sont chargés de la surveillance, du diagnostic, de la prévention et de l'intervention phytosanitaire, de l'assistance à la recherche agricole, du contrôle phytosanitaire et de la protection des produits post-récoltes, du suivi de la campagne agricole (collecte de données phytosanitaires), du conseil, de la formation et de la vulgarisation dans le domaine de l'agriculture en général et en protection des végétaux en particulier.

Technicien Supérieur en Agrométéorologie (TSA)

La formation des Techniciens Supérieurs en Agrométéorologie vise à doter les pays de cadres moyens qualifiés tout en mettant l'accent sur l'application des recommandations et avis agrométéorologiques en milieu paysan.

Les Techniciens Supérieurs en Agrométéorologie sont chargés, entre autres, de la gestion des réseaux de collecte de données agrométéorologiques, du suivi de la campagne agricole, de la prévision des récoltes, du conseil, de la formation et de la vulgarisation agrométéorologiques.

Techniciens Supérieurs en Instruments & Micro-informatique (TSIM)

La formation des Techniciens Supérieurs en Instruments et Micro-informatique vise à doter les services techniques de ressources humaines qualifiés en matière de maintenance des équipements météorologiques classiques, des systèmes numériques (stations automatiques et micro-informatiques), et des systèmes de réseaux informatiques et de télécommunications.

Les Techniciens Supérieurs en Instruments et Micro-informatique sont chargés entre autres de l'installation, la maintenance des appareils électroniques, hydro-météorologiques, micro-informatique et de télécommunication et la gestion des pièces de rechange.

2 CYCLES DES INGENIEURS

Organisation générale

De sa création à 2002, les formations des ingénieurs au Centre Régional AGRHYMET ont concerné les filières Agrométéorologie et Hydrologie. A partir de 2002, la formation des ingénieurs est élargie à la filière Protection des Végétaux et à partir de 2004 à la filière Instruments et Micro-informatique.

Le cycle de formation des ingénieurs dure 35 mois et comporte des enseignements théoriques et pratiques, un voyage d'étude, un stage de 9 semaines en fin de 1^{ière} année, un stage de 11 semaines en fin de 2^{ième} année et un mémoire de fin d'études de 7 mois en 3^{ième} année.

Les enseignements de tronc commun portent sur plusieurs matières et sont répartis en 8 troncs communs dont 4 (TC1 à TC4) en 1^{ière} année, 3 (TC5 à TC7) en 2^{ième} année et 1 (TC8) en 3^{ième} année. Les TC1 et TC5 sont communs aux 04 filières.

Ingénieurs en Agrométéorologie (IA)

A travers cette formation le Centre vise à doter les pays sahéliens et d'autres régions d'Afrique de cadres supérieurs qualifiés en traitement et diffusion et application de l'information scientifique et technique en matière d'agrométéorologie.

Les Ingénieurs en Agrométéorologie sont chargés, entre autres, de la conception, le traitement et la diffusion de l'information scientifique et technique en matière d'agrométéorologique, des analyses agroclimatologiques et agrométéorologiques et de la gestion des bases de données en matière d'agrométéorologie et de climatologie.

Ingénieurs en Hydrologie (IH)

L'eau étant un des facteurs clés et certainement le plus limitant de la sécurisation de la production agricole dans les pays du Sahel, l'ingénieur hydrologue est chargé de la conception et de l'exploitation des stations de suivi (hydrométrie, piézométrie et qualité) des ressources en eau afin de définir leurs disponibilités et aptitudes à satisfaire les différentes

sollicitations. Il a en outre en charge l'analyse des effets des aménagements hydrauliques sur les ressources en eau.

Les Ingénieurs en Hydrologie sont chargés du traitement et de la diffusion de l'information hydrologique, de la gestion informatisée des banques de données hydrologiques, de l'analyse et de l'exploitation des données hydrologiques pour la conception des aménagements hydrauliques et hydroagricoles et les prévisions hydrologiques.

Ingénieurs en Protection des Végétaux (IPV)

A travers la formation des ingénieurs en protection des végétaux, le CRA vise à doter les structures nationales de ressources humaines aptes à concevoir et conduire un programme de gestion intégrée contre les ennemis des cultures en vue d'une mise en œuvre d'une politique de lutte intégrée respectueuse de l'environnement.

Les Ingénieurs en Protection des Végétaux sont chargés de la conception et exécution des programmes de gestion intégrée des cultures, de l'analyse des données phytosanitaires, de la production d'outils d'aide à la décision en matière de gestion des ennemis des cultures, du contrôle phytosanitaire, de la gestion des pesticides et des banques de données phytosanitaires, de l'appui conseil aux producteurs et de la recherche appliquée dans le domaine des sciences phytosanitaires.

Ingénieurs en Instruments et Micro-informatique (IIM)

A travers la formation des ingénieurs en instrumentation agro-hydro-météorologique, en systèmes de Micro-informatique et de télécommunications, le CRA vise à former des ingénieurs hautement qualifiés dans la spécification, l'installation, la mise en œuvre et la maintenance d'équipements agro-hydro-météorologiques, et d'équipements micro-informatique et de télécommunications.

Les Ingénieurs en Instruments et Micro-informatique sont chargés de l'installation, de la maintenance et de l'exploitation des stations agro-hydro-météorologiques. Leur domaine de compétence couvre les instruments classiques, numériques, les systèmes micro-informatique et de télécommunication. Ils assurent la disponibilité et la fiabilité des mesures.

ANNEXE.ED.10 :
RESUME DE L'EVALUATION EX-POST DU
PROGRAMME REGIONAL DIAPER-III -
RAPPORT FINAL 140 PAGES AVRIL 2001

Résumé de :

"Evaluation ex-post du Programme régional "Amélioration des instruments du diagnostic permanent pour la sécurité alimentaire régionale" phase III (DIAPER III) Rapport final (140 p.). CILSS/CRA/PMI/ECOSTAT. Guy Rampoux, Kalifa Traoré. Avril 2001".

1 OBJECTIFS

Cette troisième phase du projet "*Amélioration des instruments du diagnostic permanent pour la sécurité alimentaire régionale*" (DIAPER) s'était fixé comme mission principale de faire aboutir la conditionnalité essentielle des phases précédentes : la prise en charge sur financement local des dispositifs de collecte d'information pour la sécurité alimentaire dans la zone sahélienne. Les objectifs généraux et spécifiques étaient simplement reconduits sous la formule : "*consolider les acquis*". Jusqu'alors le projet s'était polarisé sur la production d'informations brutes. Ses concepteurs avaient fait le pari que la pertinence des informations mises à disposition : les prévisions de récolte notamment, susciteraient logiquement une utilisation plus large et qu'elles seraient forcément bien accueillies par les décideurs. Les deux premières phases du projet n'ont pas suffi, là non plus, à convaincre les utilisateurs potentiels de l'avantage qu'ils pouvaient tirer de ces informations. Cette troisième phase visait aussi de façon beaucoup plus déterminée la mise en valeur des données statistiques, leur analyse et leur diffusion.

2 FINANCEMENTS ET ACTIVITES

Sur 10 millions d'Euros mis à disposition, seuls 7.3 millions ont été mis en œuvre effectivement. Le projet couvrait 9 pays et une antenne régionale de pilotage. Il s'est étalé sur 6 ans . Le souci d'internalisation avait présidé à son montage financier. Les personnels salariés du projet étaient exclusivement des nationaux et l'antenne régionale était constituée avec des ressortissants des pays de la région (3 personnes). L'assistance technique expatriée n'avait qu'une fonction d'appui spécifique et n'avait pas de représentants permanents. Dans les pays, DIAPER assurait la rémunération d'un cadre local confirmé en statistiques sur la base du classement indiciaire auquel il pouvait prétendre dans l'administration locale, amendée d'une indemnité de sujétions spéciales¹ pour sa mission de responsabilité et de gestion des engagements communautaires. A terme, sa mission devait être maintenue et prise en charge par les finances nationales². De même, les indemnités servies aux enquêteurs étaient alignées sur les primes consenties dans la fonction publique pour des missions analogues. Il s'agissait clairement d'éviter "l'effet projet" qui, du fait du statut privilégié fait habituellement aux personnes employées, interdit leur intégration dans la fonction publique et gêne la pérennisation du dispositif dans l'administration locale. Néanmoins, les déplacements pour les rencontres régionales étaient prises en charge par le projet. De même, l'antenne régionale était entièrement prise en charge par le projet, mais sa mission d'appui était temporaire, elle était conçue pour la durée du projet ; ensuite la réussite de l'internalisation devait se mesurer à l'indépendance acquise des dispositifs nationaux. Cette troisième phase démontrera que le pôle régional n'interdit pas l'internalisation mais reste le seul garant de la coordination des systèmes de collecte d'informations et du respect d'un cahier des charges techniques et d'un calendrier qui sont les critères principaux de fiabilité et d'utilité du dispositif.

¹ 100 000 FCFA/mois.

² L'idéal étant que cette même personne (l'animateur local) qui recevait une formation et acquérait une expérience de gestion et de management des systèmes d'information soit intégrée dans l'administration pour poursuivre sa mission de coordination.

Au niveau du financement des dispositifs, pendant les deux premières phases, de 1985 à 1995, le projet avait assuré l'essentiel des coûts et la conditionnalité d'internalisation s'était révélée un vœu pieux. Pendant cette troisième phase, le projet continue à piloter les phases évaluation – programmation qui permettent d'arrêter chaque année un budget prévisionnel, mais une prise en charge progressive des coûts par le budget national est prévue. Les engagements communautaires ne sauraient aller au-delà et la contrepartie nationale est incontournable. En conséquence, les coûts de fonctionnement sont estimés en fonction des possibilités nationales. La Communauté européenne prévoit même de n'autoriser le déblocage de ses fonds qu'en proportion des paiements annuels effectifs de chacun des Etats, ce qui provoque quelquefois des retards dans le démarrage des enquêtes et peut même compromettre de façon irrémédiable leur déroulement. A compter de la campagne 96 les finances locales devaient assurer déjà 40.4% du financement puis 67% et 81% pour les campagnes suivantes. Dès la campagne 99, les dispositifs étaient totalement à la charge des Etats. Les enquêtes de ces deux dernières campagnes ont été entièrement assurées sur des financements locaux.

Il importe de souligner le souci prioritaire d'internalisation des dispositifs d'enquête qui a déterminé la conception de cette troisième phase. Pas d'objectifs nouveaux, seulement consolidation des acquis avec un accent particulier pour la mise en valeur et l'exploitation des informations brutes.

Le coût total du projet concernant un dispositif régional et 9 dispositifs nationaux pendant 6 ans est relativement modeste, d'autant que seulement 70 % a été dépensé. La moitié des dépenses a été consacrée au fonctionnement des dispositifs nationaux dont 10 % pour les animations locales. L'Equipe Centrale d'Animation (ECA), chargée de la coordination et du pilotage régional, logée à AGRHYMET à Niamey a absorbé le quart des sommes mises à disposition pour ses activités d'appui et de coordination. L'assistance technique a été fournie par le CESD Communautaire pour la conduite des missions d'évaluation, pour l'accompagnement technique et pour l'organisation de la formation, elle a absorbé 14 % des financements. Enfin, la formation, pièce maîtresse pour garantir le transfert de technologie a pu être conduite à son terme avec 12 %.

. Il est piloté en direction des grands objectifs en fonction des stades d'avancement constatés dans les pays. L'appui du projet était d'ailleurs conçu pour être adapté à chaque cas, chaque année : financement à géométrie variable selon la terminologie employée. L'équipe centrale d'animation était prévue pour une assistance temporaire pendant la durée du projet. A l'issue du projet, la coordination nécessaire des dispositifs restait du ressort du CILSS dans le cadre de ses missions techniques régionales et l'équipe centrale était censée pouvoir se retirer.

Les activités prévues sont restées cependant importantes. Outre le pilotage institutionnel, l'équipe centrale d'animation (ECA) avait la responsabilité de conduire les évaluations annuelles (en collaboration avec le CESD³) et d'animer les exercices de programmation qui conduisaient à l'élaboration des devis-programmes. L'ECA accompagnait aussi en octobre novembre les missions annuelles CILSS FAO qui entérinaient par pays les prévisions de récolte. Enfin, l'équipe centrale avait surtout pour rôle d'apporter les appuis méthodologiques nécessaires pour la conduite des enquêtes et pour la valorisation des informations brutes. Cette mission englobait les audits techniques, les ateliers de réflexion et les propositions pour l'analyse des données et la diffusion des informations. Enfin, l'ECA a piloté avec l'appui technique du CESD tout le volet formation qui s'est déroulé sur plus de deux ans et a permis la conduite de 9 séminaires de 2 à 6 semaines. En fin de période, le projet a pu engager des enquêtes-pilotes pour estimer les stocks commerçants, des études pour estimer les potentialités d'échanges des zones disposant de productions spécifiques et pour connaître la faisabilité d'un SIM régional susceptible d'aider au fonctionnement du marché régional.

La présente évaluation ex-post se situe plus de deux ans après l'arrêt des financements communautaires dans les Etats. Elle a donc l'occasion de vérifier l'effectivité de la prise en charge des dispositifs et l'état de la "greffe" des dispositifs d'enquête.

³ Le CESD communautaire fournissait en fait un appui technique constant disponible pour chacune des opérations entreprises par le projet.

3 CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET.

Conçue dans le prolongement des deux précédentes phases dans l'intention de faire aboutir la condition d'internalisation, seule garantie de pérennité du dispositif,

La période décennale s'est déroulée dans une période de profondes transformations des stratégies d'approche de la sécurité alimentaire liées au développement de la libéralisation des échanges et à l'intégration des espaces économiques régionaux.

Dans le même temps le CILSS a restructuré ses missions autour de trois pôles régionaux d'activité :

AGRHYMET à Niamey avec deux programmes majeurs Information et Formation pour l'observation des paramètres biophysiques et socio-économiques qui conditionnent les campagnes agricoles ;

INSAH à Bamako avec deux programmes majeurs en vue de l'étude du comportement des populations ;

Le Secrétariat Exécutif du CILSS à Ouagadougou avec aussi deux programmes majeurs, l'un orienté pour organiser et garantir la sécurité alimentaire et l'autre tourné vers la gestion des ressources naturelles.

Le projet s'était jusqu'alors développé indépendamment des autres programmes du CILSS avec une autonomie totale de fonctionnement. Dans cette troisième phase, pour assurer l'internalisation des dispositifs d'enquête, il prévoyait essentiellement de consolider les acquis, et toute autre initiative pouvait être perçue comme risquant dévoyer sa mission. Bien qu'un aménagement de la convention prévoie son incorporation dans les programmes majeurs du CILSS, bien qu'en pratique la programmation glissante permette l'adaptation des dispositifs statistiques au nouveau contexte, la priorité du projet, c'est-à-dire sa prise en charge par les finances locales, supposait un respect strict des contraintes de coûts et une limitation de ses ambitions.

Il faudra attendre le premier programme triennal 1997-2000 d'AGRHYMET pour voir figurer dans les activités du centre régional les activités "statistiques et analyse", vocable sous lequel sont désignées dorénavant les missions de collecte d'informations socio-économiques qui complètent les missions traditionnelles du centre qui étaient jusqu'alors la collecte d'informations biophysiques (climatologie, hydrologie, phytosanitaire). Il faudra attendre le programme triennal 1999-2001 pour voir dresser une logique complète des activités d'AGRHYMET qui intègre à la fois la collecte des informations biophysiques et celles des informations socio-économiques.

Pendant ce temps, le CILSS réorganisait ses programmes d'activités. Ce n'est qu'après une période de cohabitation, et surtout après que le programme majeur information a été élaboré, qu'une logique intégrant la collecte d'informations biophysiques et la collecte d'informations socio-économiques a pu être dégagée. Depuis une synergie entre les différentes activités d'AGRHYMET se développe, elle permet de mieux tirer parti des données recueillies et elle permet aussi de compléter utilement les analyses et de mieux cibler les informations produites et les destinataires visés.

Il va sans dire que la mission du projet a dû progressivement s'adapter pour incorporer les nouveaux objectifs du Programme Majeur Information et pour coordonner ses programmes dans le cadre des missions d'AGRHYMET.

L'évaluation ex post est donc conduite en regard des objectifs initiaux du projet mais aussi en regard des objectifs nouveaux que sont ceux du Programme Majeur Information dans lequel le dispositif de coordination régionale des enquêtes statistiques s'est maintenant intégré. Son efficacité et son impact ne dépendent pas que des résultats pressentis lors de son démarrage, ils dépendent aujourd'hui de la contribution apportée dans la réalisation des missions du CILSS : programme majeur information, certes, mais aussi Programme Majeur Sécurité Alimentaire et Programme Majeur Gestion des Ressources Naturelles.

4 PERTINENCE ET COHERENCE

S'il s'agit d'apporter les informations utiles pour prévenir les déficits céréaliers et assurer la sécurité alimentaire, le projet est **pertinent** dans ses intentions mais très insuffisant dans ses moyens (Cf. § **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, page **Erreur ! Signet non défini.**). Il ne suffit pas de mettre à disposition les informations brutes, il faut donner aux décideurs les informations utiles qu'ils attendent et faire en sorte qu'elles influencent efficacement leurs choix. La dimension statistique première est essentielle. Elle est assurée par les dispositifs statistiques mis en place. La dimension institutionnelle qui permet l'enclenchement des mécanismes de décisions déborde largement les moyens du projet.

La **cohérence** théorique est vérifiée et se trouve immédiatement perceptible dès l'énoncé du projet et de ses missions. Les activités prévues doivent permettre d'atteindre les objectifs spécifiques visés à savoir, consolidation des systèmes d'enquêtes et internalisation des systèmes de collecte, de traitement, et d'analyses des données. Dans la pratique, la cohérence se trouve limitée par les délais, par la spécificité des services statistiques et même par la spécificité de la production d'une information prévisionnelle.

À l'examen des objectifs visés et des résultats attendus, l'ambition du projet est considérable. Non seulement il prévoit la mise à disposition permanente d'un outil statistique prévisionnel fiable et efficace, mais il entend encore vérifier qu'il en est fait bon usage et que les choix économiques qui en découlent sont rationnellement faits. L'élaboration d'un instrument de mesure statistique à vocation pérenne et sa prise en charge par les finances locales sont déjà des missions difficiles dans des administrations qui avaient souvent pris l'habitude de s'en passer, mais la réorganisation des circuits d'information avec des structures appropriées pour la conduite d'une stratégie de sécurité alimentaire qui ne repose plus uniquement sur la gestion de l'aide relève du défi et engage les décideurs pour des comportements nouveaux (la charte de l'aide alimentaire). De même, l'organisation d'un observatoire des marchés de vivriers suppose un fonctionnement permanent, toujours efficace (actualité des informations sur les prix) qui astreint les opérateurs commerciaux à la transparence des prix. Au-delà des moyens financiers humains et techniques que le projet peut engager, il faut encore compter sur la force de persuasion de ses acquis pour convaincre les décideurs nationaux d'engager les aménagements structurels⁴.

L'insuffisance des moyens à disposition du projet est évidente, seule l'autorité régionale peut éventuellement influencer les décideurs nationaux. Le projet est cohérent avec ses intentions. S'il lui est possible de proposer un dispositif d'enquête efficace en rapport avec les possibilités nationales de financement, il lui est plus difficile de trouver les voies et moyens pour aboutir au niveau des institutions.

Toutefois, les dispositifs ont dû pendant cette troisième phase reconsidérer leurs objectifs en fonction de la sécurité alimentaire entendue dans une dimension régionale de long terme. À son origine en 1985, le projet DIAPER s'efforçait de répondre à une demande d'informations concernant les risques prévisibles de déficits céréaliers pays par pays, l'autosuffisance alimentaire étant alors le maître mot. Dans cette troisième phase, il lui est demandé de répondre aux besoins d'informations correspondant à la nouvelle stratégie de sécurité alimentaire régionale dans le cadre de la libéralisation des échanges et sous la contrainte de préservation des ressources naturelles. C'est alors l'objectif principal du Programme Majeur Information du CILSS dans lequel il s'intègre dorénavant. Les informations statistiques sont tout autant nécessaires, mais elles ne sauraient se limiter aux seules céréales sahéniennes et l'ordre des priorités peut être différent.

Dans les trois dernières années et à partir de 1997, le projet s'est efforcé de reconsidérer ses objectifs dans les limites que lui offrait son système de pilotage. Sans doute, il a été difficile d'engager de nouvelles actions ou de réorienter les dispositifs en place mais la référence au PMI a permis d'engager plus facilement de nouvelles réflexions notamment quant à la faisabilité d'un bilan alimentaire (biblio) et quant aux possibilités d'investigations pour comprendre le fonctionnement des circuits commerciaux : enquêtes stocks commerçants et enquêtes sur les flux transfrontaliers.

⁴ Décloisonnement des statistiques agricoles, constitution d'un comité de sécurité alimentaire.

5 EVALUATION

Les exercices de prévisions conduits chaque année dans la région avec l'aval de la FAO et du CILSS ont pu s'enraciner dans les habitudes sans soulever des polémiques susceptibles de les remettre en cause. C'est dans ce climat très favorable que DIAPER s'est implanté. Personne n'a véritablement manifesté d'exigences quant à la qualité et à la précision des estimations, les statisticiens ont pu s'installer dans la routine et perdre de vue les risques et les enjeux.

5.1 Les résultats : une efficacité limitée

L'élaboration en temps opportun de diagnostic de conjoncture est un vœu très ambitieux. L'anticipation des productions quelque trois mois avant les récoltes est un résultat concret à l'obtention duquel se sont attachés les dispositifs d'enquête. Le chiffre concernant la production céréalière est une indication capitale. Avant la récolte, il reste une estimation avec une marge d'approximation qui permet cependant d'anticiper les risques et de prévoir éventuellement des stratégies de réponse. Après la récolte, il s'agit d'une donnée réelle précise (à l'erreur de mesure près) qui permet de confirmer ou d'infirmer les prévisions. À partir de là, les scénarios d'écoulement de la production vers la consommation à travers l'autoconsommation et à travers les circuits de commercialisation peuvent être imaginés. En fin de saison, à la période de soudure, les écarts d'équilibre expliqueront les fluctuations d'échanges et les prix. L'information concernant la production est un point de départ incontournable, plus tôt elle est connue plus tôt elle permet de prévoir les risques.

Mais aussi importante soit-elle, cette information ne saurait constituer à elle seule un diagnostic de conjoncture. Ce dernier relève du suivi régulier du bilan céréalière dans son entier avec estimation des autres postes : consommation, stocks. Il est pratiquement impossible à établir. Il faut nécessairement s'en tenir à des estimations qui reposent sur des normes de consommation toujours contestables et de plus en plus changeantes. Les stocks dépendent des pratiques commerciales très dépendantes de la législation et de l'évolution du contexte économique.

Jusqu'à maintenant, les prévisions de récoltes ont pu être établies tous les ans pour la plupart des pays de la région. Sur les neuf pays de la région, sept reposent sur l'enquête agricole et sont agréées par DIAPER (AGRHYMET depuis deux ans) et adoptées lors des rencontres annuelles CILSS FAO qui arrêtent les prévisions dès les mois d'octobre novembre. La Guinée Bissau, n'a pas pu conduire d'enquêtes ces dernières années pour des raisons évidentes de climat insurrectionnel, quant à la Mauritanie son système d'enquête est défaillant depuis plusieurs années. Néanmoins, DIAPER s'est attaché à produire une estimation pour ces deux pays.

Dans sept pays (Burkina, Cap Vert, Gambie, Mali, Niger, Sénégal, Tchad), les enquêtes ont régulièrement été reconduites pendant la durée du projet malgré le retrait progressif des financements, et se maintiennent aujourd'hui sans l'appui du projet. Elles bénéficient quelquefois de l'aide d'un autre bailleur (Hollande au Burkina) mais reposent pour l'essentiel sur un financement local.

Le décloisonnement des statistiques agricoles, était un résultat attendu, mais il ne pouvait dépendre que de la volonté des responsables nationaux. Il était important et aurait signifié la complète intégration du dispositif. Malheureusement DIAPER ne pouvait aller au-delà des recommandations. Au Mali cependant, où l'enquête est conduite en collaboration étroite entre les services de l'agriculture et l'institut de statistique, on peut réellement parler de décloisonnement, mais il s'agit là d'une situation de départ plutôt que d'un acquis. Néanmoins, cette situation permet de mesurer tout l'intérêt qu'on peut tirer d'un décloisonnement effectif. Partout ailleurs, les dispositifs d'enquête sont restés attachés aux services de l'agriculture et travaillent de façon très isolés, les services nationaux de statistiques, premiers intéressés ne se sont pas impliqués et se contentent de recueillir les informations produites.

L'institution d'un comité de sécurité alimentaire, était aussi conçue comme un résultat nécessaire pour l'efficacité du système d'information. Elle était une conditionnalité du projet. Jusqu'alors les

structures existantes avaient pour mission principale la gestion de l'aide alimentaire. Le projet s'attachait au développement de structures susceptibles d'engager des décisions dans le cadre du concept élargi de sécurité alimentaire. Tous les pays étaient ou se sont dotés d'un comité de sécurité alimentaire, mais celui-ci est le plus souvent resté orienté pour la gestion de l'aide alimentaire et des stocks de sécurité. Le résultat attendu supposait des engagements institutionnels, il relevait plus du vœu pieu que d'un objectif concret dépendant directement des activités du projet.

L'organisation de la capitalisation de l'expérience, correspondait à un souci d'enracinement solide des dispositifs d'enquête et garantissait une utilisation plus large des informations produites. Les centrales d'information qui devaient organiser et gérer l'information recueillie pour la garder à disposition constante des utilisateurs potentiels n'ont pas progressé. Elles n'avaient pas à répondre à une demande clairement formulée ni à respecter un calendrier, elles devaient organiser la mémoire des différentes campagnes agricoles. Dans un processus où la prévision joue un rôle essentiel, la mémoire est pourtant un élément d'estimation irremplaçable, mais si la mémoire paysanne est souvent sollicitée, aucune habitude n'a encore été prise en matière de mémoire institutionnelle. Sans exigences précises de résultats, les centrales d'information sont restées ignorées malgré les efforts faits par le projet pour les ranimer.

L'engagement d'un processus de formation des personnels répond aussi à cette exigence de capitalisation du savoir faire. Il a fait l'objet d'un devis programme spécifique (12 % du coût du projet) qui a permis de conduire plusieurs modules de formation couvrant 9 grands thèmes⁵. Tous les personnels de conception aussi bien en matière d'enquêtes statistiques, d'analyses de données, qu'en matière d'analyses socio-économiques ou de gestion de bases de données ont été concernés. La plupart des personnels chargés des enquêtes de terrain ont été aussi concernés. La formation a été conduite par l'ECA en étroite collaboration avec le CESD Communautaire. Chaque module a fait l'objet d'une évaluation et un bilan a été dressé. Dans l'ensemble, les participants ont plutôt été satisfaits et les responsables pays reconnaissent que leurs personnels ont gagné en compétence et que les dispositifs ont gagné en autonomie de fonctionnement. Nombre de personnes sont maintenant en mesure d'effectuer elles-mêmes sans assistance extérieure les tâches courantes qui leur sont confiées.

Mais la formation n'est pas un acquis définitif. Le processus doit pouvoir être régulièrement reconduit. Cette première phase a été construite dans cette optique et les documents publiés ont vocation à servir de manuels de référence. D'autres formations doivent pouvoir être engagées pour former les personnels nouveaux, pour recycler les anciens, pour introduire de nouvelles techniques de travail. Un module de formation a été précisément introduit en fin de projet pour garantir la répliquabilité du processus : Ingénierie de formation.

Le volet formation prévu au projet a rempli sa mission, reste à savoir s'il sera reconduit régulièrement. Pour ce faire, AGRHYMET dispose d'un Programme Majeur Formation dans lequel peuvent s'insérer les formations statistiques et analyse au même titre que les autres formations (hydrologie, météorologie...). En respectant le calendrier agricole qui est aussi celui des enquêtes, la disponibilité des dispositifs pays semble pouvoir être acquise sans problème. Resteront alors à trouver les moyens de financement et à organiser les modules de formation en fonction des besoins.

5.2 Les objectifs spécifiques : une efficacité appréciable

La consolidation des acquis et l'amélioration des méthodes d'enquêtes était pour les enquêtes statistiques agricoles l'objectif le plus significatif visé. Les enquêtes souffrent encore de nombreuses imperfections, mais elles se sont maintenues et elles ont gagné en autonomie et souvent aussi en qualité (excepté en Mauritanie et au Burkina). Le projet a fait des efforts indéniables pour assister les équipes et pour améliorer les méthodes d'enquête. Une évaluation systématique de toutes les enquêtes a été engagée dès 1996 pour chacun des pays. Elle a permis de dégager les principales insuffisances et

⁵ Méthodes statistiques et Conduite d'enquête⁵ ; Echantillonnage - Techniques de sondage ; Traitement des données d'enquête ; Analyse de la commercialisation des produits agricoles ; Analyse statistique des données ; Techniques de présentation et de diffusion des résultats ; Analyse socio-économique des données sur la sécurité alimentaire ; Bases de données- Gestion de la Centrale d'informations ; Ingénierie de formation.

de faire des recommandations adaptées. Une étude synthétique a ensuite été rédigée pour servir de repère aux statisticiens agricoles de la région⁶.

Aujourd'hui, les personnes qui ont la charge des enquêtes maîtrisent pour la plupart, la conception, la logistique et les contraintes liées au calendrier agricole et à la disponibilité des financements. **Cet acquis est considérable.** Néanmoins, le processus de pilotage et de surveillance continue qui aurait dû logiquement se constituer a du mal à s'installer. Les enquêtes ont tendance à s'installer dans une routine confortable que les situations agricoles favorables de ces dernières années confortent. On peut déplorer le manque d'ambitions quant à la qualité des informations produites. Les statisticiens risquent se trouver démunis si d'aventure une mauvaise saison suscitait davantage d'exigences au niveau des résultats.

Si les précisions territoriales sont toujours requises, il semble acquis qu'elles ne peuvent être obtenues qu'en modifiant les dispositifs d'enquête et en acceptant des coûts beaucoup plus importants. Il s'agit encore d'une enquête nationale, significativement indicative au niveau des régions, il ne s'agit toujours pas d'une enquête utilisable au niveau de chacune des circonscriptions administratives. En revanche, la production d'un chiffre de prévision de récolte sans présentation des intervalles de confiance peut éveiller la méfiance des utilisateurs avertis, d'autant que ces chiffres, qu'ils soient issus d'un processus d'enquête complet ou qu'ils soient issus d'une approximation grossière comme c'est le cas pour la Mauritanie sont présentés sur le même niveau. Le degré de fiabilité des résultats au niveau national et au niveau sub-régional mériterait être chaque fois présenté et devrait servir de repère pour juger de l'amélioration du processus d'enquête.

Les Systèmes d'information sur les marchés ont été maintenus, mais leur statut est loin d'être affirmé. DIAPER a permis leur survie et a promu leur image à un moment opportun : libéralisation des marchés, ouverture des frontières et adoption d'une stratégie économique régionale pour la sécurité alimentaire. Tous les pays de la zone sont dotés d'un SIM céréales en fonctionnement permanent avec des relevés réguliers, hebdomadaires le plus souvent sur un échantillon de marchés représentatifs. S'ils sont loin d'être parfaits, s'ils sont encore très fragiles, ils auront eu le mérite de prouver leur intérêt et de permettre maintenant d'inventorier la faisabilité d'un SIM à dimension régionale.

Les systèmes d'information sur les marchés de bétail ont bénéficié d'un appui financier équivalent, mais ils n'ont pas suscité le même intérêt. Moins sollicités, ils ont reconduit les habitudes de relevés et de publications sommaires, mais n'ont pas enregistré de progrès. A l'issue de DIAPER, le SIM Mali qui avait suscité des espoirs n'existe plus. Le SIM Burkina sans appui du projet est aussi resté très réduit. Les SIM bétail Sénégal et Niger sont en voie d'abandon. Le SIM Tchad se poursuit, mais ne publie qu'avec beaucoup de retard quelques bulletins mensuels. Seuls les prix de la viande sont relevés en Gambie dans le cadre des enquêtes sur les marchés de vivriers. Les autres pays (Mauritanie, Cap-vert, Guinée-Bissau) n'entretiennent pas de dispositifs d'enquêtes sur les marchés de bétail.

Enfin, concernant les centrales d'information, force est de constater que les acquis n'ont pu être consolidés.

La valorisation des acquis de DIAPER, était fondamentalement un objectif spécifique nouveau inscrit dans cette troisième phase pour pallier à l'absence de promotion des informations produites par les dispositifs d'enquête. La présentation des résultats, l'amélioration des analyses et un meilleur ciblage des diffusions ont été présentés comme un objectif majeur du projet. Il faut bien admettre que jusqu'alors, le projet s'était contenté de la production d'informations brutes et que celles-ci étaient souvent restées ignorées faute d'interprétations pratiques. Les efforts consentis par le projet ont bénéficié du cadre AGRHYMET qui offrait des supports ciblés et qui permettait de mettre à disposition des utilisateurs un éventail d'informations plus complet concernant les paramètres qui déterminent les productions : paramètres biophysiques et paramètres socio-économiques sur le comportement des opérateurs (agriculteurs et commerçants). Ce travail a permis de distinguer les besoins des utilisateurs et de mieux cibler les analyses et les publications. Les efforts faits au niveau de l'équipe centrale ont pu être immédiatement transférés au niveau de chacun des pays pour lesquels les animateurs locaux ont bénéficié dès la deuxième année du projet d'un budget spécifique.

⁶ "L'enquête agricole permanente (méthodes de collecte et d'estimation)" Septembre 97; DIAPER; SACKO; septembre-97

Dès septembre 1997, l'ECA a organisé à Ouagadougou un atelier portant sur "*l'analyse, la diffusion et la gestion de l'information sur la sécurité alimentaire dans les pays du CILSS*". En avril mai 1998 s'est tenue un séminaire de préparation aux techniques de présentation et de diffusion des résultats.

La valorisation des informations est nettement perceptible à travers les publications, mais elle bute encore sur les disponibilités en ressources humaines et sur les moyens financiers. Le projet a maintenu un dotation constante par pays jusqu'à la clôture de financement des animations locales. Depuis, les moyens dépendent des dotations consenties sur les finances locales et sont loin d'être aussi bien garanties.

L'internalisation des dispositifs est garante de leur pérennité. Elle a justifié la reconduction de cette troisième phase. Depuis la campagne 1999, dernière année du projet, il n'a plus été consenti d'appuis financiers aux Etats. Déjà en 1998, les contributions nationales se situaient à 81% des coûts programmés et à 67% l'année précédente. Les Etats ont été amenés à apporter une contribution croissante. Les inscriptions budgétaires ont toujours été délicates à obtenir et il ne s'agissait encore que d'inscriptions au budget d'investissement, pas encore d'ouvertures de lignes budgétaires au budget de fonctionnement. La mobilisation des financements dans des délais compatibles avec les besoins directement calés sur le calendrier agricole a aussi mobilisé toute l'énergie des animateurs locaux qui se sont fortement investis dans cette mission. Il faut préciser que le déblocage des fonds communautaires étaient lié aux engagements effectifs des pays et que les retards pouvaient compromettre les enquêtes dans leur entier. Tous les ministères des finances ont opposé des résistances, mais presque chaque fois les animateurs locaux ont trouvé le moyen d'obtenir satisfaction et d'engager à temps les opérations d'enquête. Souvent les budgets programmés n'ont pas été consommés dans leur entier aussi bien du côté des Etats qui tardaient à dégager les financements que du côté communautaire ou le déblocage était fonction des contributions nationales. Les devis programmes étaient taillés au plus juste pour ne pas déborder les possibilités financières et malgré cela, les fonds disponibles n'ont pas été entièrement consommés.

Sans doute les enquêtes en ont pâti et nombre des insuffisances sont imputables aux difficultés de mobilisation des moyens financiers. En contrepartie, les dispositifs ont acquis la capacité de se débrouiller avec les moyens à leur disposition ce qui n'est pas rien et témoigne de la volonté d'aboutir. Il faut bien noter que les imperfections des enquêtes que l'on peut relever d'un côté sont aussi le pendant de l'effort d'internalisation d'un autre côté qui n'autorise pas forcément les mêmes libertés de fonctionnement qu'un financement extérieur.

Les dispositifs n'ont pas encore acquis un financement pérenne sur budget de fonctionnement, sauf en Gambie et au Cap-Vert où les personnels sont déjà pris en charge dans la fonction publique et où la statistique agricole bénéficie d'un budget spécifique. Au Mali, les personnels d'enquête sont des professionnels de l'agriculture et des statistiques qui émargent aussi à la fonction publique et bénéficient d'indemnités servies sur le budget national pour la conduite des opérations de l'enquête agricole.

Au Burkina, les enquêteurs sont des personnels recrutés dans la région et seulement indemnisés pour leur prestation. Au Niger, les données sont collectées par des vulgarisateurs qui sont indemnisés par les collectivités locales pour les missions de l'enquête agricole. De même au Sénégal les enquêtes sont assurés par des vulgarisateurs qui bénéficient d'indemnités prélevées sur le budget de l'enquête. Au Tchad, les enquêtes sont effectuées selon les régions par les vulgarisateurs ou les agents de la statistiques agricoles indemnisés. Les indemnités ainsi que les autres besoins pour les déplacements des enquêteurs et des contrôleurs, pour la centralisation des informations, pour la saisie et le traitement des données, ainsi que les équipements et les publications étaient satisfaits jusqu'alors à travers les devis programmes financés par le projet et par l'Etat. Les Ministères des Finances consentaient une contrepartie au budget d'investissement, mais cette contrepartie ne devrait plus avoir lieu d'être à l'issue du projet, si bien que la poursuite des financements est loin d'être garantie. Néanmoins, les enquêtes ont pu être poursuivies jusqu'alors sur financement national, les contreparties inscrites aux budgets d'investissement ont pu être reconduites. Les responsables nationaux s'efforcent de maintenir les dispositifs d'enquête pour les informations qu'ils apportent mais aussi pour respecter l'engagement pris au niveau de la sous-région sahélienne. La plupart envisagent maintenant une inscription au budget de fonctionnement. Le projet aura permis de maintenir en vie les dispositifs jusqu'à les rendre

indispensables, et s'il n'a pas encore permis d'assurer l'internalisation totale du financement, il aura permis de le rendre presque inévitable.

Le développement des ressources humaines est aussi un élément fort pour faire aboutir l'internalisation. La formation a répondu aux attentes et permis de doter les pays des compétences minimum pour poursuivre les enquêtes sans recours excessif à l'assistance technique extérieure.

L'objectif global : un impact certain mais encore insuffisant

En réponse à l'objectif global initial du projet, cette troisième phase aura contribué à **améliorer la structuration des services**. Incontestablement les services de collecte et de production des informations se sont organisés et structurés pour répondre plus efficacement à la problématique de sécurité alimentaire. Les services techniques (cellule de statistiques ou SIM) sont opérationnels mais les services institutionnels (comités de sécurité alimentaire) restent encore fortement imprégnés des missions qui avaient présidé à leur conception d'origine : gestion de l'aide et des stocks de sécurité. De toute façon, le projet était moins bien armé pour faire aboutir cette conditionnalité. Le projet a permis aussi de **maintenir l'intérêt pour les statistiques agricoles**, si elles peuvent être encore sujettes à discussion, les services sont considérés et plus personne ne peut se permettre maintenant de les ignorer. Les demandes pour des recensements agricoles qui sont nées pendant la période sont révélatrices de cet intérêt.

Le projet a eu un impact non négligeable qui a permis un meilleur enracinement des dispositifs nationaux. Il n'a pas abouti dans toutes ses missions, celles qui relevaient des décisions gouvernementales sont restées en chantier, mais un travail de sensibilisation a été fait et peut, à terme, porter ses fruits. En revanche, la rigidité de sa gestion ne lui a pas permis d'engager toutes les transformations de stratégie qui s'avéraient nécessaires compte tenu du changement de contexte et de son immersion dans un programme régional plus large et aux ambitions à long terme : le Programme Majeur Information. La notion de bilan alimentaire n'a été introduite que la dernière année.

Cependant, de par ses objectifs initiaux et de par son rattachement, **le projet a quand même pu s'inscrire dans la logique du Programme Majeur Information**

L'antenne "statistiques et analyses" qui remplace dorénavant l'antenne régionale du projet se présente comme un partenaire important pour la poursuite du nouvel objectif global visé, à savoir l'élaboration de systèmes d'information opérationnel en vue du suivi et de la gestion des ressources naturelles à long terme.

En vue d'atteindre cet objectif global du PMI, le projet a quand même pu engager un certain nombre d'actions.

Dorénavant la sécurité alimentaire doit être conçue dans un espace plus large et dans le temps. Il s'agit de trouver à partir des ressources naturelles les moyens de procurer aux populations les moyens de produire plus de vivriers (céréales ou autres) ou d'autres cultures de rente susceptibles d'apporter les revenus nécessaires à leur alimentation. La région ouest africaine offre considérablement plus de possibilités que la seule région sahélienne et la dimension temps permet d'envisager aussi l'avenir économique des générations futures. La faisabilité du bilan alimentaire engagée par le projet constitue une avancée en ce sens. Mais surtout, la possibilité qu'offre aujourd'hui l'observatoire AGRHYMET de faire des analyses croisées qui permettent de juger de l'importance de chacun des facteurs biophysiques ou socio-économiques donne la possibilité de conseiller utilement les décideurs politiques et les opérateurs économiques (producteurs et commerçants). L'antenne "Statistiques et analyse" s'inscrit dans cette démarche et suscite au sein des services d'AGRHYMET une synergie utile pour l'élaboration de stratégies régionales de sécurité alimentaire.

Enfin, **les enquêtes pilotes engagées par DIAPER** dans l'objectif premier de compléter les postes du bilan céréalier se révèlent utiles pour compléter l'information nécessaire au suivi de la situation alimentaire dans la zone sahélienne et dans la région toute entière. Les enquêtes flux transfrontaliers permettent de mesurer l'évolution des échanges de vivriers entre les pays du CILSS et les pays côtiers. L'évaluation des stocks commerçants permettent de juger des capacités commerciales d'entreposage et partant d'estimer le rôle des opérateurs et leur impact éventuel en période de crise. Les commerçants céréaliers n'hésitent plus à intervenir maintenant à l'échelle régionale et se présentent comme des

régulateurs potentiels sur le marché. L'étude concernant les zones de production spécifiques permet d'estimer les potentiels productifs de certaines régions en vue du marché régional. Enfin, l'étude de faisabilité d'un SIM régional envisage la pertinence d'un système d'enquête sur les marchés d'envergure régionale pour une fluidification des échanges de vivriers dans toute la région ouest africaine. La contribution de DIAPER, et maintenant de la cellule "statistiques et analyse", est essentielle pour l'engagement d'enquêtes de ce type.

6 RECOMMANDATIONS

Les dispositifs nationaux sont en place mais leur statut est encore très fragile et les conditions de leur financement ne sont pas assurées, notamment en ce qui concerne le renouvellement des équipements qui suppose des engagements plus importants. Néanmoins, moyennant l'existence d'une antenne régionale de référence, ils ont acquis une autonomie technique de fonctionnement et même si la greffe au sein de l'administration n'est pas complètement établie, elle est acceptée. Plus encore, si les informations produites régulièrement tous les ans (prévisions de récoltes, productions céréalières, informations sur les marchés) venaient à disparaître, les opérateurs économiques et les décideurs institutionnels en seraient affectés. **Il apparaît donc nécessaire dans la mesure du possible d'envisager d'épauler budgétairement les dispositifs nationaux sous forme d'aides ciblées** (contreparties de l'aide alimentaire ou fonds d'appui à l'ajustement structurel). Les Etats sont déjà en grande partie acquis à l'idée d'un financement local pérenne, ils accepteront d'autant plus facilement l'idée d'ouvrir une nouvelle ligne budgétaire (budget de fonctionnement) que celle-ci sera dans un premier temps sécurisée par ailleurs.

Cet appui ne sera efficace que si les dispositifs restent encadrés par un dispositif régional qui fixe un calendrier de production des informations et apporte au moment voulu les conseils techniques demandés. De plus, l'insertion des dispositifs nationaux dans un cadre régional où les échanges avec les autres dispositifs nationaux confrontés aux mêmes types de problèmes sont possibles, reste un moyen d'émulation fort utile et irremplaçable. L'expérience passée de DIAPER le prouve amplement.

Le maintien au niveau d'AGRHYMET de la cellule "statistiques et analyse" dont la survie est loin d'être garantie, d'une part, et l'appui au niveau national des dispositifs nationaux, d'autre part, apparaissent comme deux conditions essentielles pour le maintien du réseau statistique d'information pour la sécurité alimentaire dans les pays et dans la région.

Au-delà de la sécurité alimentaire, c'est l'information pour le suivi des productions agricoles et des échanges commerciaux de vivriers qui est aussi en jeu. Dans la perspective d'une intégration régionale, pour un développement durable dans une région essentiellement agricole exposée aux risques alimentaires et à la dégradation des ressources naturelles, ces informations concernant les comportements socio-économiques des principaux opérateurs peuvent être déterminantes pour les choix à venir.

ANNEXE.ED.11 :
IMPACT DU DIAPER-III SELON LES PAYS

Impact du DIAPER III selon les pays ¹

A l'examen de l'impact du projet dans chacun des pays, il est significatif de souligner que les pays qui ont le plus tiré parti de DIAPER III sont ceux qui ne bénéficiaient d'aucun autre appui : **Gambie, Tchad, Mali, Cap Vert**. Ces pays ont fait des vrais efforts d'internalisation et sont restés vigilants quant aux objectifs poursuivis. Pour eux, DIAPER constituait un repère essentiel. En revanche, les pays qui bénéficiaient par ailleurs d'un autre appui conséquent : **Burkina Faso et Sénégal** ont beaucoup moins été attentifs aux conseils et conditionnalités du projet.

En **Gambie**, le dispositif était déjà internalisé et n'a pas bénéficié du projet de 1994 à 1997. L'appareil de statistiques agricoles a continué de fonctionner. Il a sollicité cependant l'appui de DIAPER et en a profité pour renouveler ses équipements d'enquête vétustes. Il a su aussi tirer parti des conseils qui lui ont été apportés.

Au **Mali**, l'enquête agricole et le SIM céréales se poursuivent avec une bonne garantie de pérennité même en l'absence de DIAPER. Des progrès notables ont été observés tant sur le plan technique pour la production des informations que sur le plan des analyses, de la publication et de la diffusion des résultats. L'internalisation financière n'est pas aboutie, les dotations sont inscrites au budget d'investissement mais conservent de bonnes chances d'être reconduites et sans doute inscrites prochainement au budget de fonctionnement. Le SIM/céréales s'est transformé et maintenu sans l'appui financier de DIAPER. Il a même acquis une nouvelle dimension qui lui donne une certaine autonomie et une bonne chance de survie. Le pays se montre très réceptif à la production d'informations descriptives de son économie et de son activité commerciale.

Au **Tchad**, le dispositif a survécu dans des conditions difficiles et grâce à l'appui technique constant de DIAPER. Il n'a pas enregistré des progrès considérables, mais il est enfin parvenu à unifier les méthodes d'enquête agricole sur l'ensemble du territoire. Les chiffres statistiques n'ont jamais fait l'objet de discussions ou de marchandages. Sur le plan financier, l'Etat a fait l'effort demandé pendant le projet. A la fin du projet, le dispositif est en danger, mais il semble qu'il pourrait obtenir du budget national une inscription sur le correctif de cette année et peut être même obtenir une inscription au budget de fonctionnement ce qui équivaldrait à une réelle internalisation.

Le cas du **Cap Vert** mérite d'être considéré à part. Le pays est resté attentif à DIAPER, certes, mais la sécurité alimentaire est une donnée structurelle essentielle de son économie. Le dispositif est en partie internalisé, il dispose de fonctionnaires affectés et les moyens se trouvent régulièrement inscrits au budget d'investissement. La sécurité alimentaire au Cap Vert repose plus sur l'aptitude du pays à s'approvisionner sur les marchés extérieurs que sur sa capacité à produire des vivriers qui restera toujours largement en deçà des besoins. Néanmoins, tous les efforts possibles qui vont dans le sens d'une meilleure prévision du déficit sont faits. DIAPER répondait précisément à cette attente. Dans cette équation

1 Extrait de : Evaluation ex-post du Programme régional "Amélioration des instruments du diagnostic permanent pour la sécurité alimentaire régionale" phase III (**DIAPER III**) Rapport final (140 p.). CILSS/CRA/PMI/ECOSTAT. Guy Rampoux, Kalifa traoré. Avril 2001.

d'équilibre alimentaire, la production céréalière n'est pas comme dans les autres pays le déterminant majeur. L'important ici est d'appréhender à temps et avec autant de précision que possible les besoins d'importation en vivriers.

Le **Burkina Faso** est resté confiant dans l'appui que lui apportait tous les ans la coopération néerlandaise, et ne s'est pas véritablement soucié de faire aboutir la conditionnalité de prise en charge par le budget national. Le dispositif burkinabé a continué de fonctionner en fonction des moyens à sa disposition sans souci des charges récurrentes qui s'ensuivraient. Au niveau technique des traitements et des publications, il a su profiter de la présence de l'animateur local mis à sa disposition par DIAPER, mais il n'a pas souhaité internaliser sa mission au-delà du projet. Aujourd'hui, le dispositif burkinabé a perdu de son autorité et les annonces très controversées de production céréalière cette année ne font que discréditer l'appareil statistique.

Au **Sénégal**, la situation est différente. Depuis la fin du financement communautaire de DIAPER (1999), le projet de recensement de l'agriculture a absorbé toutes les énergies et les moyens mis à disposition ont permis de conduire des activités essentielles pour l'établissement d'un échantillon représentatif. DIAPER avait cependant permis de mettre en évidence la nécessité d'un recensement. La contribution matérielle et financière du DIAPER a également été prise en compte dans le montage financier du recensement. Néanmoins, pendant la période du recensement, l'enquête permanente est apparue très marginalisée, même si elle a pu se poursuivre avec application dans la mesure où les moyens prévus étaient disponibles (absence de dotation budgétaire une année). L'enquête agricole a même constitué un sous échantillon de l'échantillon global du recensement. En effet, l'enquête agricole avait justifié en bonne partie le recensement et devait encore justifier par la suite les efforts consentis. Le recensement, de par son étendue et de par les moyens engagés a éclipsé momentanément l'enquête agricole. L'absence de contribution nationale une année n'a pas permis de conduire entièrement l'enquête agricole. Dans le cadre régional, cette défaillance a été remarquée et soulignée même par les médias, ce qui a incité le gouvernement l'année suivante à doter convenablement l'enquête (100 millions de FCFA). Si le recensement est venu au devant de la scène et semble avoir mobilisé et apporté davantage que l'enquête permanente, il ne faut pas perdre de vue que l'enquête agricole était aussi à l'origine et que maintenant, depuis que les enquêteurs du recensement se sont retirés, l'information utile continue d'être produite par l'enquête permanente.

Au **Niger**, la situation est plus délicate à estimer. L'internalisation semble avoir été laissée à la charge des collectivités locales. Au niveau national, rien n'a été fait et même les acquis techniques au niveau des ressources humaines n'ont pas été préservés (mutations des personnels). L'implantation administrative du projet partagée entre les statistiques agricoles à vocation pérenne et les services d'alerte rapide placés auprès du premier Ministre et à vocation de secours d'urgence ne permettaient pas de répondre précisément à la mission nouvelle de sécurité alimentaire à long terme. L'apport de DIAPER sur le plan technique est loin d'être négligeable mais son impact sur les capacités des statistiques agricoles restera très limité et son impact institutionnel est négligeable. L'avenir des enquêtes repose sur les collectivités locales. Acquis indéniable en matière de décentralisation, risque évident en matière d'enquête nationale où l'échantillon n'est guère représentatif qu'au niveau du pays tout entier.

Quant à la **Mauritanie**, il est encore plus difficile de faire une estimation. Depuis 1997, DIAPER a limité ses appuis directs à l'enquête, il a cependant maintenu un budget animation locale (directement géré) pour assister le dispositif dans son organisation et dans ses publications. La structure de sécurité alimentaire évolue par ailleurs avec un appui communautaire. Les statistiques agricoles qui, de toute façon, s'intègrent mal dans le schéma standard retenu par DIAPER (calendrier) recherchent actuellement de nouveaux appuis.

La **Guinée Bissau** n'a pu faire l'objet d'une visite. Lors du passage de la mission à Dakar (fin novembre 2000), Bissau s'est révélé une étape déconseillée du fait de l'agitation politique. Il semble que le dispositif n'ait pas eu le temps de se constituer et qu'il ait été fortement affecté par les évènements de ces dernières années.

ANNEXE.ED.12 :
CONFERENCE POLITIQUE POUR LA
PROMOTION DES PRODUITS DU PROJET
AP3A- OUAGADOUGOU 24/25 JUIN 2002

CRA Annexe 12

CONFERENCE POLITIQUE POUR LA PROMOTION DES PRODUITS DU PROJET AP3A Ouagadougou, les 24 et 25 Juin 2002

(Extraits)

Les participants ont marqué un grand intérêt pour les outils développés par le Projet Alerte Précoce et Prévisions des Productions Agricoles (AP3A) et ont insisté sur la nécessité de consolider le processus de transfert en cours, de renforcer leur utilisation et pérennisation dans les pays. Pour ce faire, ils ont formulé les recommandations et suggestions suivantes :

Recommandation 1.

Impliquer effectivement le CILSS à travers le Centre Régional AGRHYMET, dans le suivi et la mise en œuvre de la Convention sur les changements climatiques, cette implication devant aller jusqu'à la définition d'une stratégie et d'un programme spécifique du Sahel.

Recommandation 2.

Améliorer et utiliser les prévisions climatiques saisonnières dans le cadre d'un système intégré d'alerte précoce, en prenant toutes les précautions nécessaires, notamment un effort particulier doit être fait pour la mise à jour et l'interprétation en vue de l'utilisation dans les domaines de la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles.

Recommandation 3.

Etendre l'alerte précoce vers d'autres domaines agricoles et pastoraux destinés à la définition d'une stratégie de prévention et de gestion des crises dans ces zones.

Recommandation 4.

Intégrer les données socio-économiques relatives à certaines activités non agricoles génératrices de revenus, les stratégies de vie et survie des ménages et des communautés, en vue d'une meilleure appréciation de la vulnérabilité.

Recommandation 5.

Assurer la formation des formateurs, avec une forte implication des structures de formation comme les facultés et Ecoles d'agriculture pour en faire des outils pédagogiques.

Recommandation 6.

Mettre en place un cadre opérationnel de pérennisation et d'évaluation biennale des progrès, et d'aide à la décision. Dans ce cadre, s'appuyer sur les GTP, en les renforçant (élargissement, formation, équipement, assistance technique, désignation d'administrateurs)

Recommandation 7.

Eu égard à l'intérêt des outils pour les actions en cours et futures au niveau du CILSS, la conférence recommande que pour assurer le transfert et la pérennisation des acquis et leur extension vers la lutte contre la pauvreté, des actions soient entreprises pour permettre au Centre Régional Agrhymet de mettre en place l'observatoire sur la vulnérabilité au Sahel..

Recommandation 8.

Améliorer la qualité des séries longues, et introduire dans la banque de données d'autres paramètres tels que la pêche, l'alimentation animale et la transhumance, les feux de brousse, les produits forestiers .

Recommandation 9.

Dans les dispositifs nationaux d'internalisation de suivi et d'aide à la décision, associer davantage les Ministères à caractère transversal comme la santé (paludisme, VIH /Sida).

Recommandation 10.

Clarifier et harmoniser les concepts de vulnérabilité utilisés dans le système CILSS

Recommandation 11

Re-dynamiser la collaboration avec les Institutions scientifiques nationales en vue de renforcer la subsidiarité, d'améliorer l'adaptation des outils et de développer davantage les capacités au niveau national .

Recommandation 12.

Mieux cibler les besoins des utilisateurs en vue de l'utilisation optimale des outils AP3A.

Recommandation 13.

Prendre en compte les contributions des autres systèmes régionaux et internationaux dans l'appui aux pays dans le domaine de l'analyse de la vulnérabilité aux niveaux régional et national et local.

Recommandation 14.

Dans le cadre de la stratégie régionale, prendre en compte :

- L'impact des changements climatiques ;
- la contribution de la recherche agronomique ;
- L'implication des différents acteurs (ONGs, Organisations paysannes, etc.) dont la contribution sera déterminante pour le succès de la stratégie.

ANNEXE.ED.13 :
HISTORIQUE DE L'INSAH

ANNEXE 1 : HISTORIQUE DE L'INSAH (Source : INSAH)

L'Institut du Sahel (INSAH) est, avec le Centre AGRHYMET basé à Niamey (Niger), l'une des deux institutions spécialisées du Comité permanent inter Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) dont le Secrétariat exécutif se trouve à son siège à Ouagadougou (Burkina Faso).

L'évolution de l'INSAH qui est intimement liée à celle du CILSS est marquée par les dates importantes suivantes :

septembre 1973 : création du CILSS à Ouagadougou, lancement de l'idée de création d'une institution spécialisée en recherche agricole au Sahel.

1974 : L'Assemblée générale des Nations Unis, à sa 20e session, a adopté la résolution 3253 invitant la communauté internationale à un effort concerté, afin de répondre aux souhaits exprimés par la Conférence des chefs d'Etats du CILSS en septembre. Sur la base de cette résolution il a été demandé au PNUD d'étudier l'envergure, les objectifs et les besoins opérationnels de l'institut proposé ;

Décembre 1975 : Soumission aux chefs d'Etats du CILSS du rapport PNUD-PNUE sur la création de l'institut.

Avril 1976 : le rapport du PNUD a été discuté à Bamako lors d'une réunion des responsables réunissant les chercheurs sahéliens.

Décembre 1976 : adoption à N'Djaména (Tchad) des objectifs assignés à l'institut par la 6è session du Conseil des Ministres du CILSS.

Octobre 1977 : une réunion des chercheurs sahéliens et d'experts internationaux travaillant au Sahel s'est tenue à Ouagadougou pour élaborer le programme de travail de l'institut du Sahel.

Décembre 1977 : adoption formelle de la création de l'Institut du Sahel par le conseil des Ministres et la conférence des chefs d'Etats du CILSS réunis à Banjul (Gambie).

Avril 1978 : première réunion du Conseil d'Administration de l'Institut du Sahel qui adopte son projet d'organisation.

Janvier 1982 : décision de restriction du CILSS par la 5è conférence des chefs d'Etats du CILSS réunis à Praia (Cap Vert).

1983 : le rapport de la mission du Comité de haut niveau sur la restriction a été examiné par la 19è session du Conseil des Ministres et la 6è conférence des chefs d'Etats du CILSS en janvier 1984.

Mars 1984 : le Président en exercice et le Ministre coordinateur ont demandé qu'une étude complète le rapport de la mission du comité de haut niveau. Les conclusions de cette étude (rapport Palin) ont été examinées à la 20è session du Conseil des Ministres en janvier 1985 .

Mai 1985 : le 4è conseil extraordinaire des Ministres décide de la restriction du CILSS et amende les statuts de l'Institution du Sahel.

Janvier 1988 : adoption à N'Djaména du diagnostic et des recommandations pour la redynamisation de l'INSAH par la 22è session du Conseil des Ministres.

Janvier 1989 : approbation à Praia de la formulation d'un programme quinquennal de l'INSAH par la 24è session du Conseil des Ministres du CILSS.

Février 1990 : adoption du programme quinquennal de l'INSAH par la 25^e session du Conseil des Ministres du CILSS à Bissau.

Août 1990 : finalisation du plan quinquennal 1990-1994 de l'INSAH après les amendements proposés par la première réunion des directeurs généraux des institutions nationales de recherche agricole des pays membres du CILSS (novembre 1989) et par le Conseil scientifique et technique de l'INSAH (5^e session du 27/29/11/89).

Juin 1991 : demande adressée au Secrétariat exécutif du CILSS par le conseil extraordinaire des Ministres du CILSS réunis à Bissau pour l'élaboration du plan de redressement et de Relance Durable du CILSS (PRRD).

Avril 1992 : adoption à Ouagadougou par les chefs d'Etats du CILSS du nouveau mandat du CILSS qui a été élargi en incluant les objectifs d'une intégration régionale et adoption d'un plan d'opération du PRRD qui devra être finalisé et approuvé en décembre 1992.

1994 : démarrage effectif du PRRD

1995 : démarrage du premier programme triennal

1996 : regroupement du CERPOD et AGROSOC sur un même site.

1998 : protocole d'accord avec CORAF et affirmation du rôle de l'INSAH dans l'espace sahélien ; démarrage du deuxième programme triennal

2002 : réduction des financements de l'USAID entraînant une réduction dramatique de sécurité alimentaire durable du CILSS .

2002 démarrage du programme quinquennal 2003-2007.

ANNEXE.ED.14 :
EVALUATION CONJOINTE INSAH – USAID DU
PROGRAMME MAJEUR SUR LA POPULATION
ET LE DEVELOPPEMENT (CERPOD)

ANNEXE II : EVALUATION CONJOINTE INSAH-USAID DU PROGRAMME MAJEUR SUR LA POPULATION ET LE DEVELOPPEMENT (CERPOD)

LECONS APPRISES

1 - L'évolution du CERPOD montre qu'un centre d'excellence en population et développement doit avoir la capacité de se tourner vers le marché pour suivre les tendances actuelles.

2 - Il faut apporter un soin particulier à la détermination du nombre de cadres à plein temps admissibles dans un centre d'excellence. Il est indispensable de mettre en place des mécanismes permettant à l'institution de :

* Recruter et maintenir un personnel de haut niveau ;

* Fonctionner avec un budget à coût récurrent faible ; et

* Avoir accès aux services techniques dont il a besoin pour satisfaire la demande de ses services.

3 – Même la meilleure institution technique, disposant de la capacité de recouvrement des coûts et pratiquant la diversification des financements, doit disposer d'un engagement politique fort de la part de sa direction.

4 – Le succès enregistré par le CERPOD au cours des années est dû en grande partie à sa réceptivité aux besoins des pays et à la demande des bailleurs de fonds.

5 – La gestion d'activités multiples exige un personnel, des consultants et une gestion du temps excellents, dans le passé, le CERPOD n'a pas toujours pu le faire de manière à assurer une mise en œuvre opportune de tous ses projets.

RECOMMANDATIONS

Au CILSS

1 – Assurer et clarifier par écrit que les conditions minimum soient remplies pour permettre au CERPOD (et aux autres programmes Majeurs du CILSS) de suivre les évolutions du contexte du marché actuel.

2 - Assurer que le CERPOD dispose des ressources humaines minimum nécessaires pour le rendre compétitif sur le marché actuel. En plus de son personnel actuel composé de 1 Directeur, 2 cadres supérieurs chercheurs et chargés de programme, et 1 secrétaire, 2 cadres professionnels intermédiaires sont indispensables (un pour chacun des deux domaines principaux). Le CERPOD ne peut fonctionner sans un appui adéquat de l'unité de dissémination/documentation UVAT. Cette unité a besoin urgent d'un journaliste pour produire les publications de l'INSAH (y compris les périodiques du CERPOD), participer à des conférences de presse, etc..., en plus d'un spécialiste en dissémination/plaidoyer.

3 – Instituer des taux de consultation conformes aux conditions du marché, par exemple sur la base de l'évolution des salaires ou un autre d'échelle graduelle.

4- Faciliter l'aptitude du CERPOD (et des autres programmes majeurs) à conclure des contrats de sous-traitance pour la mise en œuvre des produits techniques (ex les bons d'achat, contrats au forfait) etc. Le CILSS devrait étudier la faisabilité de la délégation de signature au « responsable » du programme Majeur des contrats de service en-dessous d'une certaine limite financière.

5 – Etablir une clarification écrite sur l'utilisation des fonds recouverts et générés par les contrats du CERPOD (temps cadre, frais généraux, etc.). Un tel document devrait inclure les détails sur les pourcentages à appliquer aux activités, à la dette de l'INSAH, et aux autres rubriques.

Conditions minimum essentielles pour l'orientation sur le marché

Le CERPOD et tous les programmes Majeurs du CILSS doivent pouvoir :

- S'assurer de détenir un siège au sein des forums techniques internationaux/régionaux en vue de la visibilité et de la participation à des réseaux ;
- Etre réceptifs aux partenaires (flexibilité et aptitude pour une remise sur pied rapide) ;
- Initier des négociations sur des contrats et accords (signature finale par le DG) ;
- Parler avec une certaine autorité des activités/collaboration potentielles du CERPOD lors de rencontres internationales, visites de partenaires, etc. (c'est à dire avoir un certain niveau de « représentation ») ;
- Promouvoir clairement l'identité du CERPOD en matière de publications techniques et de rencontres de partenaires (ex : logo, visibilité, etc.) ;
- Conclure des contrats avec des experts techniques de haut niveau au taux courants du marché en Afrique de l'Ouest ;
- Assurer que les coûts recouverts par l'intermédiaire de contrats techniques demeurent disponibles pour l'élaboration des activités du CERPOD et,
- Mobiliser les ressources internes des pays du CILSS pour les activités et opérations techniques du CERPOD.

6 – Le CERPOD doit rechercher avec agressivité le financement bilatéral pour appuyer la mise en œuvre des activités des stratégies de réduction de la pauvreté, les programmes de GFATM, etc. .

7 – Le CERPOD doit approcher les bureaux bilatéraux du FNUAP, de L'USAID, de l'UE etc. pour explorer ses besoins en services.

8 – Le CERPOD doit intensifier ses efforts d'institution de partenariat et de planification conjointe avec les partenaires bailleurs de fonds (y compris le FNUAP), les CA et les institutions régionales intervenant en Afrique de l'ouest, pour maximiser la synergie et les avantages comparatifs de chaque institution.

9 – Le CERPOD doit déployer le maximum d'efforts pour maintenir le poste de spécialiste en communication financé par un projet (le contrat prend fin en septembre 2003) afin d'assurer une dissémination adéquate de la recherche, et d'intensifier la visibilité du CERPOD.

Sous-traitance et Gestion

1 - Le personnel de base doit largement jouer un rôle d'animateur : organisation de marketing et de propositions, sous- traitante, gestion d'assistance technique à court terme, suivi des livraisons, etc. Pour que le CERPOD devienne efficace, le personnel aura besoin de formation en gestion (à court terme) et d'un « encadrement » suivi pour renforcer ce changement de rôle et d'environnement ;

10 – Le CERPOD doit activement chercher à compléter sa capacité technique par des mécanismes comme l'accueil de stagiaires des pays membres et d'autres états, des boursiers d'universités, de l'USAID et d'autres institutions etc. ;

11 - Le CERPOD doit peaufiner et systématiquement appliquer les systèmes de recouvrement de coût pour tous ses contrats/accords avec les partenaires bailleurs de fonds, les CA et les autorités des pays (ex : paiement réaliste du « temps cadre » du personnel et des frais généraux du CERPOD). Ceci permettra, à temps, au CERPOD d'acheter les services de L'INSAH/UNIVAT et du Centre de Gestion.

Ressources humaines nécessaires pour rendre le CERPOD compétitif

Poursuite de l'appui du Centre de Gestion de l'INSAH + la base de données de l'UNIVAT et l'appui de la TI

INSAH/CERPOD :

- . 1 « Responsable » de programme Majeur
- . 2 cadres supérieurs chercheurs/chargés de programme ;
- . 2 cadres techniques de niveau intermédiaire ;
- . 1 secrétaire

INSAH/UNIVAT

- . 1 spécialiste en dissémination/plaidoyer ++
 - . 1 journaliste +
- + nouveau personnel ou postes avec contrat
++ Le contrat MEASURE 3 prenant fin en septembre 2003, un nouveau personnel ou une personne sous contrat est nécessaire ;

Domaines techniques prioritaires

1 – Orienter les efforts, tout en tenant compte des « intérêts généraux » du personnel de base considérablement réduit.

2 – Le CERPOD doit renforcer son rôle de coordination/animation de réseau pour la recherche , le suivi de politiques, le plaidoyer et le renforcement de capacité dans la région, en se focalisant sur les thèmes prioritaires d population et développement du mandat du CILSS comme le VIH/SIDA, les politiques de population, etc.

3 – Le CERPOD doit promouvoir des partenariats solides avec les bénéficiaires futurs des projets de santé du WARP afin que ceux-ci puissent utiliser sa capacité technique et institutionnelle.

4 – Pour le LSGA USAID, Le CERPOD doit se concentrer sur une ou deux activités dans chaque domaine de résultat, en s'appuyant sur ses forces acquises dans le passé et sur les avantages comparatifs actuels. Ces domaines devraient comprendre :

* Mise en œuvre et suivi des politiques de population ;

* Suivi et évaluation des programmes de VIH/SIDA ;

* Revue des études existantes sur les attitudes et pratiques portant sur le HIV/SIDA, conduisant à des études supplémentaires si nécessaires ;

* Etablissement de réseaux pour la dissémination et le plaidoyer sur les questions clés de population/santé de la reproduction ; et

* Renforcement des capacités régionales en recherche opérationnelle/appliquée, y compris les méthodes qualitatives, en soutien aux interventions des pays dans le domaine du VIH/SIDA et d'autres domaines prioritaires.

Appui technique nécessaire pour un CERPOD rationalisé et compétitif

Au minimum, un appui soutenu est nécessaire durant les premières années pour :

- . L'élaboration de propositions (ex : une proposition régionale GFATM sur le VIH/SIDA pour la 4^e série de propositions) ;
- . L'élaboration de plans et matériels de marketing ; et
- . La formation et « l'encadrement en gestion/ animation.